

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXIII — ANNÉE 1986

3^e LIVRAISON

TARIFS

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale de mars, les tarifs de 1985 sont les suivants :

Cotisation (sans envoi du Bulletin)	40 F
Droit de diplôme	40 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	90 F
Abonnement pour les particuliers non membres ..	130 F
Abonnement pour les collectivités	130 F
Prix du Bulletin au numéro	40 F

Les membres titulaires désireux de continuer à recevoir le Bulletin devront donc verser avant le 1^{er} avril 1985 : $40 + 90 = 130$ F, soit par chèque bancaire, soit par virement au C.C.P. de la Société, Limoges 281 70 W. IL NE SERA PAS FAIT D'AUTRE APPEL A COTISATION.

TIRAGES A PART

Les auteurs des articles publiés reçoivent 50 tirés à la suite gratuitement. Les tirages à part des articles publiés dans le bulletin, avec couverture spéciale, sont exécutés aux frais des auteurs, qui devront en passer commande au moment de la remise de leur manuscrit. Tout tirage portera la mention : « Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord ». En outre, les auteurs s'engagent à déposer un exemplaire de chaque tirage à la Société pour la bibliothèque.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'Imprimerie Joucla.

La Société Historique et Archéologique du Périgord est reconnue d'utilité publique. A ce titre elle est habilitée à recevoir dons et legs.

*Un évènement
dans l'histoire et l'archéologie
périgourdines*

LA MEMOIRE DU PERIGORD (Tables 1874 - 1985)

Depuis longtemps demandé, l'ensemble des index du bulletin de la S.H.A.P. est enfin édité en un seul volume.

Plus de 1.000 pages (50.000 références environ) renvoyant aux différentes livraisons du bulletin depuis 1874, date de la fondation de la société.

Prix de souscription : 260 F.

Date de parution : janvier 1987.

L'édition de cet ouvrage exceptionnel est assurée par la S.H.A.P. Il convient cependant que la souscription lancée auprès des membres puisse couvrir la dépense engagée.

Pour recevoir un exemplaire lors de la parution, on est prié d'adresser par retour du courrier la carte ci-jointe en joignant un chèque de 260 F par exemplaire + le port.

LA MÉMOIRE DU PÉRIGORD
(Tables 1874-1982)

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SÉANCE DU MERCREDI 2 JUILLET 1986

Présidence du professeur André Chastel

Présents : 62. — Excusés : 6.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

NECROLOGIE. — M. le chanoine Goumet, prince Mario Ruspoli, M. Halbout du Tanney.

ENTREE D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS :

— Le Périgord Noir, étude de synthèse historique et géographique, par Jean-Marie Grigné, P.L.B. éditeur, Le Bugue 1986.

— Histoire de la formation des écoles du Toulon, Périgueux 1986 (don de M. Salviat).

— Atlas de la Dordogne-Périgord, par Patrick Ranoux, Saint-Astier 1986 (don de l'auteur).

— Commarque en Périgord, par Guy du Chazaud, Art et Tourisme, Paris 1986 (don de l'auteur).

— Sarlat, réalisation de l'année européenne du patrimoine architectural, par Max Sarraдел et Jean Secret, extrait du n° 3 de 1975 de la revue des Monuments historiques.

— L'Aube de l'humanité, préface de Yves Coppens, Bibliothèque pour la Science, Paris 1986.

— Choix de fabliaux, publié par Guy Raynaud de Lage, Librairie Honoré Champion, Paris 1986 (don de l'auteur).

— Le Château de Frateau, commune de Neuvic-sur-l'Isle, par Dominique Audreie, tiré à la suite du B.S.H.A.P. tome XIII, année 1986 (don de l'auteur).

— Excursion sur les causses du Quercy et du Périgord, l'évolution des phénomènes karstiques, par Pierre Dollé, document établi à l'occasion de la sortie annuelle de la S.H.A.P. du 22 juin 1986.

— Tout Lascaux, petit journal rédigé par B. et G. Delluc et édité par l'Office départemental du tourisme et les Editions du Périgord Noir, Périgueux 1986 (don des auteurs).

— Fascicules présentant les services de la Lyonnaise des Eaux, chargé d'approvisionner en eau les villes de Périgueux, Montpon et Mussidan.

— La Rotilla, revue de l'association pour l'histoire des Postes et Télécommunications en Aquitaine, n° 1, 2 et 3 (don de M. Faou).

REVUE DES PERIODIQUES :

— Dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 83 - 1986, Alain Roussot traite des indices arténiens à Laugerie-Basse, aux Eyzies ;

— *Le Figaro* du 25 juin 1986 évoque la mémoire du prince Ruspoli, grâce à Jean Raspail ;

— *Sud-Ouest* du 16 juin 1986 rend hommage au chanoine Goumet récemment décédé, en retraçant les grandes étapes de sa vie, marquée par sa foi profonde et son dévouement.

COMMUNICATION :

En ouvrant la séance, le président salue la présence du professeur Chastel et lui confie la présidence.

Le président rappelle la récente sortie aux confins du Périgord et du Quercy, le 22 juin dernier, et remercie M. Dollé pour les explications passionnantes qu'il a bien voulu donner tout au long de cette journée.

Il signale les manifestations durant l'été, organisées par notre compagnie où auxquelles elle est associée.

Il présente l'atlas de la Dordogne et du Périgord que vient de faire publier Patrick Ranoux. Cet ouvrage propose un grand nombre de cartes, accompagnées de commentaires, sur les aspects historiques, économiques et humains de la région. Le père Pommarède regrette que la carte relative au culte en Périgord fasse mention de manière très réduite, sans doute par erreur, des lieux de culte catholique.

Le secrétaire général indique que M. Mouillac vient de réaliser pour la bibliothèque un recueil où figure l'ensemble des documents en dépôt aux Archives des Pyrénées-atlantiques et concernant le Périgord.

Il signale un article paru dans une revue roumaine, relatif à certains types de maisons traditionnelles dans ce pays. Celles-ci rappellent très précisément les maisons à empilage de poutres du Nord-Agenais et du Sud-Périgord.

Il signale l'ouvrage que vient de faire paraître Jean Robert Pitte, « Terres de Castanide » (Fayard, Paris 1986), où l'auteur étudie longuement les hommes et les paysages liés à la culture du châtaignier de l'Antiquité à nos jours. Pour notre région, la Maison du châtaignier, marron et champignon, en cours de constitution à Villefranche-du-Périgord, a pour objectifs de favoriser les études sur ce même thème et de relancer des activités autour du châtaignier.

Le père Pommarède présente la figure d'un chanoine de Saint-Front devenu pape au XIV^e siècle : Jacques Duèze. Né dans une famille bourgeoise de Cahors, il sut rapidement accumuler les titres, les bénéfices, les diplômes et les honneurs, qui lui permirent de devenir évêque de Fréjus, puis d'Avignon et enfin de Porto, avant d'être créé cardinal par le pape Clément V. A la mort de ce dernier, le conclave, peut-être à la recherche d'un compromis entre les partis gascons et italiens, peut-être en raison de son âge, 72 ans, élit Jacques Duèze le 7 août 1316 sous le nom de Jean XXII, 191^e successeur de saint Pierre. Echappé de justesse à une tentative d'assassinat au lendemain de son élection, Jean XXII mourut le 4 décembre 1334 en Avignon. A ce pape, le Périgord doit la création du diocèse de Sarlat.

M. Lagrange indique les quelques modifications apportées à la présentation du bulletin, afin d'en assurer une meilleure lecture. Il précise également qu'il a eu l'occasion de rencontrer aux Caraïbes un descendant de la famille de Beauperthuis, qui se promet de venir un jour à une réunion de notre compagnie.

Il expose ensuite la découverte qu'il vient de faire, grâce à un document déposé aux Archives départementales, de l'emplacement exact de l'église des cordeliers et de son cloître, à proximité immédiate de la chapelle romane, signalée lors de la précédente séance. Cette église, dont l'existence est attestée par différents auteurs, est décrite dans un rapport établi à la demande du rectoire de Périgueux, par Pierre Lambert, architecte en 1791. Les récentes démolitions des communs de la Visitation ont permis de mettre au jour des fondations qui concordent assez bien avec les éléments contenus dans le rapport de Lambert.

Le professeur Chastel signale que la fondation des cordeliers à Périgueux est une des toutes premières en France, puisque'elle fut réalisée du vivant de saint François. Il insiste également sur le fait que cette église était ornée, comme beaucoup d'autres en Périgord, contrairement à une idée largement répandue. Les indications relatives aux dimensions de l'église, trente-cinq mètres de long sur dix

mètres de large, ne permettent pas cependant de préciser quel type de charpente recouvrait l'ensemble. Il suggère que des études soient conduites pour connaître quels étaient les protecteurs de l'abbaye à sa fondation. M. Esclafér de la Rode fait remarquer qu'il s'agissait des comtes du Périgord.

M. Delluc présente une découverte déjà ancienne de Gérard Mouillac : les sculptures situées à l'étage inférieur du donjon du château de Bourdeille. Les dispositifs réalisés récemment permettent de bien voir cette pièce ogivale, très faiblement éclairée à certaines heures de la journée. Au nord et au sud deux excavations dans les murs laissent supposer une ou plusieurs tentatives d'évasion. Les sculptures, situées près de l'excavation nord, en raison de l'éclairage, montrent au centre un personnage bénissant, le chef coiffé d'une couronne, entouré d'étoiles ; en dessous, d'un côté la Vierge et l'Enfant, et de l'autre le Christ en Croix ; au-dessus des cupuls dont la raison d'être échappe. On trouve également des cavaliers et de nombreuses croix. On ne sait rien des auteurs de ces sculptures, peut-être des prisonniers enfermés pour motif religieux.

Le professeur Chastel indique qu'il est difficile de dater de telles figurations, dont on trouve en d'autres lieux des exemples similaires.

M. Esclafér de la Rode montre la tête sculptée de Renée de Bourdeille, vicomtesse d'Aubeterre, la nièce préférée de Brantôme, dont il a pu faire naguère l'acquisition à Paris. Le corps de la statue est entreposé à Aubeterre, mais il est en morceaux. Cette statue était destinée à orner le tombeau de ce personnage aux côtés de celle de David Bouchard, sénéchal du Périgord, son époux, selon la mode de l'époque. On ne connaît pas l'artiste qui a produit cette sculpture.

La séance est levée à 16 h afin de permettre au professeur Chastel de couper le traditionnel ruban à l'entrée de la salle de réunion récemment repeinte, grâce à la diligence de M. Belingard. Le monbazillac permet de clore la séance dans une ambiance détendue et amicale.

Le président,
D^r Gilles Delluc.

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 7 AOUT 1986

Présidence du D^r Delluc, président

Présents : 54. — Excusés : 5.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité. Le père Pommarède tient cependant à préciser que les tentatives d'assassinat du pape Jean XXII furent le fait d'un chanoine de Saint-Front de Périgueux.

NECROLOGIE :

Mlle Lespinasse, M. Jean-Pierre Salviat, D^r André Bourliand, M. Charles de Montmirail, M. du Mas de Peyzac.

FELICITATIONS :

Mlle Dominique Beaussant et M. Malo de Lastelle, à l'occasion de leur mariage. Mme Monique Ponceau, en religion sœur Anné, qui vient de prononcer ses vœux perpétuels à l'abbaye de Maumont, en Charente.

ENTREE D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS :

— Rapport sur le contenu du carnet de notes rédigées par Antoine-Albert Moreau de Saint-Martin, lorsque, jeune officier, il faisait partie du corps expéditionnaire cantonné à Rome et chargé par Napoléon III de protéger le pape et les états pontificaux contre les prétentions des garibaldiens (don du père Moreau de Saint-Martin).

— La Dordogne militaire, généraux de division chronologique de 1814 à 1932, par Joseph Durieux, photocopie (don de M. Plaçaïs).

— Dossiers sur l'histoire sur les forges de Bonrecueil et de Rudeau, rédigées par Mme M. Hériard (don de l'auteur).

— Bulletin de l'association amicale des anciens élèves du Lycée Bertran de Born de Périgueux, pour l'année 1986, contenant une présentation du Dr Delluc, ancien élève de ce lycée et le discours que prononça ce dernier à l'occasion du banquet annuel (don du Dr Delluc).

— Le génie humain naquit des Ténèbres, par Brigitte et Gilles Delluc, extrait de *Géo* n° 90, août 1986 (don des auteurs).

— La grotte à peintures de Montignac, en Dordogne, par Pierre Ichac, extrait de *l'illustration* du 4 janvier 1941 (don de B. et G. Delluc).

— Refaisons des Terres avec des marais, ce que l'on voit dans la vallée des Beunes, par Albéric Cahuet, extrait de *l'illustration* du 25 octobre 1941 (don de B. et G. Delluc).

— Le papier monnaie des Chambres de commerce de Gironde, par Jean-Paul Vannier, extrait de *Numismatique et Change* n° 74 de mai 1979 (don de M. Bonnet). Cette étude concerne plus particulièrement le département de la Dordogne.

— L'histoire des « dirigeables » Santos-Dumont, un document historique publié par la *Vie au grand air* en 1902 (don de M. Salviat).

— Contre-vérités et vérités sur le royaume d'Araucanie, par Bernardo Jimenez-Abendano - S.F.A. Paris 1986.

— New-York : des artisans ravivent la flamme de la Liberté, extrait de *Contacts* n° 140 de janvier-février 1986 (don de M. Salviat).

— L'épouse de Pierre Loti : Blanche Franc de Ferrière, par Marie-Frédère Verdier, tiré à la suite du *BSHAP* tome CXIII, année 1986 (don de l'auteur).

— Quelques Nontronnais francs-maçons et leurs loges à la fin du XVIII^e siècle (1760-1810) par Odette Allazer, tiré à la suite du *BSHAP* tome CXIII, année 1986 (don de l'auteur).

— Cours-de-Pile en Bergeracois ou l'histoire de l'abjuration d'un village en 1700 par Jean Boudreau, tiré à la suite du *BSHAP* tome CXIII, année 1986 (don de l'auteur).

— Fragments de psautier de Périgueux du XIII^e siècle, par Robert Amiet, tiré à la suite du *BSHAP* tome CXIII, année 1986 (don de l'auteur).

— Les origines géographiques du Périgord, par Paul Fénelon, tiré à la suite du *BSHAP* tome CXIII, année 1986 (don de l'auteur).

REVUE DES PERIODIQUES :

— Dans les *Actes de l'académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 5^e série, tome X, année 1985, M. Roger Cambar propose une biographie du professeur Pierre-Paul Grassé (1895-1985).

— Le *bulletin de la Société préhistorique française* 1986, tome 83 annonce la création de l'Association pour le développement de la recherche archéologique en Périgord (A.D.R.A.P.).

— Dans les *dossiers histoire et archéologie* n° 107 de juillet-août 1986 apporte

plusieurs études inédites sur cette région, notamment une présentation d'une vierge de pitié des XV^e-XVI^e siècles à la cathédrale de Sarlat par Jean-Marie Lefort et le portrait d'une paroisse en 1875 et 1874, Bézenac, par Anne Bécheau.

COMMUNICATIONS :

Le président rappelle les principales manifestations de ce mois d'août auxquelles notre compagnie a été conviée. A noter particulièrement que la soirée du 5 septembre que doit animer le père Pommarède se déroulera dans les locaux de la S.A.H.A.P. et portera sur la personnalité de Jean Galmot et non sur la cathédrale Saint-Front comme il avait été initialement prévu.

Il fait circuler plusieurs photographies du squelette humain magdalénien découvert en 1934 à Saint-Germain-la-Rivière, sur lequel sont « apparues » ultérieurement des mains.

Il indique que désormais un tiré à la suite sera prélevé sur les exemplaires remis aux auteurs d'articles dans le bulletin. En effet de nombreux auteurs omettent de déposer à la bibliothèque un exemplaire de leur travail, comme cela est prévu.

Il commente un article paru dans la gazette médicale n° 18-1986, intéressant les officiers de santé, autrefois nombreux dans les campagnes et qui ont été supprimés en 1892.

Il signale la sortie récente en reprint de l'ouvrage du Dr Paul Villatte sur l'histoire du canton de Salignac, à l'initiative de l'amicale laïque locale. Il fait une mention particulière à l'intention des éditions du Roc de Bourzac dont le catalogue des publications en reprint sur le Périgord contient déjà de nombreux titres.

Enfin il donne lecture d'une lettre de Jacques Lagrange relative à la chapelle de l'ancien couvent des Ursulines de Périgueux. Ce dernier explique longuement les raisons pour lesquelles la chapelle n'a pu être conservée. C'est dans la nuit du vendredi 11 juillet que la charpente s'est affaissée, tandis que les travaux de dégagement des bâtiments alentours étaient engagés ; l'élévation sud de la chapelle présentait alors une large fissure qui, en s'accroissant, entraîna le 15 juillet l'effondrement du mur. Un relevé topographique précis de la façade a été néanmoins effectué. M. Esclafér de la Rode estime pour sa part que la chapelle aurait pu être conservée, si des mesures convenables avaient été prises à temps. Les membres présents de la société renouvellent leur vœu pour que les éléments caractéristiques de la façade soient précieusement conservés. A la demande de M. Esclafér de la Rode, la société demande également que les travaux à venir soient suivis par un archéologue et que des fouilles soient conduites à l'emplacement des tombes situées sous l'édifice.

Le secrétaire général rend compte de l'exposition qu'il vient de visiter au Bugue et qui présente des peintures de M. Stéphanini, à l'hôtel du Royal Vézère. Trois de ces peintures ont été déposées au fond du gouffre de Proumeyssac, où l'artiste souhaite étudier l'évolution de ses œuvres dans ce milieu très caractéristique.

Il commente ensuite le programme des prochaines Rencontres Internationales de Commarque, qui se dérouleront les 26, 27 et 28 septembre prochain au C.P.I.E. de Sireuil.

Mme Sadouillet-Perrin expose l'étude qu'elle vient de conduire sur les protestants à Saint-Cyprien au cours du XVII^e siècle. Il ressort de cette étude que, bien avant la révocation de l'édit de Nantes, l'exercice de la religion réformée était vivement contesté dans le diocèse de Sarlat.

M. Esclafér de la Rode commente un document inédit sur le monastère Sainte-Ursule de Périgueux : un extrait des pièces justificatives des contrats et obligations de ce monastère daté de 1727, donnant la liste des capitaux placés, soit une cinquantaine de contrats pour un total de 79.101 livres, somme considérable pour

l'époque. La plupart des familles périgourdines de l'époque apparaissent dans ce document.

Il projette ensuite des diapositives présentant des dessins inédits du château de Lanquais et de sa région. Ces dessins, réalisés en 1832, sont le fruit de Mlle Aleaux, artiste bordelaise participant au groupe littéraire qui entourait le Marquis de Gourgues.

M. Audrerie, reprenant le dossier publié par le CPA/CDDP de la Dordogne sur Périgueux - approche aérienne, projette les diapositives accompagnant le dossier et qui donnent de Périgueux une vue inhabituelle ; en particulier l'évolution urbaine de la ville, depuis l'antique Vésone, se lit très précisément dans le paysage ; à noter aussi l'impact de la ceinture verte, que constituent le canal et son environnement.

M. Delluc rappelle la dernière excursion du mois de juin dernier à l'aide de quelques diapositives prises ce jour-là. Egalement grâce à des projections, il montre de beaux spécimens d'aurochs et le souterrain de Puyguilhem.

M. Lacombe présente une plaque de ceinture en bronze émaillé provenant de Saint-Amand-de-Coly et signale que de très nombreuses tuiles anclennes, utilisées lors de restauration, proviennent en fait de Bourgogne, ce qui pourra à terme poser quelques problèmes aux archéologues, dès lors que ces tuiles portent des inscriptions.

— M. Jean Faou, chef du service départemental des Postes, rue du IV-Septembre, 24017 Périgueux, présenté par Mme Sadouillet-Perin et le Dr Delluc.

— Mme Isabelle Bonneau, le bourg de Montagrier, 24350 Tocane-St-Apre, présentée par M. Georges Bonneau et M. Jacques Lagrange.

— Mlle Geneviève Bourla, professeur de Lettres, 8 place de la Clautre, 24000 Périgueux, présentée par Mlle Boyer et M. Bélingard.

— Mlle Marie Bouyric, 76, rue Mouneyra, 33000 Bordeaux, présentée par MM. Mouillac et Stinus.

— M. Abel Coustillas, potier, Faye, Beauronne, 24400 Mussidan, présenté par Mme Ronot et M. Audrerie.

— Dr Jean-Louis Duret, Le Pontet, 24260 Le Bugue, présenté par Mme Duret et M. Bélingard.

— M. René d'Hennezel, château de Montferrier, 24330 Saint-Geyrac, présenté par le Dr Delluc et M. Lagrange.

— Mlle Marie-Laure de Leygnac, 10, avenue des Rochers, le Parc, 94170 Le Perreux, présentée par MM. Bélingard et de Leygnac.

— Mlle Isabelle Marchadier, avenue Georges-Pompidou, 24000 Périgueux, présentée par Mme Chastel et Mme Rousset.

— Père Jean Moreau de Saint-Martin, Lanmary, 24420 Antonne, présenté par le père Pommarède et M. Audrerie.

— Mme Jacqueline de Montleau, 32 rue Jean-Moulin, 63110 Beaumont, présentée par MM. Fleury Manhès et de Lamartine.

— Mme Suzette Pierret, 2 bis cours Saint-Georges, 24000 Périgueux, présentée par le Dr Delluc et M. Lagrange.

— M. Philippe Rouet, 59, rue du Mirail, 33000 Bordeaux, présenté par le Dr Delluc et M. Mouillac.

— M. Henri-Christophe Terreaux-Barjou, 2 rue Marius-Jacotot, 92800 Puteaux, présenté par Mme Barjeu et M. Malbouriane.

— Mme Claudine Thibal, 56, rue Gambetta, 47 Tonneins, présentée par MM. Audrerie et Bélingard.

— M. Marcel Fourcade, 28, rue Blaise-Pascal, 24100 Bergerac, présenté par MM. Bisson et Lavaud.

— M. Jean-René Latour, notaire, La Borie, 24640 Cubjac, présenté par MM. Audrerie et Rials.

— M. Didier Arnouilh, le bourg, 24420 Savignac-les-Eglises, présenté par MMmes Herguido et Rousset.

Le président,
D^r Gilles Delluc.

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1986

Présidence du D^r Delluc, président

Présents : 57. — Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

ENTREES D'OUVRAGES :

Châteaux et sociétés du XIV^e au XVI^e siècles, actes des premières rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Commarque, éditions Pierre Fanlac, Périgueux 1986.

L'amour et la guerre, l'œuvre de Bertran de Born, édition critique, traduction et notes par Gérard Gouizan, publication de l'université de Provence, avec le concours du Bornat daù Périgord, Aix-en-Provence 1985.

Brantôme en Périgord, la grotte du jugement dernier, acte du colloque tenu le 11 août 1985, édition des Amis de Brantôme 1986 (don de l'association des Amis de Brantôme).

Le musée du Périgord, tome II préhistoire, par Françoise Soubeyran, édition Pierre Fanlac, Périgueux 1986 (don de l'auteur).

« *Sur les traces du futur, le Périgord il y a 100 millions d'années* », catalogue de l'exposition qui s'est déroulée du 4 juillet au 25 août 1986 au musée du Périgord (don de M. Soubeyran).

Le ministre Pierre Magne (1806-1879), par Pierre Benoist, édition Pierre Fanlac, Périgueux 1986 (don de l'éditeur).

L'enlèvement du marquis de Fratreaux, par Jacques Catinat, extrait d'*Historia* n° 117, août 1956 (don de B. et G. Delluc).

Bugeaud le pacificateur, par Maurice Andrieux, extrait d'*Historia* n° 116, juillet 1956 (don de B. et G. Delluc).

L'assèchement des marais et le retour du chanvre en Périgord, par Edmond Blanc, extrait de *Science et Vie* août 1986 (don de B. et G. Delluc).

ENTREE DE DOCUMENTS :

Six diapositives sur la grotte de Lascaux, intitulées « grotte de Lascaux 3 », éditées par Lestrade.

Photographie d'une cabane en pierres sèches dans la commune de Savignac-les-Eglises (don de Mme Herguido).

Trois numéros du bulletin municipal de Lalinde (don de M. Lafosse).

Périgueux, le clos de la Visitation, document distribué par le C.I.L.G. à l'occasion du projet de construction d'un immeuble sur l'emplacement de l'ancien couvent de la Visitation.

Liste des titres et travaux de B. et G. Delluc, mis à jour en juillet 1986 (don des auteurs).

REVUE DES PERIODIQUES :

L'architecture vernaculaire tome X, 1986, revue du C.E.R.A.V. réunit un ensemble d'articles sur les architectures, les techniques et les arts populaires en Périgord.

Le bulletin de la société des amis de Montaigne, septième série, n° mars-avril 1986, présente un ensemble d'études ou de communications autour de Montaigne et de son œuvre, du plus grand intérêt.

Les études villeneuviennes, bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Villeneuve-sur-Yonne, n° septembre 1986, rappelle la naissance, en 1985, de la Société des amis de Joseph Joubert et Jean-Luc Dauphin propose quelques observations sur la rédaction des carnets de ce dernier.

La Dordogne Libre du 01.07.1986 conduit ses lecteurs à Grignols, un château-fort tout neuf.

COMMUNICATION :

Le président rappelle la tenue, le 15 août dernier, de la Journée du Livre à Beauregard-et-Bassac, où notre compagnie était présente.

En remettant un extrait de *Science et Vie* août 1986 concernant l'assèchement des marais et le retour du chanvre en Périgord, il rappelle l'importance de la culture du chanvre dans certaines régions du Périgord autrefois. M. Secondat précise que les travaux d'assèchement étaient très durs et qu'ils étaient réalisés par des Anamites, souvent dépourvus de tout. Pour M. Esclafier de la Rode, la culture du chanvre était fréquente dans la région des Eyzies et les paysages étaient de ce fait fort différents.

Evouant le récent festival Louis-Delluc, qui vient de se dérouler à Cadouin, le président insiste à nouveau, au nom de tous les membres présents de la Société, pour que des mesures appropriées soient rapidement prises, afin d'assurer une meilleure conservation du Suaire de Cadouin.

Il présente, avec M. Audrière, la prochaine journée du 14 septembre, qui doit conduire les membres de la Société à la découverte de périgieux et rappelle la conférence donnée au mois d'août dernier par M. Jacques Lagrange, sur l'histoire du lieu occupé par le couvent de la Visitation, à l'endroit même où s'élevait celui-ci. Il manifeste enfin l'inquiétude de la Société à la suite de la réouverture d'une importante carrière à Chancelade.

Le secrétaire général donne lecture d'une lettre que vient d'adresser M. Bertrand Floury, au sujet de la grande déviation de la R.N. 89, qui passerait sur une ancienne villa romaine au niveau du vallon du Cerf. Une correspondance a été adressée en ce sens au directeur des Antiquités historiques.

Après avoir donné le programme des prochaines soirées organisées par l'association culturelle de Commarque, il signale la sortie récente de trois ouvrages :

Autour du château d'Hautefort (1789-1890), par Jean Goumet, éditions du Périgord Noir, Périgueux 1986, qui est une nouvelle édition de cet ouvrage, considérablement augmentée et enrichie de très nombreuses illustrations.

La légende de Fâle, d'Etienne Laguonie, conte publié par Guliver, à Beauregard-et-Bassac (1986).

Et chez ce même éditeur, *La Pierre et le Feu*, par Isabelle Artigues, roman d'aventures se situant au Moyen Age.

M. Guy Penaud évoque la figure de Belleyme qui a publié entre autres une carte topographique de la Guyenne et qui a donné son nom à la place où se trouve la Maison d'arrêt de Périgueux. Le fils de celui-ci fut préfet de police à Paris et, à ce titre, a créé en 1829 le corps des sergents de ville, ancêtres des gardiens de la Paix. M. Esclafier de la Rode précise que Adolphe de Belleyme, fils du précédent, a été député de Ribérac sous le second Empire ; propriétaire du château de la Renaudie, il est enterré dans le cimetière de cette commune.

M. Penaud, qui prépare actuellement un livre sur André Malraux montré, à travers l'histoire tragique de Raymond Maréchal, maquisard mort en 1944 sur une route du Périgord, comment Malraux a construit une histoire enrichie de faits inventés ou transposés, venant en quelque sorte conforter la réalité. M. Secondat rappelle notamment que Malraux, malgré ses dires, ne vint jamais à la grotte de Lascaux dans les années 1944-1945.

Mme Sadouillet-Perrin, à la suite de la lecture du passeport de Joseph Prunis, fondateur des Archives de la Dordogne, daté du 21 mars 1793, donne le portrait physique de ce dernier, tel qu'il apparaît dans le document précité. A cette occasion elle a également découvert trois autres passeports, portant la date du 7 septembre 1792, délivrés à trois prêtres « insermentés » se rendant de Périgueux en Espagne par Bordeaux : Louis Chaminade, curé de Chancelade, Martin Lasserre-Bournazel et Jean-Baptiste Brugière.

M. Lagrange rappelle les magasins à la mode sous le second Empire à Périgueux, puis il insiste sur les établissements de bain les plus fréquentés : « les bains chinois », « les bains Bourdel », « le Néréide » appartenant à M. Lacombe, l'établissement de M. Fruchou, celui de Mme veuve Simon ou celui des frères Tixier. Le dernier établissement de bain situé rue Louis-Mie a fermé ses portes en 1970 ; il était la propriété de la Caisse d'épargne. Le Dr Delluc rappelle que les « bains-douches » ont été inventés d'abord pour répondre aux exigences sanitaires des prisonniers avant d'être étendus dans le public. Survint des échanges entre plusieurs membres, agrémentés de souvenirs ou d'anecdotes savoureuses.

M. Salviat nous entretient de Jean Plumancy (ou Plumancip) né à Périgueux le 14 septembre 1788 et mort à Paris le 29 février 1860 ; il fut sous-intendant militaire de première classe, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'Honneur et médaillé de Sainte-Hélène. Il eut l'heureuse idée de faire de sa ville natale sa légataire universelle. En souvenir la ville donna le nom de Plumancy à l'ancienne place Saint-Martin. Plus tard, en 1890, une fontaine fut érigée au centre de la place pour commémorer la seconde amenée des eaux du Toulon.

Le Dr Delluc projette une série de diapositives présentant la découverte récente d'une grotte préhistorique ornée de gravures, sur la commune de Champeaux-La Chapelle-Pommiers. Cette découverte est le fruit de Christian Carcauzon, ainsi que de Brigitte et Gilles Delluc. L'étude des gravures de la grotte, surtout des figures vulvaires, est en cours.

M. Lacombe montre des vues de l'affaissement qui s'est produit récemment à la limite de la commune d'Archignac à la suite d'une prospection géologique. Il projette aussi des vues peu connues du château de Salignac, datées de 1908 et montrant un bâtiment aujourd'hui disparu.

ADMISSIONS :

M. Bertrand Dethan, la Rochette, 24350 Lisle, présenté par Mme de Lastelle et M. Bélingard.

Mme Jacqueline Bordage, professeur d'histoire, 11, avenue Michel-Bizot, Paris XII, présentée par Mme Ronot et M. Audrerle.

M. Emmanuel du Chazaud, architecte, La Tour-Blanche, 24320 Verteillac, présenté par MM. Bélingard et Audrerle.

Mme Bernadette Lavanne, 135, rue Valette, 24100 Bergerac, présenté par Mme Lajoïnie et M. Bélingard.

M. de Monzedon, 12, rue Mably, 33000 Bordeaux, présenté par Mme Combes et le Dr Delluc.

M. André Ross, ambassadeur et Mme Ross, château de Glanes, 24420 Coulaures, présentés par le Dr Delluc et M. Audrerle.

M. Jean-Pierre Soleil, 18, rue M.-Lavignac prolongée, Boulazac, 24000 Périgueux, présenté par M. Bélingard et le Dr Delluc.

Le président,
Dr Gilles Delluc.

Le secrétaire général,
D. Audrerie.

Note sur une présence moustérienne à Coulounieix-Chamiers

La préhistoire de Coulounieix-Chamiers est connue à travers les travaux de F. Jouannet, W. de Taillefer et J. de Mourcin qui, au début du XIX^e siècle, parcoururent assidûment les pentes de la colline d'Ecornebœuf à la recherche d'« objets anciens » et notamment d'outils de pierre « dont aucun endroit au monde n'offre une aussi grande quantité »¹.

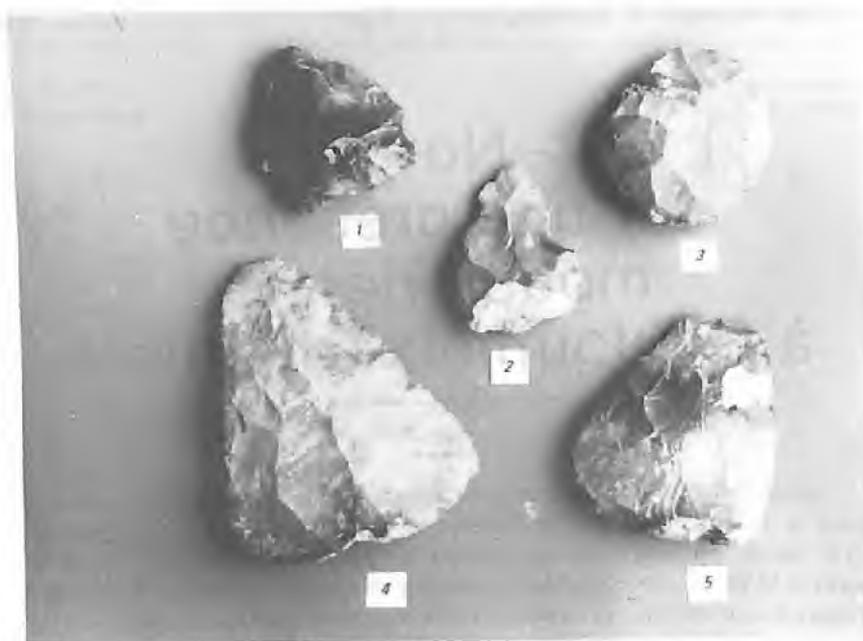
Les distingués « antiquaires » de l'époque attribuaient aux Gaulois la fabrication des haches polies qu'ils collectionnaient en abondance. On sait maintenant que le site d'Ecornebœuf fut occupé par les hommes du Néolithique depuis le quatrième millénaire jusqu'au début du second avant notre ère.

En 1880, l'importante grotte sépulcrale de Campniac est irrémédiablement vidée de son contenu archéologique par un ouvrier agricole dont la tâche consistait à extraire l'argile de la cavité pour amender les terres alentour. La description de l'outillage, des tessons de poteries et des restes humains récupérés dans la vigne avoisinante par Galy, Villepelet et Brugière ainsi que la fouille hâtivement menée à l'intérieur de la caverne, en un jour et demi, par Michel Hardy, permettent de penser aujourd'hui que des rites funéraires importants furent pratiqués en ces lieux à une période transitoire néo-chalcolithique.

La préhistoire finale est donc bien représentée à Coulounieix-Chamiers mais, jusqu'à présent, la région semblait avoir été désertée par l'homme du Paléolithique moyen.

Or, depuis quelques années, certaines trouvailles de surface, faites pour la plupart par des enfants, semblent prouver que l'industrie moustérienne ne soit pas rare sur la rive gauche de la rivière. J'en veux pour preuve

1. de Taillefer (Wligrin), *Antiquités de Vésone*, Périgueux, 1821, t. 1.



cinq bifaces (voir photographie) trouvés sur toute l'étendue du territoire communal entre la vallée du Cerf et celle de l'Isle :

1. près de Pagot,
2. sur le plateau des Isards,
3. près de la voie ferrée Périgueux-Bordeaux,
4. à la Curade,
5. près du château de Beaufort.

La dispersion de ces outils montre, à défaut d'habitat précis, que la région était au moins très fréquentée par les chasseurs de cette période.

Un seul des bifaces (le numéro 3) a pu être importé récemment car il a été ramassé par un employé de la S.N.C.F. près du ballast.

Puisse cette modeste note contribuer à une meilleure approche du lointain passé de la région de Périgueux et de la vallée de l'Isle.

Jean-Claude Carrère,
Ecole J.-Verne, 24660 Coulounieix-Chamiers.

La grotte de Font-Bargeix

par Ch. Carcauzon

Exception faite des territoires tributaires du Bandiat¹ le quart nord-ouest du département de la Dordogne est sensiblement superposable au bassin de la Dronne. Ce vaste secteur géographique (plus de 2.400 km²) compte, disséminés sur les trois grandes entités géologiques qui le composent² 280 sites paléolithiques (Ch. Duchadeau-Kervaso 1986).

Longtemps ne furent connus parmi ceux-ci, que trois abris et grottes ornées (Fourneau du Diable, Les Bernous, Villars).

En 1983 puis 1984, dans le cadre de prospections spéléologiques exhaustives, étaient révélées les gravures pariétales des grottes de Jovelle (Carcauzon 84) et de Fonsac (Carcauzon 84).

En mars 86, la grotte de Font-Bargeix³ (Champeaux-et-La Chapelle-Pommier) nous (Ch. Carcauzon, D. Raymond) livrait de nombreuses figurations animales accompagnées d'images vulvaires et de signes qui furent immédiatement attribués au Paléolithique supérieur⁴.

I. — LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

La commune de Champeaux-et-La Chapelle-Pommier s'étend sur 2.347 ha. Elle est drainée par la Nizonne qui la traverse d'est en ouest, recevant en rive sud l'apport de deux cours d'eau, les ruisseaux de Bargeix-Nouailles et du petit Cicaire.

Les limites nord, sud et sud-est de la commune correspondent aux interfluvies qui la séparent des bassins périphériques dégagés par le Beaussac, la Belle et le Boulou. En sommet et flanc de coteau se maintiennent d'importantes formations tertiaires et quaternaires de recouvrement (HF, FS et CF). Elles ont fait l'objet de soutirages karstiques partiels en raison d'importantes zones de dolines absorbantes établies au Nord de la localité de Champeaux notamment. Les réseaux sous-jacents qu'elles envahissent trouvent leur exutoire dans la vallée de la Nizonne. Ils

1. Aujourd'hui tributaire de la Charente, « le Bandiat, si l'on en juge par la direction de son cours supérieur NE-SO devait aller rejoindre la Dronne par la Nizonne. La jonction a pu se maintenir jusqu'à la formation de la péninsule mio-pliocène qui nivelait parfaitement le Nontronnais et le Ribéracais » (Fénelon 1951).

2. Terrains cristallins, cristallophylites ; liasiques et jurassiques ; crétacés à recouvrements locaux « sidérolithiques ».

3. En annexe on consultera utilement la note de D. Raymond relative à la toponymie de la cavité.

4. *L'Echo du Centre*, édition du 24-3-86, *Périgord Magazine*, mai 86.

intéressent essentiellement les assises carbonatées de l'Angoumien (C 3A, C 3B, C 3C) ⁵ formant falaises de part et d'autre de la rivière (grottes du vallon des Champeaux, grottes de Champeaux, grotte de la Métairie, grotte de Font-Bargeix...) Ces cavités sont souvent anthropiquement remaniées (cluzeaux) (Avrilleau 1969, Cl. Barrière 1981, Carcauzon à paraître) et l'importance numérique de tels sites troglodytiques — 13 répertoriés à ce jour — atteste un dense peuplement médiéval.

Durant le Paléolithique bon nombre de ces excavations ont également été occupées ; ce fut le cas entre autre de la grotte de Font-Bargeix.

II. — SITUATION

A 2 km à l'est de Champeaux, en rive sud de la Nizonne avec laquelle ils confluent, les cours convergents des ruisseaux de Bargeix et des Nouailles mettent en relief un petit massif s'étendant principalement sur le territoire de la commune voisine de Saint-Front. Alluvions anciennes à galets de quartz et altérites colluvionnées recouvrent presque intégralement les couches calcaires qui n'apparaissent guère qu'en son extrémité septentrionale. Face au ruisseau des Nouailles se dresse sur plus de cent mètres de long un front de falaise. C'est cet escarpement rocheux qui abrite la grotte de Font-Bargeix.

Le porche de la cavité est visible de la D 84 (Nontron-La Tour Blanche) en période hivernale grâce à la disparition saisonnière du couvert végétal. Il s'atteint aisément en suivant le pied de la falaise qui se développe à l'ouest de l'intersection de la D 84 et du chemin rural desservant l'étang de Bargeix.

Les coordonnées de la cavité sont les suivantes : X 464,825 — Y 353,350 — Z 160 environ, carte IGN 1/25.000^e Nontron 1833 est.

III. — HISTORIQUE ET RECHERCHES

Jusqu'en 1976, la grotte de Font-Bargeix n'avait semble-t-il fait l'objet d'aucune investigation spéléologique ou archéologique.

Cette année-là, mettant à profit une sécheresse accusée, M. Charpateau en vacances à Nontron, effectue sous l'auvent qui précède l'entrée proprement dite de la cavité, un sondage destiné à exhumer un éventuel mobilier céramique médiéval. Le site a en effet été aménagé au Moyen Age (boulins, larmiers, feuillures, cluzeaux supérieur et latéral, silos...) De nombreux tessons sont collectés, témoignage d'un sol d'occupation mais en-dessous de cet horizon non daté précisément en l'absence d'études des éléments recueillis, ossements, galets rubéfiés, et industries lithiques attestent une fréquentation bien antérieure de l'abri par les chasseurs paléolithiques.

Claude Barrière, informé de la découverte, sollicite alors une fouille réglementaire. En 1978, la direction régionale des Antiquités préhistoriques d'Aquitaine autorise un sondage de 3 m² qui confirme « la présence de documents préhistoriques dans un sédiment très lessivé ou d'origine alluviale ». En 1979, un deuxième sondage de 3 m² toujours, révèle « des niveaux en place avec lits de foyers ». L'année suivante, une fouille programmée est accordée puis renouvelée chaque été jusqu'en 1983. C. Barrière en a rendu compte dans deux publications de l'Institut d'Art Préhistorique, (Université de Toulouse Le Mirail — T.23 1981 — T. 26 1984). Très succinctement, sous un niveau médiéval, ont été mises en évidence deux séquences d'occupation paléolithiques rapportées au Magdalénien VI type Teyjat.

Après une première reconnaissance de la grotte en février 1986, au cours de laquelle est menée à son terme l'exploration du laminoir terminal (zone non parcou-

5. Les couches coniaciennes n'apparaissent qu'au sud de la commune, elles sont également cavernées. Pertes du Grand Circaire et de la Bertrandie (Carcauzon 1981 et 1986).

due par nos prédécesseurs) nous décidons le 9 mars 1986 d'entreprendre la désobstruction d'un goulet envahi par le remplissage alluvionnaire — au-delà de l'obstacle s'étend une vaste salle très surbaissée en joint de strate. Au cours de notre progression dans l'extrême amont du conduit, nous repérons de multiples tracés, peu explicites en première lecture ainsi que deux ponctuations noires recouvertes de calcite. Ces premiers graffites découverts nous incitent à effectuer une inspection méthodique de la voûte et des parois du laminoir. Très rapidement nous inventorions de multiples figurations animales (équidé, cervidés, bison ?) images vulvaires et signes. La galerie aval, de parcours facile, est revue longuement mais aucune trace probante⁶ d'art pariétal n'est décelée. Le 11 mars nous présentons le site à B. et G. Delluc (LA 184 du CNRS) qui confirment l'authenticité des gravures et affinent notre attribution culturelle magdalénienne en dégagant au travers de la schématisation de certaines figurations animales les caractéristiques d'un style IV final précédant de peu l'abstraction Azilienne. Le 12 mars, M. Brezillon, inspecteur général des fouilles et antiquités est informé de la découverte de ce nouveau sanctuaire. La D.R.A.P.A. reçoit le 17 mars un courrier en ce sens accompagné d'une demande d'attribution d'étude des œuvres gravées (Ch. Carcauzon, B. et G. Delluc, D. Raymond).

IV. — LE SITE DE FONT-BARGEIX

1. — Les aménagements médiévaux.

A Font-Bargeix, le contexte archéologique médiéval peut être difficilement occulté tant il s'impose matériellement dans l'ensemble du site⁷. Toutefois dans le cadre de cette note préliminaire nous ne ferons que l'évoquer, préférant lui réserver une publication particulière en complément de l'étude succincte de Cl. Barrière. (Barrière 1981).

D'anciennes carrières ayant détruit l'extrémité orientale de la falaise, les aménagements médiévaux ne se rencontrent qu'à partir de l'entrée troglodytique desservant la galerie active de la grotte (accès E 2 du plan). Cet accès distant de 16 m. de l'entrée principale (E1) résulte d'une intervention humaine totale (ou partielle si elle a été guidée par la présence d'un éventuel conduit karstique originel). Feuillures et encoches en virgule témoignent d'un système élaboré de fermeture. Depuis E2 sont accessibles l'amont et l'aval de la grotte de Font-Bargeix dont les 25 premiers mètres présentent des traces de remaniements anthropiques évidents (parois retaillées, niches et feuillures).

L'abri qui précède l'entrée E1 est porteur d'aménagements diversifiés (conduit de fumée, feuillures de fermeture et de cloisonnement, niches, étagères, boulines...) Les fouilles du sol conduites par Cl. Barrière ont révélé l'existence de trous de poteau, de fosses et de cuvettes. En contre-haut de l'auvent et sensiblement à l'est de celui-ci, un cluzeau excave la falaise — deux silos y sont à noter. Vers l'ouest l'escarpement rocheux présente d'autres témoins d'une occupation médiévale (niches, étagères, saignées de drainage) ; il abrite surtout un second cluzeau en partie comblé de pierres. Nous souscrivons pleinement à l'opinion de Cl. Barrière

6 Certains tracés repérés semblent plus attribuables aux médiévaux qu'aux Magdaléniens.

7 Aux abords immédiats de la Font-Bargeix ont été répertoriés :

- 1) En rive nord du ruisseau des Nouailles, face à la grotte elle-même, en contre-haut de carrières souterraines désaffectées, de probables substructions monolithiques d'habitations médiévales. Parcelle désignée « Le Cluzeau » sur le plan cadastral 1858 conservé par M. Desormes à Puybureau.
- 2) A l'est de la cavité, en rive sud du ruisseau des Nouailles, des vestiges de murailles ainsi qu'une nouvelle cavité karstique remaniée, parties de structures d'habitat médiéval.
- 3) A 100 m environ au sud de l'abri feuillé, le plateau désigné « Les Tours » conserve les témoins d'une activité sidérurgique importante rapportée à l'époque gallo-romaine par Cl. Barrière.

qui pense être là en présence « d'une ferme ». De fait, les multiples aménagements que présentent falaise, grotte et abri ainsi que l'existence des deux cluseaux connexes, évoquent bien une structure d'habitat à caractère agricole. Pourtant Font-Bargeix, orientée au nord, ne semble guère propice à une fréquentation continue (ensoleillement inexistant, humidité permanente, crues vraisemblablement fréquentes de la Nizonne et des ruisseaux des Nouailles et de Bargeix proches mais également du cours d'eau souterrain drainé par la cavité). Doit-on considérer que la densité de population à ces époques-là imposait l'occupation de tous les abris disponibles ? Ou que la péjoration climatique du « petit âge glaciaire » autorisait à nouveau une existence semi troglodytique ?

2. — La grotte de Font-Bargeix.

« Fontaine de dévotion »⁸ la grotte de Font-Bargeix constitue la zone aval et l'exutoire d'un petit réseau karstique de drainage local dont, en l'état des explorations et des prospections, le bassin d'alimentation n'a pas été précisé⁹.

Trois accès desservent la grotte. Les deux premiers, nous l'avons vu, sont étroitement liés à l'occupation médiévale de la cavité. Le troisième est d'ouverture accidentelle puisqu'il résulte du recoupement du toit de la diaclase par une ancienne carrière dont l'exploitation a pu faire disparaître d'autres vestiges archéologiques.

La grotte, orientée pratiquement ouest-est se compose essentiellement d'une galerie d'un développement total topographié de 68 m. Classiquement son creusement s'est effectué au dépens de joints de stratification et de diaclases au sein d'une assise de calcaire à rudistes de l'Angoumien inférieur. Parallèle au versant dans la partie reconnue pour l'instant, elle semble au-delà de la salle terminale s'infléchir vers le sud-est. Un ruisseau de régime pérenne le parcourt de bout en bout. Son cours apparent dans la zone aval peut être décelé dans le laminoir amont au gré de quatre entonnoirs de soutirage du remplissage.

Schématiquement, la cavité peut être subdivisée en trois parties :

— La première succède au vaste auvent rocheux fouillé de 1978 à 1983. Elle est constituée d'une galerie rectiligne de 16 m. de développement parfaitement parallèle au front de falaise. Largeur et hauteur oscillent de 1,50 m à 2 m. Plusieurs séries de feuillures de fermeture ont été façonnées de part et d'autre du conduit. En paroi nord est creusée une niche grossièrement semi-circulaire (embouchure 1,20 m). Un orifice étroit l'ouvre sur l'extérieur (0,30 x 0,15 m). Le sol de cette zone vestibulaire sert de lit au cours d'eau souterrain qui s'épanche sous le porche, ennoie le chantier de fouille et se mêle bientôt au ruisseau des Nouailles.

— Au niveau du second accès troglodytique (E2) la galerie se coude à deux reprises à 90°. Dans l'angle sud de la paroi aboutit un diverticule affluent de faible dimension. Vers l'amont le ruisseau sourd en période de crue sous un amoncellement de matériaux calcaires qui provoque une diminution de la hauteur du conduit. A l'étiage, une dérivation impénétrable récente lui trouve plus en aval un exutoire près de l'entrée E 2.

A 25 m de l'entrée principale E1, d'ultimes feuillures de fermeture ont été creusées dans la roche encaissante. Des déversements anciens de déchets de taille ont pu être ici effectués depuis la carrière sus-jacente. 17 mètres plus loin après une progression dans l'étage fossile une portion du grain karstique, établie sur diaclase, a été décoiffée par les carriers. A l'aplomb de cet orifice (E 3) existe un premier regard sur le cours en amont du ruisseau souterrain.

— A partir de ce point la progression s'effectue dans une galerie surbaissée dont la hauteur s'amenuise peu à peu (0,50 à 0,20 m). Ce secteur topographiquement

8. Ses eaux sont réputées bonnes pour les maladies de la peau des enfants (Cl. Barrière).

9. Les dolines absorbantes de Combe Vire (Saint-Front-sur-Nizonne) pourraient constituer l'extrême amont du réseau, leur désobstruction est programmée.

homogène, long de 24 m a reçu le décor magdalénien découvert le 9 mars 1986. La largeur oscille de 1,60 m à 2 m ; un remplissage argilo-sableux d'épaisseur variable masque le sol rocheux. A la faveur de trois entonnoirs successifs de soutirage profonds de 1 m environ le cours d'eau peut être à nouveau visualisé. Il circule dans la partie inférieure d'une étroite diaclase au dépens de laquelle il s'est enfoui bien avant la venue des artistes paléolithiques. Ceux-ci n'ont vraisemblablement guère bénéficié d'une hauteur plus importante du laminoir, le paléo-sol, n'étant généralement enfoui que sous 20 à 30 cm de dépôt alluvionnaire. Un seuil infranchissable (à désobstruer) interdit l'accès à une vaste salle très surbaissée en joint de strate. Cet évasement de la galerie semble se prolonger plus avant. Un sensible courant d'air aspirant (29 mars) est présent dans tout le secteur amont. Les possibilités de progression spéléologiques sont-elles pour autant importantes ? Seule la poursuite des travaux de déblaiement apportera une réponse ¹⁰.

V. — LOCALISATION ET PRE-INVENTAIRE DES FIGURATIONS PALEOLITHIQUES

Ce n'est vraisemblablement pas un hasard si les Magdaléniens ont retenu les 25 derniers mètres du laminoir terminal du réseau comme cadre de leur travail de gravure. L'exiguïté progressivement accentuée qui caractérise l'amont de la grotte, les difficultés de progression qui en découlent, l'éloignement de l'entrée principale E 1 seule existante alors certainement font de ce site une sanctuaire profond bien caractéristique des cultures du paléolithique supérieur.

Si elle n'en détermine pas l'organisation thématique, la morphologie du conduit conditionne la répartition spatiale des gravures. La hauteur réduite des parois, souvent corrodées ou masquées par le remplissage anclen, parfois perforées d'alvéoles d'origine fossilifère (rudistes) n'a pu faire de celles-ci le support préférentiel de l'imagerie magdalénienne. Seules de rares plages ont été exploitées accueillant toujours des œuvres de petite dimension. La voûte en revanche s'est avérée d'une utilisation intéressante en fonction de la planéité relative et de son extension. Elle autorise l'exécution de gravures nombreuse et de plus grande envergure.

Le ou les auteurs des figurations ont réalisé celles-ci dans des conditions de confort relatif, couchés sur le dos ou allongés sur le flanc selon qu'il s'est agi d'orner voûte ou parois.

Des apports alluvionnaires post-paléolithiques ont réduit la hauteur du laminoir de 10 à 30 cm, voire plus peut-être par endroits et bien des gravures sont aujourd'hui d'une lecture très difficile (réduction considérable du champ visuel).

Dans ce pré-inventaire, en l'attente d'une étude exhaustive approfondie qui sera menée avec le concours de B. et G. Delluc, nous éliminerons volontairement les tracés dont l'interprétation présente un caractère trop hasardeux. Nous retiendrons uniquement ici d'amont en aval signes et images génitales ou animalières correctement interprétées ou ayant fait l'objet d'une lecture vraisemblable.

PONCTUATION (N° 1 du plan).

Exécutées sur la voûte deux ponctuations légèrement ovalisées (diamètre 6 cm) sont distantes l'une de l'autre de 4 cm. De couleur noire, elles sont partiellement recouvertes de calcite. A la hauteur de ces deux signes, un panneau livre une intéressante figuration animalière (équidé encadré de tracés subverticaux et arciformes).

10. Cette désobstruction reste bien entendu subordonnée à une autorisation préalable de la direction régionale des Antiquités préhistoriques d'Aquitaine.

CHEVAL (N° 2 du plan).

La retombée de la voûte du laminoir précédant la naissance de la paroi sud conserve cette gravure qui s'inscrit dans un cadre de 0,50 x 0,20 m. Les traits de contour de l'équidé, vu de profil et orienté vers la sortie, sont peu accusés. L'animal est maladroitement représenté en attitude dynamique (la position des antérieurs évoquant le trot ou le galop). La crinière définie par un tracé parallèle à la naissance de la ligne cervico-dorsale constitue le seul détail anatomique véritable d'une œuvre très schématisée par ailleurs.

En paroi sud toujours, mais deux mètres en aval, une plage rocheuse de 68 cm d'extension a été ornée de deux nouvelles figurations animalières (cervidés) également orientées vers l'entrée de la cavité.

CERVIDES (RENNES ?) N° 3 du plan.

Les deux cervidés se suivent. Le premier incomplet semble-t-il et d'une exécution très maladroite ; ligne cervico-dorsale, tête, ramure, poitrail et membres antérieurs très schématisés sont cependant d'une lecture aisée. De nombreux tracés surchargent la gravure ; prolongeant chanfrein et naseaux de l'animal un signe en goutte d'eau est d'une interprétation délicate. Immédiatement en arrière du premier cervidé, un second animal (renne très certainement) a fait l'objet d'un travail plus soigné. Il s'inscrit dans un cadre de 0,30 sur 0,14 m. La position respective des membres antérieurs et postérieurs suggère la course, la tête du cervidé dont la ramure se réduit à un fin tracé envahi par la calcite est présentée retournée vers l'arrière plaquée contre l'encolure. La ligne de ventre a été dégagée en ébauche de champlevé. En avant du renne dont le corps est surchargé de multiples tracés, une figuration peu explicite s'apparente peut-être à celle qui accompagne le précédent animal.

PANNEAU DE VULVES (N° 4 du plan).

Le panneau de vulves est situé en paroi nord du laminoir, 4 m en aval des cervidés. Sur une longueur d'un mètre un bandeau rocheux est gravé de neuf images génitales féminines voir dix peut-être si l'on range dans cette catégorie six signes groupés, en batonnets, semblant converger. Ces vulves dont la plus grande n'excède pas 9 cm sont finement tracées les unes à la suite des autres. Elles peuvent être typologiquement réparties en deux catégories voisines selon que leur sillon médian se réduit à une simple incision ou se compose d'un triangle aigu à l'extrémité supérieure.

GRANDE FIGURATION ANIMALE (BISON ?) N° 5 du plan.

Au niveau du panneau de vulves mais gravée sur une plage plane de la voûte une grande figuration animale n'a pu être déchiffrée avec certitude. La lecture qui a été retenue des nombreux tracés qui la composent est celle d'un bison. Seul un relevé précis permettra de conclure quant à un éventuel chevauchement d'une seconde figuration.

A une distance de 2 m, en direction de l'entrée, la paroi sud regroupe signes en croissant et image génitale féminine inversée.

SIGNES EN CROISSANT ET VULVE INVERSEE 6N° 6 et 7 du plan).

De très petite dimension (inf. au décimètre) les signes en croissant sont difficilement visibles (finesse du tracé et recouvrement calcitique). Ils précèdent d'1 m une vulve plus vigoureusement gravée. Celle-ci haute de 9 cm se réduit à un graffite triangulaire à court sillon médian.

GRANDE IMAGE VULVAIRE (N° 8 du plan).

A la hauteur de la figuration précédente la voûte accueille, exécutée d'un trait peu accusé, une grande image génitale féminine (0,25 x 0,10 m) dont l'habituel sillon médian est ici remplacé par une ligne en goutte d'eau. D'autres tracés voisinent cette gravure (phallus en particulier ?).

FIGURATION ANTHROPOMORPHE (N° 9 du plan).

Cette gravure est tracée à la voûte du laminoir à 45 m environ de l'entrée E 1. Il s'agit d'une représentation anthropomorphe dont la tête vue de profil semble plus caricaturale que bestialisée (nez proéminent). Dos, bras, poitrine restent identifiables ; les membres inférieurs semblent absents. Peut-être n'ont-ils jamais été gravés en raison de la mauvaise qualité du support rocheux.

VULVE (N° 10 du plan).

En paroi sud au niveau de l'accès E 3, une concavité abrite une ultime vulve proche stylistiquement des images génitales du panneau N° 4.

Sur la voûte essentiellement bien d'autres graffites ont été répertoriés. Nos futurs relevés permettront d'en rendre compte comme notre prochaine exploration de la salle surbaissée amont vérifiera l'existence ou l'absence de gravures au plafond de celle-ci.

VI. — DATATION - CONSERVATION

Font-Bargeix ne conserve pas un art naturaliste aussi accompli que celui de la grotte voisine de La Mairie (Teyjat) à propos duquel on a pu évoquer la notion de réalisme photographique. Cette référence chronostylistique (Teyjat est reporté au style IV récent d'A. Leroi-Gourhan) peut guider un essai de datation des gravures de Font-Bargeix qui pourraient être immédiatement antérieures ou postérieures aux figurations relevées dans la grotte de la vallée de la Marcorive. En faveur d'une attribution ancienne (style IV ancien — Magdalénien III/IV, peut être retenue l'homothétie de vulves de Font-Bargeix et de Pergouset (Saint-Géry - Lot) ou de Comarque et Combarelles (Les Eyzies-de-Tayac - Sireuil) notamment. A Pergouset encore de multiples figurations « tracées à la diable » (Lorblanchet 1984) peuvent s'apparenter à certaines œuvres du nouveau sanctuaire périgourdin. Cependant B. et G. Delluc pensent que la schématisation du décor pariétal témoigne plutôt d'une phase de dégénérescence de l'art paléolithique évoluant vers l'abstraction azilienne. Ils rapportent les gravures à un style IV final et les datent d'environ 11.000 ans avant le présent. La fouille récente du porche de la cavité qui a livré un abondant mobilier attribué au Magdalénien VI conforte leur position.

Bien qu'il n'y ait pas nécessairement contemporanéité entre l'exécution des gravures et l'occupation du site¹¹ celle-ci paraît cependant ici probable d'autant qu'un remplissage identique recouvre à la fois le sol du sanctuaire et les horizons archéologiques magdaléniens du porche.

Réseau actif dont le développement potentiel pourrait excéder le kilomètre, Font-Bargeix est le siège d'échanges thermiques notables (courant d'air, condensation, ruissellements pariétaux) dont une des conséquences est la formation de voiles stalagmitiques masquant progressivement certaines gravures (localement, avec la chute de bloc porteurs de la voûte d'autres ont pu également disparaître. Des visites non contrôlées de la cavité peuvent mettre en danger le décor pariétal (exiguïté

11. La poursuite des fouilles révélera peut-être d'autres cultures antérieures. La zone gravée quant à elle est susceptible de livrer un éventuel mobilier archéologique.

du conduit ; frottements ou chocs engendrés par une progression malaisée en reptation.

VII. — LES POSSIBILITES D'AVENIR

Une grotte anthropiquement remaniée a été reconnue à 100 m à l'est de Font-Bargeix. Un comblement récent réduit sa pénétration à quelques mètres seulement. Elle pourrait être connexe au sanctuaire paléolithique ; un net courant d'air permet l'hypothèse.

BIBLIOGRAPHIE

- S. AVRILLEAU, Le Grand Cluseau de Champeaux. *Spéleo Dordogne*, N° 32, 1969.
 C. BARRIERE, *Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique*, Toulouse, T. 23 1981. T. 26 1984.
 C. CARCAUZON. Une nouvelle découverte en Périgord : la grotte préhistorique de Fronsac. *Sites* N° 22, 1984.
 C. CARCAUZON. La grotte préhistorique de Jovelle. *Sites* N° 23, 1984.
 DUCHADEAU-KERVASO. Les sites paléolithiques du bassin de la Dronne. *Bulletin SPF*, 1986. T. 83/2.
 B. et G. DELLUC. La grotte ornée de Comarque. *Gallia Préhistoire*, T. 24, fasc 1, 1981.
 P. FENELON. Le périgord morphologique. Lahure, Paris, 1951.
 M. LORBLANCHET. La grotte de Pergouset. *L'art des cavernes*. Paris, 1984.

La Font-Bargeix

Recherche étymologique des noms de lieux-dits proches du site de la Font-Bargeix, en vue de permettre une approche toponymique de ce site.

Les sources d'informations dont fait état le présent article sont tirées du dictionnaire étymologique des noms de lieux en France (A. Dauzat - Ch. Rostaing, 1971) et du dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France (A. Dauzat - M.T. Morlet, 1971) et cartes du XIX^e siècle du propriétaire de la grotte.

ORIGINE DE BARGEIX

Bargeix ne figurant dans aucun des dictionnaires, Barges sera retenu par analogie avec Bargeix, en tenant principalement compte du fait que la forme en « eix » correspond très certainement à une altération de l'orthographe en « es » qui exprime généralement un pluriel ; forme « eix » qui peut avoir son origine aux XVIII^e et XIX^e siècles, comme nous le verrons plus loin.

De nombreux exemples permettent de soutenir l'hypothèse d'un passage de la forme en « eix » à celle en « es » :

— Boulouneix, en Périgord, s'écrit Bolones au XIII^e siècle.

— Coulounieix (Périgord) s'écrit Colomnes au XIII^e siècle, avec des altérations successives au XIV^e siècle (1382) en Colonges au XV^e siècle (1415) en Colupnes, au XVIII^e siècle (1715) en Coloinneys.

Coulounieix ne peut apparaître par conséquent qu'après la date de 1715, soit au XVIII^e siècle et plus tard.

— Marsaneix (Périgord) s'écrit Marsanes au XIII^e siècle.

— Chaleix (Périgord) s'écrit Chalésium à la fin du XII^e siècle (1190) ce qui correspond sans doute à la forme en « es » (Chales) suivi du suffixe « ium » qui a pu disparaître plus tard. L'absence de documents postérieurs à 1190 ne permet pas de préciser la dérivation vers la forme en « es », forme de nombreuses fois observée au XIII^e siècle.

— Le Bourdeix (Périgord) s'écrit Bordeys au XVIII^e siècle (1760) ; une similitude avec Coloignays en 1715 est évidente. Là encore le manque d'informations n'autorise pas l'examen des différents stades de l'évolution de l'orthographe.

— Fouleix (Périgord) s'écrit Foles au XIII^e siècle.

Ces quelques exemples montrent bien le passage probable de Barges vers Bargeix plus récent.

Barges en Côte d'Or a une origine dans Bargas vers 775 ; Bargas étant l'augmentatif de Barga du gaulois qui signifie pente - meule (de foin) - maison. La signification retenue sera meule de foin. Les recoupements avec d'une part le patois « barge » qui veut dire meule de foin et la définition du dictionnaire des noms de famille, qui donne pour barge : « une grande meule (de foin ou de blé) placée dans la cour d'une grande ferme et caractéristique de celle-ci » m'ont guidés dans ce choix

(à noter : une parcelle de la propriété Puyberaud porte le nom de Barge - carte du XIX^e siècle). « Les formes du Sud-Ouest, Barge - Barguon, Bergeton désignaient le possesseur d'une barge, d'une bargette (petite barge) ». Une raison supplémentaire d'opter pour cette solution.

Il paraît peu vraisemblable, en effet, que Bargeix ait voulu désigner les pentes, les maisons et éventuellement les berges ou les barques qui sont des variantes possibles de barges.

Revenons à la Font-Bargeix ainsi nommée par commodité et en l'absence de toponyme (Barrière - 1981). Cette appellation est impropre si l'on considère le rapprochement difficile à établir entre une meule de foin et une fontaine. Les recherches ont par conséquent été portées dans une autre direction. L'examen de cartes de la propriété de Puyberaud (village voisin de Bargeix) datant du XIX^e siècle fait apparaître un certain nombre de lieux-dits avoisinant la fontaine.

La fontaine était englobée dans une parcelle portant le nom de la propriété (Puyberaud) ; des recherches sur Puyberaud ont été effectuées, sans toutefois déboucher sur quelque chose de probant. Les noms de parcelles sont les suivants :

— Les Tours ; d'après l'analyse étymologique ne semble pas présenter plus d'intérêt que Puybereau.

— Prê de Closac ; Closac qui vient de clos (ce qui est fermé). En rapport possible avec l'aménagement de l'abri et de la grotte de la Font-Bargeix dans sa zone d'entrée (Barrière 81-84) on peut signaler d'autre part des aménagements en cluzeaux au-dessus de la carrière souterraine à 300 m de la cavité de F-B et des structures de surface sans doute médiévales à moins de 100 m avec là encore des cluzeaux sous-jacents.

Le périmètre de la F-B a manifestement fait l'objet d'une occupation médiévale complétant celle de la grotte.

L'utilisation de Closac ou d'une de ses variantes associées à la font, fontaine ou font, même si elle est arbitraire sans preuve orale ou écrite, me semble plus appropiée que celle de bargeix (qui n'en est pas moins arbitraire). La composition clos + fontaine est d'ailleurs connue en Seine-et-Marne ; clos-fontaine (de Clausefonte, 1164) qui signifie source fermée.

Il va de soit qu'il ne s'agit nullement de modifier le toponyme utilisé depuis plusieurs années dans la bibliographie, mais des éclaircissements et un complément d'information s'imposaient depuis les publications de C. Barrière.

Je conclurai en espérant que ces recherches auront permis de mieux cerner la délicatesse de l'emploi d'un toponyme pour désigner un site si l'on veut respecter au maximum l'histoire de ce site.

GROTTE DE FONT-BARGEIX LE GISEMENT PREHISTORIQUE

Cette présentation du gisement préhistorique de la Font-Bargeix est le résumé du rapport préliminaire des fouilles de Cl. Barrière accompagnée de remarques personnelles. Elle ne constitue en aucun cas une analyse détaillée. Pour plus de précisions se référer aux travaux de l'Institut d'Art Préhistorique de Toulouse (Barrière, XXVI, 1984).

LE GISEMENT

Il s'agit d'occupations du paléolithique supérieur sous abri en relation directe avec un réseau souterrain actif, puisque le vaste porche occupé correspond à l'exutoire actuel d'un drainage hydrogéologique local (voir description géomorphologique).

Depuis la première occupation, c'est-à-dire la plus ancienne observée, on constate une activité sinon constante tout au moins fréquente du ruisseau souterrain durant les périodes préhistoriques considérées. Cette activité du ruisseau rend délicates les interprétations archéologiques, puisque les informations recueillies ne correspondent qu'à un stade postérieur à l'ultime instant d'occupation ; ce qui ne laisse à l'observateur qu'un contexte sensiblement bouleversé. Ajoutez à cela un aménagement médiéval immédiatement en contact avec les niveaux sous-jacents et vous obtenez un résultat difficilement exploitable sous l'angle paléo-ethnologique (structures d'habitat, aires de déplacements, secteurs réservés à une tâche particulière, etc.).

L'abri est orienté nord-est ce qui est en contradiction avec la vieille théorie d'une exposition systématique des stations et gisements paléolithique supérieur à dominante sud. Il est à noter malgré tout que cet exemple fait partie de quelques exceptions à cette règle et ne remet pas en question la grande majorité des gisements orientés plein sud. Paramètre somme toute assez logique compte tenu des conditions climatiques générales de l'époque. La recherche du confort et des meilleures conditions de vie ne date certainement pas d'aujourd'hui. Au sujet des emplacements des sites paléolithiques, voir les travaux de Bouvier, Duchadeau-Kervaso, Bordes et autres (article et bibliographie dans B.S.P. F., tome 83, n° 2).

Deux niveaux distincts ont été mis en évidence. Niveaux paléolithique supérieur final (Magdaléniens V et VI). Pour ma part j'opterais plus volontiers pour un Magdalénien VI, VIa ou VIb ou les deux qui de toute façon ne sont pas des critères culturels et encore moins des critères chronologiques absolument fiables et à l'intérieur desquels l'ambiguïté est bien supérieure à la certitude.

La première occupation semble s'établir sur les strates effondrées de la voûte. Ce processus inexorable de l'évolution karstique est accéléré, selon certaines recherches, très discutables par ailleurs, par des conditions climatiques assez froides. Ce qui tendrait à suggérer la place du premier niveau dans un cadre climatique postérieur à une période de grand froid.

En réalité, les observations actuelles sous un climat tempéré montrent qu'il faut être plus prudent avant d'attribuer essentiellement aux phases très froides les modifications karstiques de grandes envergures. Dans le cas présent, l'évolution d'un abri sous roche. Les exemples sont nombreux où la complexité d'un tel processus est très bien illustrée.

L'effondrement récent dans la vallée des Eaux-Clares (Charente) où un surplomb rocheux de plusieurs dizaines de tonnes (60 t) s'est détaché de la falaise, suffira à conforter ce point de vue. Un deuxième surplomb plus volumineux menace d'imiter son voisin proche. La municipalité a dû protéger les alentours du bloc rocheux. M'étant rendu sur place, j'ai pu constater une activité karstique importante dans ce secteur, surtout sur les fronts de falaises bien exposés. La gélifraction récente y est abondante ; souvent les éclats superficiels sont de dimension importante (40 à 50 cm). Le pied des falaises subit l'action du gel et des agents chimiques (altération), éoliens, etc. Les horizons calcaires les moins résistants se décomposent à des vitesses perceptibles sur quelques années voire quelques mois. Les fissures naturelles élargies par le ruissellement des eaux superficielles et l'action du gel, sont empruntées par les racines des arbres et arbustes qui contribuent pour une large part à l'altération du massif rocheux. De nombreux décollements sont visibles un peu partout et n'attendent probablement pas la prochaine glaciation pour venir s'ajouter aux matériaux déjà effondrés depuis des millénaires.

Dans une moindre mesure, au ruisseau souterrain de Beaussac, les cinq premiers mètres du boyau d'accès ont particulièrement subi les effets du gel sur tout le pourtour de la voûte. La quantité d'éclats représente plusieurs kilos, fait remarqué récemment.

Un cas identique, à l'abri sous roche du Pouffon (Beaussac) où le sol de l'abri est recouvert de 10 à 15 cm d'éclats tombés du plafond postérieurement à notre visite de 1982. La liste serait longue d'exemples d'abris aux pieds desquels des blocs effondrés depuis peu de temps sont visibles.

Revenons à nos deux niveaux paléolithiques supérieurs. Il aurait été intéressant de faire une observation comparative du mobilier de ces deux séquences (graphique cumulatif) mais l'inventaire sommaire des pièces lithiques recueillies englobe l'ensemble du mobilier sans différencier les niveaux, hormis pour quelques types caractéristiques. Toutefois l'examen des industries dénote bien la présence d'un Magdalénien final suivi d'un Magdalénien proche de l'Azilien, comme l'a justement fait remarquer C. Barrière.

Dans l'ordre du pourcentage décroissant des type d'objets lithiques on constate une nette supériorité des lamelles à dos (à bord abattu) au nombre de 337, de différents types (retouchés à droite ou à gauche, sans plus de précisions : voir Lascaux inconnu. CNRS 1979).

Viennent ensuite les burins (219) de types divers avec seulement 4 burins vec de perroquet. 369 chutes de burins ont été dénombrées. Cl. Barrière signale à ce propos : « ...Les chutes de burins sont nombreuses (369) et montrent que des burins ont été ravivés de nombreuses fois (jusqu'à cinq fois) après des utilisations qui n'ont rien à voir avec l'outil-burin ». S'agit-il de traces d'usure particulières, frottements par exemple ? »

Nous n'en savons malheureusement pas plus. Aucune de ces pièces n'a fait l'objet d'un dessin. Ces observations sont peut-être à mettre en rapport avec les gravures pariétales de la grotte.

Barrière signale également 21 microburins, 1 triangle qui se raccorde à son microburin de base et 2 pièces de technique dans la partie supérieure du gisement.

La technique de fabrication des microburins a été longuement débattue et expérimentée par de nombreux auteurs (Breuil, Tixier, Siret, etc.), technique souvent pratiquée pendant la grande période post-glaciaire appelée Mésolithique. En outre cette technique d'obtention des microburins, des trapèzes et triangles a été constatée au cours d'une fouille récente dans un Magdalénien moyen (Théorat, près Neuvic-sur-l'Isle, 24) (Moissat J.C. In verbis).

Les grattoirs sont au nombre de 110, de types variés, avec quelques grattoirs doubles et grattoirs-burins (fréquents au Magdalénien final). Ces grattoirs sont plus fréquents dans la partie gauche du gisement, vers l'accès à la grotte.

Quelques grattoirs ronds et unguiformes sont présents dans la partie supérieure. Types bien représentés au cours de l'Azilien.

Les pointes sont de différents types, pointes de Teyjat, pointes de Laugerie-Basse, pointes à cran (magdaléniennes), pointes aziliennes à dos et troncatures, lame à utilisation d'angle sur cassure, lames et éclats utilisés, lames à crête.

Barrière évoque la possibilité, par rapport à quelques pièces, de l'existence d'un niveau épipaléolithique proche de la surface mais bouleversé par les occupations postérieures. Je pense que ce mobilier n'est pas forcément dissociable de celui du deuxième niveau du fait même de ces remaniements. En fait, l'ensemble du mobilier lithique de la deuxième séquence et des pièces disparates de la surface du gisement conviendrait bien à une culture de transition entre un « Magdalénien » très tardif et un « Azilien » encore à peine esquissé.

Le matériel osseux est très pauvre — trois bases de grosses sagaies à double biseau (caractéristiques d'un Magdalénien final). La base d'un harpon à double rang de barbelures, fracturée au-dessus du deuxième ardillon. L'extrémité de deux barbelures étant brisée, il n'est pas possible de savoir s'il s'agissait d'un harpon à contour arrondi ou anguleux. Ce dernier type étant considéré comme un fossile directeur d'un Magdalénien VI b. Les incisions visibles sur la face dessinée paraissent

représenter des chevrons pour les trois premiers signes, les suivants interrompus par la fracture sont peut-être des croissants légèrement arqués vers l'intérieur du fût. On perçoit le départ de l'incision médiane d'un des arpillons. Quelques fragments d'os portent des traces d'utilisation.

Pour la partie « art », des fragments d'os se raccordant pour la plupart, présentent des tracés qui ont pu autoriser la lecture d'une figure animale indéfinie (peut-être un ours). Une perle en pierre, une valve de fossile percée, plusieurs fossiles (oursin, rhynchonelles).

Du côté faunistique, un grand nombre de restes en mauvais état de conservation, indéterminés. Les espèces reconnues et intéressantes les deux niveaux préhistoriques sont :

- le renne - alignement des dents (mandibules dissoutes),
- une portion de bois de massacre avec une petite partie du crâne et un andouiller,
- cheval, bison, cerf, sanglier, petits carnassiers, rongeurs,
- ossements humains, une incisive, des fragments d'os crâniens, orbite gauche, fragments de pariétal et d'occipital. Un morceau de diaphyse d'humérus.

On peut mentionner également dans la première séquence une structure (?) sous forme de cuvette constituée de plusieurs stades de remplissages. La difficulté qu'il y a à lire les différentes coupes et le manque de détails dans le texte ne permettent pas de développer ce point.

CONCLUSION

Le profil général de l'industrie des deux niveaux situe les occupations approximativement à la fin du Dryas récent (Dryas III) et pourquoi pas à l'intérieur d'une phase marquant la liaison entre l'extrême fin du Dryas III et le début du préboréal, particulièrement pour la dernière séquence.

Le Dryas récent représentant la phase ultime de refroidissement (tardiglaciaire) de la grande période « glaciaire » de Würm, entrecoupée de phases de réchauffement (interstades). Le préboréal correspondant, lui, à la première phase de la période postglaciaire dans laquelle nous vivons.

Les datations « absolues » faisant défaut pour ces périodes il est délicat de discuter de la position chronologique sans tomber dans la spéculation. Toutefois en restant très approximatif et large, on peut avancer l'hypothèse d'une date comprise entre 9.500 et 8.500 avant notre ère. Ce qui concorderait (trop bien) avec les estimations chronologiques des gravures de la grotte.

Il n'est pas impossible qu'il ait eu une occupation précédant l'effondrement de la voûte de l'abri et la contemporanéité des tracés anthropiques et du gisement n'est pas encore établie. Nous devons donc nous contenter d'attendre une éventuelle reprise des fouilles (avec l'étude du remplissage de la grotte) qui permettront peut-être d'en savoir plus.

Didier RAYMOND.

Les églises de Larochebeaucourt et d'Argentine

Dans les cahiers de Maxime Dannery qu'avait recueillis Jean Secret et qui sont aujourd'hui aux Archives de la Dordogne ¹, il en est un intitulé *notes sur les églises et paroisses du Périgord* qui, de la page 25 à la page 35, est consacré à Larochebeaucourt et à Argentine.

Rappelons tout d'abord que Maxime Dannery, né à Thiviers en 1858, mort à Périgueux en 1936, fut un architecte exerçant les fonctions d'inspecteur des Monuments historiques. Ce qui donne du poids aux notes précitées. Les ayant lues, je me proposais de les utiliser, voire de les compléter *in situ* quand, pour ce qui concerne Larochebeaucourt, Henri Mazeau m'a offert la plaquette dans laquelle il a lui-même étudié l'église de Laroche, placée sous le patronage de saint Théodore, et que je remets à notre société pour sa bibliothèque. Bien que la plaquette de M. Mazeau développe davantage le sujet, ce qu'il dit s'accorde suffisamment avec les *notes* de M. Dannery pour que je n'y revienne pas.

En ce qui concerne Argentine, l'ancien inspecteur des Monuments historiques est beaucoup plus bref. Le voici :

« L'église est de style ogival, composée d'une nef et d'un bas-côté qui en est séparé par deux colonnes. Cinq fenêtres. Le clocher est au transept au-dessus d'une coupole ; il a 15 mètres de hauteur. Cloche Sancta Martine, année 1725, ora pro nobis. Parrain et marraine, des Galard de Béarn ».

M'étant rendue sur place en compagnie de notre distinguée collègue Mme Robin, qui a fait des photographies, cette description d'un édifice étonnant pour le hameau d'aujourd'hui, qui ne compte que deux ou trois maisons, m'a paru un peu courte et mériter d'être reprise avec plus de soin.

1. 2 J 1298.



L'aspect intérieur et extérieur de l'église d'Argentine, sise à 2 km environ de Larochebeaucourt, témoigne de trois époques dans sa construction. L'abside et le clocher aux fenêtres plein cintre sont romans. A l'intérieur, il reste de cette époque la voûte en berceau du chœur dont un bandeau mouluré souligne la naissance. Remanié très maladroitement et en fort mauvais état, ce chœur a été séparé de ce qui devait être plutôt un avant-chœur qu'un transept par un demi-mur en briques et parpaings édifié en coupant à mi-hauteur des colonnes qui soutiennent un arc plein cintre. Cette fâcheuse modification ne doit dater que du début de notre siècle ou de la fin du XIX^e.

La nef, bien conservée, est à deux travées voûtées d'ogives que soutiennent deux gros piliers ronds d'une circonférence de 3 m 40. La belle photographie de notre collègue René Bourland montre leur robuste élégance. Au nord, l'ajout d'un bas-côté atteste le besoin d'agrandissement de cette église. Il date du XVIII^e siècle et possède un autel qui est aujourd'hui le seul conservé. Le soin avec lequel il fut décoré conduit à se demander s'il ne fut pas, alors, le maître-autel. Cette transformation architecturale de l'édifice est à rapprocher de la date 1725 relevée sur la cloche par Maxime Dannery, les Galard de Béarn, châtelains de Larochebeaucourt, étant alors les seigneurs des deux paroisses. On peut penser qu'ils furent les initiateurs (et les payeurs !) du travail.

Pour en revenir à l'autel, au-dessus de sa table de pierre se dresse une sorte de rétable dont les deux colonnes cannelées, à chapiteaux corinthiens coiffés de pots à feu, soutiennent une corniche. Au-dessus, un fronton triangulaire s'orne de motifs floraux.

Ouvert à l'ouest, le portail très simple, sans aucune ornementation, est plein cintre. Autre petite porte au sud, beaucoup plus récente et sans style. sur le mur sud, on distingue la trace d'un cadran solaire. Enfin, à l'intérieur, une chaire en bois fort modeste et en mauvais état est le seul mobilier des lieux.

Ce que dit le chanoine Brugière qui, dans le dernier quart du XIX^e siècle, fit l'inventaire des paroisses du Périgord² laisse penser qu'alors celle d'Argentine commençait à être désertée. En effet, au lieu de citer, comme ailleurs, le prêtre résidant, il écrit : « Il y avait un clergé à Argentine avant la Révolution ».

C'est donc que, déjà, l'église n'était plus qu'occasionnellement un lieu de culte. Elle a dû continuer de l'être pour des funérailles, ainsi que l'attestent des tombes assez récentes dans le cimetière tout voisin, sans que personne songe à la restaurer. Ou, si l'on y songeait, faute de moyens pour l'entreprendre.

Alberte Sadouillet-Perrin.

2. Bibliothèque de l'évêché



Cadran solaire sur le clocher de l'église d'Argentine
(2 km au sud de Larochebeaucourt)

Le clergé du district d'Excideuil

Notices biographiques

Dans un *bulletin* précédent (1983, pp. 286-306) une statistique sur le clergé de ce district a déjà paru, statistique se terminant par la simple liste des 214 prêtres de ce district. Aujourd'hui cette statistique peut être heureusement complétée, je pense, par les notices biographiques de ces 214 prêtres.

Ces notices sont présentées selon la même méthode que j'ai déjà utilisée pour celles du district de Nontron (1982, pp. 189-234). Elles sont rédigées en style « télégraphique », et je prie les lecteurs de m'en excuser, mais une présentation plus littéraire aurait demandé trop de place. Elles sont donc plus à consulter comme un répertoire qu'à lire comme des biographies bien achevées.

De plus ces notices ne peuvent malheureusement pas indiquer les sources d'où elles sont tirées. L'exposition systématique de toutes ces sources aurait nécessité plus de place encore que les biographies elles-mêmes. C'est pourquoi, comme pour le district de Nontron, j'ai présenté ces sources dans un travail polycopié qui a été déposé aux Archives départementales de la Dordogne et à la Bibliothèque municipale de Périgueux. Ainsi, tous ceux qui le désireront pourront y trouver toutes les preuves manuscrites ou bibliographiques des 214 notices données ici¹.

PRESENTATION DES NOTICES

Les noms et prénoms présentent très souvent de nombreuses variantes. Je n'ai pas mentionné ces dernières, car elles l'ont déjà été dans la liste publiée dans le *bulletin* de 1983, pp. 297-303.

Dans la mesure du possible, toujours les dates précèdent les « événements » biographiques. Une date précise indique que cet événement s'est bien passé ce jour-là. En revanche, quand seule l'année est mentionnée, on

sait seulement que l'événement a eu lieu dans le courant de cette année-là. Enfin une date mise entre parenthèses veut dire que tel événement était certain à cette date-là, mais avait pu se passer antérieurement.

En général, toutes les dates sont données d'après le calendrier grégorien, sauf quand il s'agit d'indiquer des années révolutionnaires dans leur totalité.

Le 16 mars 1789 est la date de l'assemblée des trois ordres à Périgueux pour préparer les Etats généraux. A cette date sera indiquée la présence ou la représentation des curés à cette assemblée.

Les traitements, pensions, taxes, ventes... sont toujours évalués en livres, mais seul le chiffre est mentionné (ex. : trait. 700 = traitement annuel de 700 livres).

Pour éviter d'allonger ces notices, les abréviations suivantes ont été utilisées :

abd. = abdication (démission).

c. = curé (de).

dess. = desservant.

h. = habitant (à).

H-V = Haute-Vienne.

inst. cano. = institution canonique donnée par l'Evêque.

m = mort (à).

pens. = pension annuelle ou pensionné (à).

Px = Périgueux.

réfr. = réfractaire (en principe au serment constitutionnel).

rel. = religieux.

révol. = révolutionnaire.

serm. = serment.

serm. const. = serment constitutionnel (du 26/12/1790).

serm. fidélité = serment de fidélité à la République (15 brum. VIII).

serm. haine = serment de haine (du 19 fructidor V).

serm. lib. = serment de liberté (du 14/8/1792).

serm. peuple souverain = déclaration du 7 vendémiaire IV.

trait. = traitement annuel.

trim. = trimestre.

v. = vicaire (à).

? = fait, date, douteux.

Quelques notices se terminent par la parenthèse : (disparu), ce qui veut dire que j'ignore le reste de la vie de ce prêtre, et en particulier le lieu et la date de sa mort. Et je serais très reconnaissant à tous ceux qui, lisant ces notices plus ou moins incomplètes, pourraient me fournir des renseignements supplémentaires, voire des corrections, de bien vouloir m'en faire part.

Enfin, sur ces 214, 19 prêtres ont déjà eu leur notice dans le district de Nontron. La nouvelle notice qui leur est attribuée ici sur le district d'Exci-

deuil ne reprend pas les éléments déjà donnés, mais elle apporte des compléments, parfois des rectificatifs à la précédente.

R. BOUET

Javerlhac, 24300 Nontron.

NOTE (1)

Cette recherche biographique n'est jamais pleinement terminée. Aussi des renseignements complémentaires, trouvés après la rédaction de ces notices, peuvent toujours figurer dans mon fichier personnel. Ce dernier est à la disposition de tous ceux qui désireraient le consulter. Et merci à tous ceux qui pourraient m'aider à le compléter.

1. — AGUIRE Jacques.

Né 27/9/1734 (sans doute à Allassac (Corrèze) 1785 c. Salagnac (alors du diocèse de Limoges, puis du département de la Corrèze) 16/5/1789 représenté à l'Assemblée de Limoges par J.-M. Cheyrou, c. Nexon (Hte-V) (1791) trait. 1200. Le décret du 23/8/1793 fait passer Salagnac de la Corrèze à la Dordogne ; il est alors dans le district d'Excideuil où il perçoit le 4^e trim. 1793 : 270. (12/1/1794) abd. et certificat de civisme pour se retirer dans sa famille. An VIII (?) à Allassac : pens. 1000. 1802-1805, toujours à Allassac (disparu).

2. — ANDRAUD Louis.

Né vers 1724. 1769 c. Dussac 1772 porte plainte pour un enterrement. 16/3/1789 représentés par Faure, c. Neuvic. A dû résigner après juillet 1789. 16/9/1790 m. Dussac.

3. — ARDILLIER François-Paul.

Né 29/1/1735 à La Rochelle (Ch.-M.) Prêtre ; jésuite. Après suppression de son ordre, aumônier aux Îles St-Pierre et Miquelon (4 ans et demi). Puis s'est retiré chez son frère à Excideuil sans fonction eccl. avec une pens. : 400 à laquelle il renonce en 1790. (1791) Pour ses revenus de 6 bénéfices le district de Px lui donne une pens. de 1350 qu'il touche jusqu'en juillet 1792, après renonce à tout trait. (1791) refuse le serm. const. comme « non fonctionnaire ». 25/1/1793 h. « La Cousse » de Coulaures, demande de jouir du domaine de « La Berlandie ». 30/3/1793 serm. lib. mai 1793 reclus comme suspect, mais par erreur. 15/5/1793 libéré (ami de Roux-Fazillac) novembre 1793 se déprêtrise (?) 7/12/1793 dénoncé comme déportable ; reclus à Px. 17/1/1794 pétition en sa faveur. 22/3/1794 scellés sur ses papiers, h. à « Fosselandrie » de Coulaures. 5/7/1794, jugé, libéré. 24/9/1794 pétition contre une réquisition An XI (?) à Tourtoirac, agriculteur, pens. 1000 (disparu).

4. — AUCAMUS Jacques.

Né 16/5/1756 à Dun-le-Palestel (Creuse) 20/5/1770 prêtre à Limoges Vicaire à St-Sulpice-le-Danois (Creuse) puis à Fressinet (Hte-V) Peut-être v. à Limoges (Hte-V) 15/9/1792 v. St-Jean-de-Côle. Trait. 700 payé jusqu'au 4^e trim. 1793. Ventose II arrêté pour « des lettres suspectes » ; reclus à Px. Avril 1794 part pour Rochefort, embarqué sur le « Washington ». 4/4/1795 libéré à Saintes, se retire à Limoges. Recherché après la loi 3 brumaire IV, se cache. 5/11/1795 signalé à Limoges comme h. à Tard près d'Aixe. Au Concordat reste v. St-Michel-les-Lions à Limoges où m. en décembre 1826.

5. — AUDEBERT Bernard.

Né 11/11/1734 (sans doute à Mayac) frère de Jacques c. Sarliac. 1775 c. Antonne 16/3/1789 représenté par son v. Lavigerie. D'octobre à novembre 1792, à Px, attend son entrée à la Maison Commune (18/4/1793) reclus à Px. 21/5/1795 se retire à Coulaures chez un neveu. 29/8/1795, à Antonne, soumission aux lois. 19/9/1795 demande d'exercer le culte à Antonne. An VI sur canton de Savignac-les-Eglises, sujet à la réclusion. 1802 proposé pour Antonne-et-Trignonant. 1803-1810 dess. Antonne. 7/9/1810 m. Antonne.

6. — AUDEBERT Jacques.

Né 6/9/1752 à Mayac (frère de Bernard c. Antonne) 1773 c. Sarliac. 16/3/1789 représenté par G. Montaigut c. La Cité de Px. D'octobre à novembre 1792, à Px, attend son entrée à la Maison Commune. (18/4/1793) reclus à Px. 21/5/1795 se retire à Coulaures chez un neveu. 29/8/1795 infirme, dispensé de réclusion. 4/3/1797 reclus sorti pour raison de santé. An VI à Coulaures sujet à la réclusion. Début 1802 exerce à Coulaures. 1803 nommé à Coulaures 1803-1819 dess. Coulaures. 10/3/1819 démissionne pour santé. Peut-être m. le 19/12/1819.

7. — AUDEBERT Jacques.

Né 18/3/1726 à Tourtoirac (?) D. th. 1756-1762 v. 1762-1791 c. Cherveix. 16/3/1789 représenté par Maufrage c. Tourtoirac (1791). Réfr. trait. (cf. 14 ans) 1479 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trim. 1791, époque où il a été remplacé. 15/10/1792 pétition pour rester à Cubas, infirme. 16/10/1792 à Excideuil, n'est pas allé encore à la Maison Commune à cause de sa pétition en cours. Au Concordat, à Cubas, pensionné ; ne reprend pas de service. 20/11/1805 m. Cubas.

8. — AYDIE (d') François-Odet.

Né vers 1702 au château de Vaugoubert à Quinsac. Abbé de St-Angel, chanoine de Tours. 1736 aumônier du roi 1737 abbé de l'abbaye d'Uzerche. 1745 abbé de Savigny (Manche). 1745 retiré au château de Mayac. 1790 retiré à Px chez sa nièce, Mme de Montcheuil. 7/10/1791 pens. 1000. 16/7/1792 pétition au district d'Excideuil pour trait. 3^e trim. 1792 : (1500) et 4^e trim. 1792 (270) payés par district d'Excideuil. 31/5/1794 vu son âge, exempté de réclusion. Serait m. à Px en 1794.

9. — BAGNON Jean-Ignace.

Né 6/12/1720 à Lyon. Génovéfain de St-Jean-de-Côle. 1772 prieur-curé St-Sulpice d'Excideuil. 16/3/1789 représenté par J.-P. Bonneau, v. Dussac. (27/7/1789) résigne à ce J.-P. Bonneau. 16/4/1790 à St-Jean-de-Côle déclare vouloir sortir de sa Congrégation. (1791) Pens. 964 payée jusqu'en 1793, h. St-Jean-de-Côle. 7/10/1792 serm. lib. 2/12/1793 taxe révolutionnaire : 200. 27/4/1794 scellés sur ses papiers. 11/8/1795 pétition pour pens. Ans VI à VIII pens. sur canton de Dussac. An VIII (?) h. St-Sulpice, non rétracté. 21/10/1799 m. St-Sulpice-d'Excideuil.

10. — BAPTUDE Jean-Baptiste.

1781 v. 1782 c. La Chapelle St-Jean. 16/3/1789 représenté par Chateau, c. La Nouaillette. (28/5/1791) Réfr. trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792. Novembre 1792, reclus à Px, à la Maison Commune, An VI, h. St-Rabier, sujet à la réclusion.

11. — BARBARY-DE-LANGLADE Alphonse.

Né 12/1/1752 à ? 1788 c. Mensignac 16/3/1789 représenté par Gros c. St-Martin-de-Ribérac. 27/3/1791 serm. const. 6/5/1791 Trait., pour 1790 : 475. 7/10/1792 : serm. lib. An II, pens. sur district d'Excideuil. 27/4/1794, h. Excideuil ; scellés sur ses papiers. Ans VI à VIII, pens. Excideuil. An VI a prêté tous les serm. ; exerce le culte (peut-être à Sarrazac) ; non rétracté. 1802, adhère au Concordat ; proposé pour Mensignac et St-Pantaly-d'Excideuil. 30/7/1803 refuse Mensignac, préfère St-Pantaly où il exerce depuis quelque temps. 1803-1835 dess. St-Pantaly 18/6/1807, serm. de fidélité. (1819) assermenté ; non rétracté. 1835 retiré. (disparu).

12. — BARBUT Etienne.

22/12/1781 diacre de Px ordonné prêtre à Limoges par Mgr D'Argenté 1782 v. Tourtoirac. D'avril 1789 à octobre 1791 remplacé aussi Laporte à St-Martial-Laborie. (17/3/1791) Réfr. trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792. 25/6/1791 accusé d'Inclivisme. 9/12/1791 dénoncé pour refus de baptême. 9/9/1792 passeport pour L'Espagne. 28/3/1793 envoie une lettre d'Espagne (Disparu. m. en Espagne ?).

13. — BARDON-LACROUZILLE François.

Né 22/5/1755 (ou 22/11/1755) à Ségur (Corrèze) fils de Léonard et Marguerite Grand (1789) v. Champagnac-de-Bruzac. 11/6/1791 sur district de Ribérac, trait. de 1790 : 700. 30/7/1792 serm. const. à Ségur. 4/1/1793 envoie à Ségur son serm. lib. 2/10/1793 dess. St-Cyr-les-Champagnes. 4/2/1794 démissionne ; dénoncé par le Comité de surveillance d'Excideuil d'être réfr. ; d'où un mandat d'amener contre lui. 6/2/1794 fournit les certificats de Ségur pour tous ses serm. 28/10/1801 proposé pour St-Cyr. 1802) proposé pour St-Cyr qu'il dessert actuellement. 20/1/1803 prend un exeat à Limoges pour le diocèse d'Angoulême. 1803-1818 dess. St-Cyr-les-Champagnes. 3/6/1807 serm. de fidélité. (1818) Bon caractère et bonne moralité, paraît dévoué au roi. 31/8/1818 m. St-Cyr-les-Champagnes.

14. — BEAU de VERDENY Bernard (en religion ; Philippe).

Né 10/8/1724 à Coulaures, fils de Pierre, sieur du Claud, bourgeois et Madeleine de La Peroine. Recollet ; 30/4/1747 vêtue. 1/5/1748 profession à Px. Gardien de St-Léonard (Hte-V). Sur district d'Excideuil, pens. 800 payée du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1792. Du 30/5/1791 à fin 1792, dess. Mayac. 13/11/1793 un BEAU (lui ?) h. « La Pinsonnie » de Coulaures est l'objet d'un mandal d'arrêt. Ans II-III, reclus. 16/3/1795 « en arrestation chez son frère », libéré par Bordas. 29/9/1795, reclus sort, réfr. ; reclus de nouveau après la loi du 3 brumaire IV. (18/1/1797) reclus à N-D de Px. 22/4/1797 libéré, va à Coulaures. An VI sur canton de La Linde a prêté tous les serm. ; exerce le culte, mais le canton de Savignac-les-Eglises le signale à Ste-Colombe comme sujet à la réclusion. 7/4/1799 arrêté à Lalinde, jugé à Px, libéré et mis sous surveillance à Coulaures chez son frère. An VIII (?) Réfr. h. St-Jean-de-Côle. 1802, 1805, h. St-Pierre-de-Côle. 13/6/1808 m. à ?

15. — BEAUREGARD (Prénom : ?).

Du 7/8/1775 au 23/10/1787 c. Mensignac. Résigne alors sa cure avec pens. Sur district d'Excideuil touche sa pens. de 800 du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. 27/4/1794, h. Excideuil, scellés sur ses papiers. 23/5/1799 décès à Excideuil d'un Jean-Baptiste Beauregard natif d'Excideuil, à 72 ans (lui ? pas mention de « prêtre » dans cet acte).

16. — BEAUREGARD Antoine.

Né 16/3/1731 à ? 1764 à fin 1788 c. Clermont-d'Excideuil (1788) résigne à Jean Combescot. 8/9/1789, h. Excideuil, élu conseiller municipal. Pens. 908 payée du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. 14/7/1791 assiste à la Fête de la Fédération comme « prêtre patriote » 1/10/1792 serm. lib. Ans VI à IX pens. sur canton d'Excideuil. An VI a prêté tous les serm. ; exerce le culte ; non rétracté. 23/2/1800 décès à Excideuil d'un Antoine Beauregard (sans doute lui, mais pas mention de « prêtre » dans cet acte).

17. — BEAUREGARD Marcelin.

1780 c. Nanthiat 16/5/1789 représenté à l'assemblée de Limoges par Labiche de Reignefort chanoine de St-Martial de Limoges. (25/5/1791) serm. const. Trait (cf. 14 ans) 1259 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792. A dû se rétracter et s'exiler. 22/9/1793 vente de son mobilier comme émigré. En vendémiaire et pluviôse III mentionné comme « déporté » (Disparu, peut-être m. en Espagne).

18. — BEAUROYE de VILLAC (de) Charles.

Né vers 1708 à « Lapeyre » d'Hautefort. Abbé commendataire du Chalard. 16/5/1789 représenté à l'assemblée de Limoges par La Rouverade chanoine de St-Martial de Limoges. (1792) h. Coubjours. 15/2/1792 décédé à Lavaisse de Segonzac (Corrèze). 16/12/1792 inhumé à Coubjours.

19. — BEAUVAIS Pierre.

Né 10/5/1760 à ? Génovéfain (?) 7/6/1790 v. St-Pierre-de-Côle. 13/6/1791 serm. const. avec restriction, donc réfr. (1791) Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1792 (Ensuite exilé ? Caché ?) 28/10/1802 adhère au Concordat, dess. Cumond où il est proposé. 30/7/1802 semble h. à Chassigne, dess. actuel de Bourg-de-Bost et Chassigne, « très aimé, à conserer ». 1803 nommé à Cumond 7/7/1811 m. à ?

20. — BESSE Jean-Baptiste.

Natif des « Moulières » de Milhac-de-Nontron. 1774 c. Ste-Marie-de-Frugie 16/5/1789 représenté à l'assemblée de Limoges par Mousnier c. St-Pierre-de-Frugie. 1791, pétition pour dîmes ; signe une lettre contre Pontard. (21/5/1791) serm. const. Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792. A dû se rétracter et s'exiler. 3/10/1794 séquestre sur ses biens aux « Moulières ». (Disparu. — peut-être m. en Espagne ?).

21. — BETAÏLLE Jean-Baptiste.

Né 25/12/1719 à Paussac (1750) c. des Temples, de l'Eau et du Sec. 16/3/1789 d. th. représenté par Charles Magne c. Change. (3/5/1791) serm. consti. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Messidor II. 2/1/1794 dénoncé par Société Populaire de Ste-Orse ; se réfugie à Lisle. 27/4/1794 scellés sur ses papiers 13/6/1795 sur district de Px, pétition pour pens. 19/11/1796 m. Lisle.

22. — BEYLOT Jean.

Né 2/12/1723 à Eyzerat. 1772 c. Pressac-d'Excideuil. 16/3/1789 représenté par P. Parrot c. Grignols. Janv. 1791, pétition pour trait. (3/4/1791) serm. const. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Messidor II. Mars 1794 cesse ses fonctions. 27/4/1794 scellés sur ses papiers. (30/10/1796) h. Négrondes ; pens. 1000. 13/8/1796 m. Anlhac (sur un chemin).

23. — BILLARD Jean-François (en religion : Junien).

Né vers 1715 à Saintes (Ch.-M.) sur la paroisse Ste-Colombe, fils de François et Estelle Souvetier. Recollet : 15/11/1733 vêtue 16/11/1734 profession à Px. 1746 à Libourne 1747-1750 à Bordeaux, 1751 à Ste-Foy-le-Grande, 1764 et 1781 signe des actes de vêtues aux clarisses de Saintes 1770 à Saintes. Avril 1790 au couvent de Thiviers. Pens. 1000 payée par district d'Excideuil du 1^{er} au 3^e trim. 1791. Pendant la Révolution aurait résidé à Saintes (apostat) (Disparu).

24. — BLANCHARD Martial.

Né 29/2/1736 à Aix (H-V) fils de Jean et Jeanne Robert 24/12/1762 v. Tarnac (H-V) puis Cognac (H-V) puis St-Cyr-les-Champagnes près de son oncle Jean-Baptiste Blanchard décédé le 30/5/1769 et dont il prend la place comme curé de St-Cyr. 16/5/1789 présent à l'assemblée de Limoges et y représente G. Lascour curé de Beysse (Hte-V) (1791) Trait. 1200. R1fr. 2/6/1791 signe son dernier acte à St-Cyr comme curé. Va h. Limoges et s'exile en Espagne (à Fontabric) An II vente de ses meubles. 1802 de retour en France, réside à Lubersac (H-V), St-Cyr-les-Champagnes et Ségur (H-V) 1803 nommé à Ségur décembre 1803 m. à ?

25. — BLUSSON Jean.

Né 12/2/1765 à Beauregard de Bersac. Octobre 1789 v. Badefols-d'Ans. (1791) Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792 Réfr. 9/9/1792 passeport pour l'Espagne. 7/12/1792 à Bilbao. 29/6/1794 vente de ses meubles. 1802 adhère au Concordat ; proposé pour Beauregard qu'il dessert et où il est nommé en 1803. 1803-1810 dess. Beauregard-de-Terrasson 29/7/1811 m. La Bachellerie.

26. — BOISSE Antoine.

Né 7/9/1737 à Limoges (St-Michel-les-Lions) fils de Jean, greffier et Anne Merlin. Génovéfain. 1774-1777 c. St-Julien et St-Affre (H-V) 1784 c. St-Pierre-de-Côle 16/3/1789 représenté comme chanoine de St-Jean-de-Côle par Goujon de La Prairie, et comme curé par Laveneaud c. Villars. 13/2/1791 serm. const. avec restriction donc Réfr. (1791) Trait. (cf. 14 ans) 1715 payé du 1^{er} trim. 1791 au 16/10/1792 où il est

signalé comme « absent ». Après septembre 1792 aurait émigré en Suisse ou se serait caché (?) 26/9/1794 inventaire de ses biens. 1802 h. Limoges ; nommé c. Beaune (H-V) jusqu'en 1810. Se retire alors comme prêtre habitué à St-Pierre-du-Queyroix à Limoges. 1821 nommé aumônier de la Maison Centrale de Limoges février 1823 m. Limoges.

27. — BONHOMME François.

Né 6/12/1738 à St-Yrieix (H-V) (1790) c. Sarrazac sur résignation de Michel Bonhomme. (1791) Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 24/7/1791 où il est remplacé. Réfr. 9/9/1791 passeport pour l'Espagne où il est effectivement le 22/10/1792. An VIII(?) porté sur une liste des prêtres de l'arrondissement de Bergerac. 1802 adhère au Concordat, proposé à Sarrazac. 1803-1806 dess. Sarrazac. du 13/5/1803 au 1/12/1805 a des problèmes avec l'intrus Jean-Baptiste Lavaud. 1806 retiré à ? 18/5/1816 m. à ?

28. — BONHOMME Jean.

Du 7/8/1756 au 21/7/1790 c. Génis 16/5/1789 représenté à l'assemblée de Limoges par Antoine Bonhomme c. N-D de la Haute-Chapelle (= La Chapelle N-D à St-Yrieix) Disparu). En 1805 un Jean Bonhomme, h. St-Yrieix, presque aveugle (lui ?) mais il est dit « ancien curé de Sarrazac » ?

29. — BONHOMME Michel.

Né vers 1723 (sans doute à St-Yrieix) (1763) c. Sarrazac 16/5/1789 représenté à l'assemblée de Limoges par Limouzin c. St-Jean-de-Ligoure (H-V) (1790) résigne à François Bonhomme. 15/9/1790 m. Sarrazac.

30. — BONNEAU Jean-Pierre.

Né 28/1/1753 à St-Michel (? Dordogne) 1785 v. Dussac 16/3/1789 représenté par Baignon c. St-Sulpice-d'Excideuil et Brun, c. Fongalop 5/8/1789 c. St-Sulpice-d'Excideuil. (1791) Trait. (cf. 14 ans) 1602 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Messidor II 16/10/1791 serm. const. 7/10/1792 serm. lib. 28/11/1793 mis en arrestation comme rétracté (?) 11/1/1795 cid. c. St-Sulpice autorisé à se retirer dans sa commune. An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. sur canton de Dussac. An VIII (?) h. St-Sulpice ; non rétracté. En 1817 h. St-Sulpice ; pens. 267 (à titre de curé). (Disparu).

31. — BONNET Joseph (Joseph-Marcelin).

Né 3/5/1736 à ? Chanceladais (?) (1768) prieur-curé Pont-St-Mamet. 16/3/1789 représenté par Pierre de Laulanie c. Coursac. 13/1/1791 serm. const. 22/5/1791 élu à Mussidan c. St-Laurent-des-Batons 8/6/1791 inst. cano. Pontard 25/11/1791 reçu à la Société Populaire de Bergerac 21/2/1794 serm. lib. 27/4/1794 scellés sur ses papiers sur canton de Thiviers. Semestre de nivôse et trim. Messidor II payés d'abord par district de Bergerac, puis annulés « retiré, h. Excideuil ». An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. du canton de Thiviers. A exercé le culte à Thiviers pendant la Révolution. An VIII (?) h. Thiviers ; non rétracté. 10/6/1800 à Thiviers, ministre du culte et directeur de l'hospice. 17/2/1802 à Thiviers en butte aux réfr. 1802 adhère au Concordat ; proposé pour St-Pierre-de-Côle, Lempzours, Nantheuil-de-Thiviers, St-Romain et Clermont ; h. Thiviers. 1803-1819 dess. Nantheuil-de-Thiviers. (1819) Appréciations : capacité au-dessus du commun ; mœurs scandaleuses ; n'est pas dévoué au roi. 23/6/1816 (?) m. à

32. — BOSREDON (de) Louis.

(1781) ancien curé de Nanthiat. (1790) m. à St-Sulpice-d'Excideuil.

33. — BOST Jean.

Né 24/2/1738 à ? 1788 c. St-Paul-la-Roche 16/5/1789 représenté à l'assemblée de Limoges par Dupin son v. (1791) Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Messidor II. 20/2/1791 serm. const. 7/10/1792, serm. lib. 25/3/1794 abd. (An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. du canton de Jumilhac ; h. St-Paul-la-Roche, non rétracté ; exerce le culte. 28/10/1802 proposé à St-Paul 1803-1820 dess. St-Paul-la-Roche. (1819) Appréciations : capacité passable ; opinion un peu douteuse ; nul à cause de son âge (80 ans) 19/9/1820 m. St-Paul-la-Roche.

34. — BOST Jean-Baptiste.

Né 2/1/1764 à ? fils de Jean Bost-Duchaud et Anne Andrieux. En juillet 1791 Bost (lui ?) v. Sarrazac. De septembre 1791 à septembre 1792 v. St-Paul-la-Roche. Réfr. 10/9/1792 passeport pour l'Espagne (à Bilbao) 1802 adhère au Concordat ; h. St-Pierre-de-Côle : proposé pour Sorges. 1803-1824 dess. Sorges. 1824-1827 c. Nontron. 1824, chanoine honoraire. (1819) Appréciations : bon caractère ; mœurs édifiantes ; était curé avant la Révolution (?) toujours bien considéré. 30/10/1827 m. Nontron.

35. — BOST Léonard.

Né 3/8/1762 à ? 1788 v. Sarlande. Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 26/10/1791, 9/9/1792 à Sarrazac, prend un passeport pour l'Espagne. Avril-Mai 1793 interrogatoire de son père et son frère à Négrondes. 1801 dess. Négrondes ; pens. 15/6/1802 à Sarrazac, proposé pour Sarrazac. 1802 adhère au Concordat. 28/10/1802 proposé pour Négrondes ; réfr. 1802-1850, dess. Négrondes. (1818) Appréciations : réfr. ; exil en Espagne ; dévoué au roi. Juillet 1819 nommé à Brantôme, mais refusé par le maire. 14/4/1850 m. à Négrondes.

36. — BOUILLOU Jacques.

De janvier à novembre 1791, v. St-Priest-les-Fougères. (1791) Réfr. Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trim. 1791. 9/9/1792, à Sarrazac, prend un passeport pour l'Espagne. 22/10/1792 lettre d'un Bert (= Bost) qui est avec lui en Espagne (Disparu).

37. — (Complément NO 27) BOULANGER Léonard.

28/1/1791 pétition au district d'Excideuil pour toucher sa pens. Il est alors toujours cordelier chez les cordeliers d'Excideuil.

38. — BOURCE Bertrand.

Né 2/2/1772 à ? (1791) régent de 5^e au Collège de Px. 6/2/1791 serm. const. (1792) v. Sorges. Trait. 700. 8/10/1792 curé constitutionnel de St-Front-d'Alemps. (1792) serm. lib. 14/1/1794 ad. ; mobilisé dans l'armée d'Espagne. 14/6/1794 pétition pour pens. Semestre de Nivose et trim. Messidor II payés par le District de Px. An V, en congé définitif (de l'armée) reprend l'instruction (sans doute à Cubjac). An VI (?) serm. haine. Ans VII à IX pens. du canton de Savignac-les-Eglises ; n'exerce plus ; non rétracté. 2/5/1805 professeur à l'école secondaire de Cubjac, père de famille nombreuse ; demande régularisation à Caprara.

39. — BOURGOIN Sicaire.

Né vers 1724. Missionnaire diocésain. 1742-1743 v. Paunat. 1751-1754 professeur à la Petite Mission de Bergerac. 1762 archiprêtre de Thiviers. 16/3/1789 représenté par son v. Ventout. (1791) serm. const. Trait. (cf. 14 ans) 1880 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1791. Octobre 1791, m. Thiviers.

40. — BOUVERIE Aubin.

Né 11/8/1742 à St-Yrieix (H-V) frère aîné de Paul. A la Révolution était curé de St-Pierre-dans-les-Murs de St-Yrieix. 8/2/1791 serm. const. 21/6/1792 serm. lib. An VI (?) serm. haine. Ans VII à IX, réside à Dussac ; pens. ; non rétracté. An VIII a peut-être fait un séjour en Corrèze, puis revenu en Dordogne et de nouveau reparti en Corrèze le 28/1/1800. (1802) adhère au Concordat en Dordogne, h. Dussac. 28/9/1802 exéat de Limoges pour Angoulême 1803-1810 dess. Dussac 23/6/1807 serm. de fidélité. 30/4/1810 m. Dussac.

41. — BOUVERIE Paul.

Frère d'Aubin, né sans doute à St-Yrieix (H-V) quand ? (1791) c. La Rochette (District de St-Yrieix) 13/11/1791 élu à Excideuil cure de Ste-Orse 25/11/1791 inst. cano. de Pontard. 4/12/1791 possession 1791-1792 officier public à Ste-Orse ; opposition à son installation de curé trait. 1500 payé du 4/12/1791 au 4^e trim. 1793. 3/1/1794 abd. ; dénoncé à Ste-Orse (28/8/1802) marié à Jeanne Villemouneix, demande régularisation à Caprara. Serait mort en avril 1805 à ?

42. — BRASSAC Jacques.

Né vers 1736 à St-Géraud-de-Corps (ou à St-Geyrac) 26/3/1793 nommé à

Lanouaillette par Pontard (peut-être un des ordonnés de Pontard) 25/8/1793 élu à Excideuil c. Lanouaillette. An II, perquisition chez lui 2/5/1794 abd. à St-Geyrac (peut-être pas lui ?) 16/6/1794 demande à être payé par district de Px où il va h. Semestre de Nivose et trim. Messidor II payés par district de Px. Ans VII à IX pens. du canton de St-Pierre-de-Chignac. (1802) adhère au Concordat ; h. St-Geyrac ; n'a pas exercé depuis 8 ans : proposé pour St-Geyrac s'il est approuvé. (1802 réside à St-Géraud-de-Corps ?) (Disparu).

43. — BREUILH Philippe.

Né 10/12/1745 (ou 1746) à Tourtoirac. (1789) c. Falgueyrat 16/3/1789 représente les curés de St-Capraise et de Cadalech. (1792 ?) h. un temps sur le district d'Excideuil sans doute à Tourtoirac. Réfr. ; exil en Espagne. 19/9/1795 ses frères réclament les biens de leur frère déporté. 1802 h. Excideuil ; proposé pour Cherveix, Eyrenville. 1803-1813 dess. Cherveix 1813-1815 professeur au séminaire de Sarlat 1815-1822 dess. Cherveix. (1819) appréciation : capacité suffisante ; caractère aimable ; moralité exemplaire ; n'a fait aucun serm. ; exil en Espagne. Il est fâcheux qu'il soit si âgé. 1823 se retire (Disparu).

44. — BROUSSE Léonard.

Né 14/8/1764 à Limoges 1788 prêtre du 6/5 au 11/10/1791 v. St-Pierre-de-Frugie. Avril 1791, déjà v., signe une lettre contre Pontard. 13/4/1791 se retire à Limoges. Réfr. 4/9/1792 passeport pour l'Espagne (Disparu : peut-être m. Espagne).

45. — BUIS (prénom : ?).

Né vers 1764 à ? 8/7/1789 v. Sorges. 29/11/1789 m. Sorges.

46. — CACATTE Pierre (en religion : le père Siméon).

Né 12/9/1756 à Limoges, fils de Jean et Catherine Guy, marchands. Recollet : 29/1/1775 vêturé à Limoges. 1783 à Oléron 1787 à Limoges. Mai 1790 toujours à Limoges. (1801) dess. Sarlande 1802 h. St-Yrieix (Hte-V). A eu un exéat de Limoges pour Angoulême ; adhère au Concordat ; proposé pour Sarlande qu'il dessert, mais nommé à Chalais. 17/4/1803 pétition de Sarlande pour le garder ; se serait retiré à Neuil (Hte-V) pour raison de santé. 1803-1812 dess. Sarlande 23/6/1807 serm. de fidélité. 1812 (?) - 1822 dess. St-Pierre et Ste-Marie-de-Frugie. (1819) Appréciation : capacité étendue ; mauvaises mœurs ; assermenté, n'a pas émigré, assez dévoué au roi. 13/10/1822 m. St-Pierre-de-Frugie.

47. — CASSAGNE Henri.

Né dans le Lot, 1789 au séminaire de St-Sulpice à Paris où il dut être ordonné prêtre. 1790 hebdomadier du chapitre de Cahors (Lot) 1791 à Paris, puis instituteur à Limoges de 1792 à l'an II exerce le culte à St-Jean-de-Côle, St-Pierre-de-Côle et Ste-Eulalie-d'Ans. 12/6/1794 arrêté par le maire de St-Pardoux-d'Ans et reclus à Thiviers ; libéré par l'intervention de St-Pierre-de-Côle. Peut-être alors revenu dans le Lot, car en l'an VI déclaré sujet à la déportation dans ce département. (1802) adhère au Concordat ; résidé temporairement à Limoges. 1805 chanoine honoraire de Limoges ; h. Sarlat. (Disparu).

48. — CATINEAU Pierre.

Né 18/11/1751 à Limoges. 1780 c. Savignac-Lédrier. 16/5/1789 représenté à l'assemblée de Limoges par Delord c. Payzac. Trait, 1200. 10/2/1794 abd. 1/11/1794 sa paroisse passe du district d'Uzerché à celui d'Excideuil qui lui paie le semestre de Nivose et trim. Messidor II. 27/4/1794 scellés sur ses papiers ; serait alors instituteur à Payzac et aussi à St-Mesmin. 7/1/1795 pétition pour trait. An IV se retire à Payzac. An VI sur canton de Payzac, ayant prêté tous les serm. et exerçant le culte. 1799-1800 baptise dans l'église de Payzac. (1802) adhère au Concordat proposé pour Savignac-Lédrier, semble toujours h. Payzac. 16/10/1803 dess. Savignac-Lédrier, nommé à Ste-Aulaye qu'il va desservir de 1803 à 1822. (1807) Appréciation : assermenté ; non déporté ; s'est prononcé pour la Révolution ; sans influence. (1819)

Appréciation : capable ; mœurs très douces, zélé ; n'a pas fait de serm. et a émigré (NB : sans doute erreur) 2/11/1822 m. Ste-Aulaye.

49. — CHANLOUP Emery.

Né 23/6/1761 à Thiviers, Dominicain (1791) à La Réole 14/11/1791 élu à Px c. Tré-lissac 31/12/1791 inst. cano. 3/10/1792 serm. lib. 6/11/1792 élu c. Vaunac 11/12/1792 inst. cano. 16/12/1792 prise de possession ; serm. Trait. (r. 350 + c. 1200) 1550 payé du 1^{er} trim. au 4^e trim. 1793. An II pens. 700. Instituteur à Vaunac 29/4/1794 scellées sur ses papiers. Ans II et III pétitions comme cid. curé de Vaunac et instituteur à Vaunac pour son trait. et son presbytère. An VI (?) serm. haine. ans VI à IX pens. canton d'Excideuil, an VIII h. Excideuil ; non rétracté. 1817 h. St-Jory ; pens. 267 (cf curé). (Disparu ; marié ?).

50. — CHANTON Louis.

Né 19/7/1762 à Lubersac (Corrèze). a partir du 24/9/1791 dessert St-Cyr-les-Champagnes (NB : ordonné par intrus ?) 2/11/1793 démissionne. 1793-1794 a continué à baptiser dans cette paroisse. An VIII h. Lubersac ; pens. de la Corrèze. 4/9/1802 h. Lubersac, obtient un exéat de Limoges pour Angoulême. 1802 adhère au Concordat ; proposé pour Payzac. 1803-1812 dess. Payzac, 6/7/1812 m. Payzac.

51. — CHASTENET de MARAVAL Guillaume.

(1737-1780) chanoine de St-Etienne et St-Front de Px et prieur du prieuré de Sept-Fonts (rente) 1787 c. Corgnac 16/3/1789 représenté par Laborde-des-Rivières c. St-Germain-des-Prés. (1791) serm. const. Trait (cf. 14 ans) 2890 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. 29/3/1794 dénoncé pour incivisme par la Société Populaire de Thiviers. An II arrêté pour être jugé à Paris. 15/7/1795 m. à l'hospice du tribunal révol. de Paris.

52. — CHATEAU Jean.

Né 2/5/1757 à Px (ou 2/3/1757 à Froucham (?) Dordogne) 5/8/1785 c. Lanouaillette 16/3/1789 représente les curés de Badefols-d'Ans de Bonneguise et de La Chapelle-St-Jean (1791) serm. const. Trait. 1200 payé d 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1791. 29/5/1791 élu à Px c. Champcevigne 4/7/1791 inst. cano. 28/12/1791 nommé vicaire épiscopal de Pontard. 26/9/1792 serm. lib. 29/10/1793 abd. An VI (?) serm. haine. An VI sur canton de St-Pierre-de-Chignac (sans doute à Eyliac) a prêté tous les serm. exerce le culte. An VI à IX pens. du canton de St-Pierre-de-Chignac. An VIII h. Marsaneix ; non rétracté. 30/3/1802 proposé pour Marsaneix, Eyliac ; refusé pour ses scandales. 28/10/1802 proposé à N-D de Sanilhac. 1803 adhère au Concordat, h. Marsaneix qu'il dessert. 30/7/1803 proposé pour Limeyrat, préfère aller à Lacropte. 1803 a été nommé à N-D des Vertus 1810-1817 dess. N-D de Sanilhac. 31/12/1817 m. N-D de Sanilhac. (NB : peut-être confusion de deux Chateau ?).

53. — CHATEAU Simon.

Né 21/1/1720 à ? 1756 c. Monbayol 16/3/1789 représenté par Lapeyronnie c. Bouloumeix. (1791) serm. const. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Mesidor II 29/4/1794 scellés sur ses papiers An VI sur canton de Cubjac ; a prêté tous les serm. exerce le culte An VIII (?) h. Cubjac ; pens. 1000, mentionné « mort ».

54. — CHAVARY Pierre.

Né 25/2/1741 à St-Léon-sur-Vézère 1776 c. Ste-Eulalie-d'Ans. 16/3/1789 représente Leymarie c. Ladornac et Cornut c. St-Pantaly-d'Ans. (1791) Réfr. Trait (cf 14 ans) 1306 payé du 1^{er} trim. 91 au 1/7/1791 date où il cesse ses fonctions ; a en plus une pens. pour la chapellenie de St-Joseph-de-Fleurac payée du 1^{er} au 2^e trim. 1791 2/7/1791. de Montignac écrit à son vicaire Thomas Mage de s'occuper de la paroisse ne pouvant y revenir pour raison de santé et à cause des troubles. Pens. 500 payée par district de Montignac du 3^e trim. 1791 au 3^e trim. 1792 septembre 1792 h. Montignac, déclare se rendre à la Maison Commune de Px ou en Espagne. 7/12/1792 est à Bilbao (Espagne) malade. 29/4/1794 scellés sur ses papiers 1802 adhère au Concordat ; proposé pour Sergeac. 1803-1810 dess. Sergeac 1810-1818 dess. Thonac (1818)

Appréciation ; capacité suffisante ; réfr. exil en Espagne ; aime le rol. 17/9/1818 m. à ?

55. — (Complément à NO 41) CHERCHOULY Jean.

5/5/1794 Réfr. reclus à la Maison Commune de Px ; doit faire la preuve de ses infirmités. 29/6/1802 à Cognac, désigné pour cette paroisse, mais préfère St-Pierre-de-Côle ; prête le serm. de fidélité. 1803 nommé à Brantôme 9/8/1803 démissionne et se retire à Eyzerat puis Thiviers où il fait fonction de vicaire. 18/12/1804 poposé pour St-Jean-de-Côle 31/8/1807 prise de possession de St-Jean-de-Côle.

56. — (Complément et rectificatif à NO 42) CHEVAUCHAUD-LATOUR Pierre.

Né 10/2/1751 à St-Jean-de-Côle 10/9/1792 prend un passeport pour l'Espagne à Lempzours. 25/9/1794 inventaire de ses biens (émigré) 21/3/1800 Réfr. sous surveillance de la municipalité de Px An X proposé pour St-Jean-de-Côle, « prêtre constitutionnel » (?) 1803-1830 dess. Villars 30/3/1830 m. Villars.

57. — CHEYRADE Léonard-Christophe.

Né 16/4/1751 à Comberanche, fils de Charles sieur de Veynac et Rose Meynard. Doc. th. curé de Maurans 1786 c. Sorges 16/3/1789 représente Chevauchaud-Latour c. Lempzours et Lafargue c. Ste-Eulalie en Sarladais (1791) Réfr. Trait (cf. 14 ans) 2133 payé du 1^{er} trim. 1791 au 8/1/1792 date où il est remplacé ; opposition avec l'intrus Lasescuras. Se retire du district de Ribérac qui lui paie sa pens. seulement pour le 3^e trim. 1792 12/9/1792 prend un passeport pour l'Espagne à Epeluche. 7/12/1792 est à Bilbao. An II inventaire de ses biens (commanderie de Comberanche) 4/5/1801 rentré en France 7/5/1801 serm. de fidélité 1802 à Sorges, adhère au Concordat (1802) nommé c. Ribérac qu'il dessert de 1803-1806. 26/2/1806 m. à Ribérac (ou Comberanche).

58. — CHEYROUX Martial-Joseph.

Né 23/2/1745 à Aix (H-V) 1769 prêtre à Limoges 1782 v. puis c. de Ste-Trie 16/5/1789 représenté à l'assemblée de Limoges par Cheyrou c. Nanthiat (1791) Trait. 1200 23/11/1793 reclus à « La Règle » de Limoges 29/3/1794 envoyé à Rochefort, embarqué sur les « Deux-associés ». 4/4/1795 libéré à Saintes. 3/5/1795 à Aix. 31/10/1795 arrêté, mais pour raison de santé pas emprisonné ; se cache. 1803-1824 c. St-Auvent (H-V) 1824 m. St-Auvent.

59. — CLEMENT Jean-Dominique.

Né à Darville (Meurthe-et-Moselle) 1779 prieur curé de Cubjac. 16/3/1789 représente Souffron c. Montagnac-d'Auberoche et Durepaire c. St-Vincent-d'Excideuil (1791) serm. const. Trait. 1200 comme curé de Cubjac et 66 comme titulaire de la Chapelle-Ste-Anne-de-Mirecourt (Vosges), payés du 1^{er} trim. 1791 au trim. de Messidor II. 25/4/1793 autorisation pour aller « aux eaux de Panassou ». 29/4/1794 scellés sur ses papiers 4/5/1794 abd. (Disparu).

60. — CLUSEAU (du) André.

Né 25/4/1732 à Ste-Orse 1762 missionnaire diocésain, chapelain de St-Antoine de Px, professeur à la Petite Mission de Px 1778-1790 supérieur de la Petite Mission. 16/3/1789 représenté par Léonard Gay-Lembertie syndic des chapelains de St-Antoine, et lui-même représente Laymarie c. Prats-de-Carlux et la Communauté des Filles de la Foi de Px. Après 1790 se retire à Ste-Orse où il exerce le culte (16/10/1792) dénoncé comme ne s'étant pas rendu à la Maison Commune. 23/1/1793 h. « La Faye » de Ste-Orse dans sa famille, demande d'y rester pour rétablir sa santé. 1793 reclus à Px 7/11/1795 à Ste-Orse, soumission aux lois. An VI à Ste-Orse, sujet à la réclusion. 28/10/1802 proposé pour Chourgnac et St-Pardoux-d'Ans. 1803-1815 dess. Chourgnac et St-Pardoux-d'Ans 22/6/1807 serm. de fidélité. 15/11/1815 m. Ste-Orse.

61. — COGNASSE Léonard.

Né à Limoges (H-V) Prieur (et non curé) de St-Martial-d'Albarède (1791) à ce titre pens. 650 payée du 1^{er} trim. 1791 au 1^{er} trim. 1792. 1802 réside à Limoges. 1805 à

Limoges, simple tonsuré (n'aurait été que tonsuré).

62. — COMBESCOT Jean-Baptiste-Léonard.

Né 24/5/1767 à Angoisse. Peut-être ordonné par Pontard (?) 13/1/1793 élu à Excideuil c. Cherveix 24/1/1791 inst. cano. de Pontard 4/12/1791 serm. const. (1792) serm. lib., à Cherveix. N'aurait exercé le ministère à Cherveix que quelques mois (jusqu'à la fin de 1791) 27/4/1794 h. Angoisse, scellés sur ses papiers An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. de Px intras. An VIII h. Px ; non rétracté. 1817 h. Px ; pens. 267 (cf. curé).

63. — COMBESCOT (de) Jean.

Né 24/3/1755 à la forge de Born à St-Mesmin. 1764-1788 v. Payzac Janvier 1789 c. Clermont-d'Excideuil 16/3/1789 représenté par Raynaud, prévôt d'Excideuil. 30/1/1791 serm. const. (1791). Trait (cf. 14 ans) 1508 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Messidor II. 19/3/1792 accusé de vente de grains. 7/10/1792 serm. lib. 29/4/1794 scellés sur ses papiers. an VI (?) serm. haine ; sur canton d'Excideuil a prêté tous les serm. ; exerce le culte. Ans VI à IX pens. du canton d'Excideuil. An VIII (?) toujours à Clermont ; non rétracté. (1802) adhère au Concordat. 28/10/1802 proposé pour Clermont, réclamé par Payzac 1803-1806 dess. Clermont. 1806 nommé à Savignac-Lédrier (ne semble pas y aller) 1806-1812 en congé ; h. Payzac où il dirige la forge de Malherbaux. 23/6/1807 serm. de fidélité. 1812 réclamé par Payzac qui le préfère au curé nommé, Radigon ; s'installe à Payzac sans aucun droit ; doit quitter la paroisse. 1813-1816 dess. Génis 20/7/1816 m. Génis.

64. — COPPERIE François.

Né 22/10/1742 à Eymouthiers-Ferrier (Charente) Avant 4/3/1779 v. de Génis. 1779 c. Anhiac. 16/3/1789 représenté par la porte c. de St-Martial-Laborie. (1791) serm. const. Trait (cf. 14 ans) 1404 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Messidor II. 30/9/1792 serm. lib. 16/2/1794 doit payer une taxe révol. de 1000. 27/4/1794 scellés sur ses papiers. An III taxe comme riche égoïste. An VI (?) serm. haine. Ans VIII à IX pens. du canton de Génis. An VII (?) toujours à Anhiac ; non rétracté. 17/1/1802 m. Anhiac.

65. — CORNUT Sicaire-Léonard.

Né vers 1722 à Bord 1769 c. St-Pantaly-d'Ans 16/3/1789 représenté par Chavary c. Ste-Eulalie-d'Ans (ses doléances) (1791) Réfr. trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 1^{er} trim. 1793 27/2/1792 s'est présenté à N-D de Périgueux, mais n'y habite pas. (16/10/1792) remplacé ; se retire à Excideuil ; ne s'est pas rendu à la Maison Commune de Px à cause d'une pétition en cours. (de mars 1793 à janvier 1794) reclus à N-D de Px. 4/11/1795 un Pierre Cornut (lui ?) réside à Cubjac ; à 73 ans, se présente pour entrer dans la Maison Commune ; h. alors Ste-Orse. 21/4/1797 libéré, prend un passeport pour Cubjac. An VI. Pierre Cornut. sujet à la réclusion sur le canton de Cubjac. 29/1/1799 m. à « La Sudrie » de Cubjac.

66. — COURTOIS Jean.

Né vers 1710 à Grignols 1737-1771 archiprêtre de St-Médard-d'Excideuil (1790) Pens. 900 payée du 1^{er} trim. 1791 au 1^{er} trim. 1793. N'a pas prêté de serment (sans doute le serm. lib.) sa pens. est supprimée à partir du 1^{er} trim. 1793 20/11/1793 h. Anhiac, sujet à la réclusion, 24/11/1793 reclus à Px (de novembre 1793 à janvier 1794) reclus à N-D de Px. 15/1/1795 h. Px, m. à Px.

67. — DAUZYAT Etienne-Grégoire.

Né 12/3/1740 à Limoges, fils de notaire. Religieux cistercien (bernardin) 7/3/1770 vêtue 10/3/1771 profession 9/2/1790 devient prieur du Dalon (1791) Pens. 1000. A dû exercer le culte à Ste-Trie. 1802-1805 réside à Limoges.

68. — DEBETS de LACROUZILLE Pierre.

Né 1763 à Excideuil. (1789) chanoine de Lombez (Gers), chanoine de St-Astier, titulaire du prieuré de Sté-Eulalie (1791) Réfr. ; revient à Excideuil. Mars 1793 serm. lib. à Excideuil 5/3/1793 en état d'arrestation chez lui à Excideuil. 11/11/1793 sujet à la déportation se présente à la Maison Commune de Px. (de novembre 1793 à janvier

1794) reclus à N-D de Px 12/12/1793 reconnu apte à la déportation, envoyé à Rochefort ; embarqué sur les « Deux-Associés ». Rétracte son serm. lib. 3/9/1794 m. à Rochefort et inhumé dans l'île Madame.

69. — (complément à NO 48) DELAGE Annet.

16/5/1789 représenté à l'assemblée de Limoges par Mousnier c. de St-Pierre-de-Frugie. Avril 1791 signe une lettre contre Pontard. 7/12/1792 est à Bilbao (Espagne) An XI auxiliaire de Laporte à St-Front de Px., puis exerce à Thiviers. 26/6/1803 serm. de fidélité 8/4/1804 prise de possession de Thiviers 11/2/1823 m. à Thiviers.

70. — DELERON Pierre.

Né 4/8/1759 à Chalus (H-V) Octobre 1788 à janvier 1789 v. St-Cyr-les-Champagnes. Du 10/12/1789 au 30/5/1791 v. Payzac. 1802 réside à Cheylard-Peyroulie. 27/6/1810 St-Sulpice-d'Excideuil étant sans pasteur, il s'y transporte comme instituteur et demande à l'Evêque d'y exercer comme desservant. (1810) Arrêté du Préfet pour l'expulser de St-Sulpice comme interdit par l'Evêque.

71. — DELORT Pierre.

Né vers 1729. 1781 c. Payzac. 16/3/1789 représenté à l'assemblée de Limoges Catineaud c. Savignac-Lédrier. 1790 semble être un curé révol. Fin 1792 toujours c. Payzac. En 1793 Payzac passe du district d'Uzerche à celui d'Excideuil. (S'est-il rétracté ?) Mai 1793 interrogatoire d'un Pierre Delort (lui ?) domestique de Mme de Montardy à St-Paul-la-Roche 29/4/1794 canton de Payzac, scellés sur les papiers d'un Delort « ex-curé de Lavergne » (?) et sur ceux de Léonard (?) Delort « ex-curé de Payzac ». 29/1/1795 pétition pour trait. de 2400 vu la population de Payzac (plus de 3000 h) et vu son âge (66 ans) (Disparu).

72. — (Complément à NO 53) DENAUX Jean-François.

18/7/1793 réclame ses pistolets et ses couteaux de chasse. 1793 mis en arrestation par le comité de surveillance d'Excideuil. La municipalité de St-Germain-des-Prés lui fait un certificat de civisme et demande sa libération. 24/1/1794 mis en réclusion. 11/2/1795 sorti de réclusion. 8/8/1795 désire fixer son domicile à Laon (Aisne) (Disparu).

73. — (Complément à NO 54) DENAUX Jean-Louis.

18/7/1793 réclame pistolets et couteaux de chasse. 1793 mis en arrestation par le comité de surveillance d'Excideuil. La municipalité de St-Germain-des-Prés lui fait un certificat de civisme et demande sa libération. 24/1/1794 mis en réclusion. 11/2/1795 sorti de réclusion. 8/8/1795 fixe sa résidence à Laon (Aisne) (Disparu).

74. — DEREIX du TEMPLE Jean-François.

Né 30/8/1771 à Combiers (Charente), fils de Simon-Pierre et Françoise Janet. (Peut-être ordonné par intrus ?) 6/1/1793 v. Nanthiat (1/7/1793 élu c. Nanthiat trait. 1200 payé jusqu'au 4^e trim. 1793. A prêté le serm. lib. 3/2/1794 abd. 19/10/1797 h. Combiers ; serm. haine ; non rétracté. 4/5/1801 attestation qu'il est aux armées, caporal de grenadiers. Un Jean Dereix (lui ?) vers 1810, h. La Rochebeaucourt, prêtre non employé, « s'est marié » (lecture incertaine ?) (Disparu).

75. — DERENNE Jean-Baptiste.

Né 10/4/1744 (en Limousin ?) 1787 c. Coubjours 29/3/1789 représenté à l'assemblée de Tulle par Pradel de Lamaze prieur de Dargentière (?) (1791) Trait. 1200. 29/2/1791 serm. const. 26/10/1792 serm. lib. (1793) aurait refusé d'abdiquer. Sa paroisse étant passée dans le district d'Excideuil, celui-ci lui paie le semestre de Nivose et le trim. Messidor II. 29/4/1794 scellés sur ses papiers. 23/9/1797 serm. haine. Ans VI à IX, à Coubjours, pens. du canton d'Hautefort ; a prêté tous les serm. ; exerce le culte (sans doute pendant toute la Révolution). (1802) adhère au Concordat 28/10/1802 proposé pour Coubjours où il exerce. 1803-1816 dess. Coubjours. 10/10/1816 m. Coubjours.

76. — DEROCHE Jean Baptiste.

Né 23/10/1743 à (Creuse ?) Aurait été frère carme. 28/7/1793 ordonné par Pon-

tard. 20/9/1793 dess. Chourgnac. 22/1/1793 serm. lib. Trait. 800 payé jusqu'au trim. Messidor II 3/1/1794 dénoncé comme aventurier « prêtre de quatre jours ». 23/12/1794 prédition pour trait. comme instituteur au Temple-Laguyon. An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. canton de Ste-orse (réside à Chourgnac ou Ste-Eulalie-d'Ans) 23/8/1798 prend un passeport à Ste-Eulalie pour circuler dans tout le département. An VIII (?) à Ste-Eulalie ; non rétracté. Pendant la Révolution s'est marié avec Marie Dubouchet ; a eu au moins une fille ; est devenu veuf. 27/7/1802 dit la messe à Ste-Eulalie sans pouvoir, se disant prêtre (1802) à Ste-Eulalie adhère au Concordat ; n'exercerait plus depuis 9 mois. Proposé pour Lacropte. 24/12/1804 demande à Caprara l'autorisation d'exercer. 1807-1808 dess. Lacropte. 9/5/1808 m. Lacropte (déclaration de décès faite par le gendre du décédé).

77. — DESRIVIERES Geoffre.

Né 29/12/1715 (sans doute aux « Rivières » de St-Pierre de Chignac. 1745 c. St-Germain-des-Prés. 16/3/1789 représente Marval c. Cognac et Montet c. St-Jory-Lasbloux. (1791) Réfr. Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1791. 25/6/1791 remplacé. Pens. 500 payée du 3^e au 4^e trim. 1791. (Du 10/10/1792 à janvier 1794) reclus à la Maison Commune de Px. 6/11/1792 obtient un passeport pour aller aux « Rivières » pour 10 jours. 14/5/1795 libéré et mis sous surveillance de St-Pierre-de-Chignac. 7/11/1795 se présente pour être reclus de nouveau selon la loi du 25/10/1795. 21/4/1797 libéré ; passeport pour St-Germain-des-Prés. An VI reclus de nouveau, puis h. St-Pierre de Chignac soumis à la déportation. 1802 aux « Rivières » ; adhère au Concordat. 28/10/1802 proposé pour St-Germain-des-Prés ; refuse et semble se retirer à St-Pierre de Chignac ; pens. 1804 m. à ?

78. — DEVAUX Léonard.

1788 venu en Dordogne (d'où ? Limousin ?) 14/10/1790 v. Génis (1791) Trait. 700 ; serm. const. 10/6/1791 élu c. St-Agnan-d'Hautefort. 23/7/1791 prise de possession. Trait. 1200 payé du 3^e trim. 1791 au trim. Messidor II 25/11/1792 serm. lib ; inventaire de ses registres. 19/3/1794 abd. 27/4/1794 scelés sur ses papiers. (1/7/1794) instituteur à Glandon (?) Ans VII à IX pens. du canton de Dussac. An VIII (?) exerce à Sarrazac Ans X et XI problèmes avec d'autres prêtres ; accepte de quitter Sarrazac 28/10/1802 proposé pour Sarrazac, St-Raphaël et Manaurie. 1803-1841 dess. St-Raphaël. 16/6/1807 serm. fidélité. (1819) Appréciation ; présomptueux et mauvaise moralité, scandaleux, il a fait beaucoup de mal. 9/1/1841 m. St-Raphaël.

79. — (Complément à NO 63) DESVERGNES Noël.

26/6/1803 démissionne de St-Saud et propose pour successeur Lapeyronnie-Fauquetie. 19/2/1803 liquidation de pens. 4/5/1809 membre du conseil municipal de St-Romain ; se propose de desservir cette paroisse. Vers 1819 h. « Maizaraud » de St-Romain comme prêtre non employé.

80. — DUBOUCHAUD Antoine.

Né 15/3/1755 à « Mazaubrun » de Pageas ou à Chalus (H-V) 1785 c. Chaluset. 16/5/1789 représente à l'assemblée de Limoges Martin, c. Jumilhac-le-Grand et lui-même. (1791) Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792. A prêté le serm. const. avec restrictions, donc réfr. Exilé en Espagne. Juillet 1801 rentré en France. 17/12/1801 recommandé par l'Evêque de Châtres pour Jumilhac-le-Grand. (1802) adhère au Concordat ; h. « Mazaubrun » ou Chalus ; proposé pour Jumilhac, Bussière-Badil. 26/6/1803 exéat de Limoges pour Angoulême ; nommé à Jumilhac-le-Grand 1803-1822 dess. Jumilhac 26/6/1803 serm. fidélité. (1807) Appréciation ; bonne opinion, sans aucune influence. 15/8/1822 chanoine titulaire d'Angoulême. Nov. 1826 doyen du chapitre d'Angoulême. 1840 résigne son diaconat. 26/4/1843 m. à (Angoulême ?).

81. — DUBOURGUET (prénom : ?).

(1754) jusqu'au 30/4/1783 c. Sarlande, (1791) Pens. 600 payée par district d'Excideuil pour les 1^{er} et 2^e trim. 1791. Le 1/6/1791 certificat pour toucher sa pens. sur dis-

trict de St-Yrieix (H-V).

82. — (complément à NO 64) DUBUT Martin.

24/1/1790 v. Sorges. Trait. 700 payé uniquement pour 1791. Exilé (1802) adhère au Concordat ; h. St-Front-la-Rivière. 30/7/1807 serm. de fidélité.

83. — DUBUT-GOURSOLAS Léonard.

Né 4/8/1751 à St-Martin-de-Fressengeas. Génovéfain (de St-Jean-de-Côle) 1780 c. Ste-Geneviève (Avcyron) (1792) à St-Jean-de-Côle. 23/9/1793 présente un certificat de Ste-Geneviève comme étant un notable de cette paroisse et un bon patriote. Mars 1794 instituteur à St-Jean-de-Côle 18/1/1795 nommé instituteur à St-Jean-de-Côle 6/4/1795 dénoncé comme disant la messe à St-Jean-de-Côle 1/6/1797 passeport délivré par canton de Thiviers 1/8/1798 à St-Pierre-de-Côle ; non rétracté. 11/9/1799 arrêté comme réfr. An X proposé pour Miallet, Champeaux (1802) dess. Sencenac ; adhère au Concordat 1803-1810 dess. Miallet 25/6/1807 serm. de fidélité. 1810-1812 dess. Ste-Marie-de-Frugie 1812-1818 dess. Gouts-Rossignols. 1819-1821 dess. Tocane-St-Apre. (1819) Appréciation : très capable. 21/7/1820 m. à ?

84. — DUJARDIN Elie.

Né 10/1/1755 à... 1784-1788 un Dujardin (lui ?) v. Génis. Et du 6/9/1788 au 28/8/1790 un Dumaine (?) v. Génis. A partir du 8/8/1790 Dujardin c. Génis (peut-être la même personne dans ces 3 cas ?) (1791) Trait. 1500. Génis passe dans le district d'Excideuil et ce dernier ne lui paie que le 4^e trim. 1793 et le trim. Messidor II 23/1/1791 : serm. const. 24/9/1792 : serm. lib. 12/2/1794 instituteur à Anhiac, pétition pour trait. 27/4/1794 scellés sur ses papiers et perquisition chez lui. 19/1/1795 nommé instituteur à Anhiac. An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. du canton de Génis. An VIII (?) h. Génis ; non rétracté. 1802 h. Génis qu'il dessert ; adhère au Concordat ; proposé pour Génis. 1803-1813 dess. Génis. 18/6/1807 serm. de fidélité. 1813 se retire à...

85. — DUJARRIC François.

Né 26/7/1769 (ou 1759) à ? 1791 ordonné par Pontard qui l'envoie v. au Bugue. 5/1/1791 serm. const. 25/12/1791 nommé c. du Coux. 21/10/1792 serm. lib. 1793 reclus à Sarlat à cause de calomnies contre lui. Libéré par Pelissier ; n'exerce plus et quitte le Coux pour Cahors et Bordeaux. 4/4/1796 h. Montagnac chez son frère depuis un mois. 15/8/1797 adjoint au maire de Montagnac. Demande l'église de cette commune pour y exercer le culte. Ans VI à IX pens. du canton de Thiviers ; a prêté tous les serm. ; exerce le culte. 1801 proposé pour Bars qu'il dessert. 28/10/1802 proposé pour Azerat, Bars, Limeyrat, Salon, Château-Missier. Adhère au Concordat à Fossemagne qu'il dessert. 1802 dess. Fossemagne. 1803 dess. Limeyrat 1803-1810 dess. Bars. 7/8/1803 demande absolution à Caprara. 1810-1812 dess. Lisle. 24/8/1813 persécuté par « un moine marié ». 1813-1821 dess. St-Jean-de-Côle. 1815 problème à l'occasion du Te Deum pour Bonaparte ; ses démêlés avec le maire de St-Martin-de-Fressengeas, alors annexé de St-Jean-de-Côle. (1818) Appréciation : caractère vif ; sans talent ni capacité ; scandaleux, libertin, méprisé par tous. 1821-1832 dess. St-Saud. 1832-1834 dess. Festalemps. 14/8/1834 m. Festalemps.

86. — DUMAS Jean-Louis.

Né à Excideuil. 1764 c. Cubas 16/3/1789 représenté par Modenel c. Milhac-de-Nontron. D'avril à octobre 1789 remplacé avec d'autres prêtres Laporte curé de St-Martial-Laborie, député à l'Assemblée Nationale. (1791) Réfr. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 1^{er} trim. 1792 20/4/1792 condamné à la suppression de son trait. sauf 300 pour avoir fait des mariages illicites. (16/10/1792) remplacé ; se retire à Excideuil. 15/10/1792 pétition pour rester à Cubas à cause de son âge et ses infirmités. 18/10/1792 ne s'est pas présenté à la Maison Commune à cause de la pétition précédente en cours. 3/3/1793 pétition pour être dispensé de la Maison Commune pour les mêmes motifs. 2/9/1793 m. en réclusion à Px.

87. — DUMAS Jean-Maximien.

Né 20/12/1750 à... 1788 c. St-Martin-la-Roche 16/3/1789 h. Excideuil, représenté par Modenel c. Milhac-de-Nontron. (1791) serm. const. Trait. (cf. 14 ans) 1254 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793 avec en plus une pens. comme titulaire d'une chapellenie de St-Antoine à Px. 19/3/1792 signe une enquête sur Combescot c. Clermont (vente de grains) 27/4/1794 scellés sur ses papiers à St-Martin-la-Roche où il réside. An VI sur canton d'Excideuil ; a prêté tous les serm. ; exerce le culte. An VIII h. St-Médard-d'Excideuil. 28/10/1802 dess. actuel proposé pour St-Médard-d'Excideuil 28/5/1803 dess. provisoire de St-Médard-d'Excideuil. 1803 succède à Lavourerade à Excideuil. 1803-1828 c. Excideuil. 20/7/1802 serm. fidélité. (1819) Appréciation : bon caractère, bonne moralité ; mœurs mercantiles ; assermenté ; n'a pas émigré ; a fait du commerce ; révolutionnaire ; incapable de faire aucune instruction. 1828 m. à...

88. — DUMONTEIL Pierre.

Né vers 1758 à St-Sulpice-d'Excideuil. 1785 jusqu'au 23/2/1790 v. d'Agonac. 15/10/1792 à St-Sulpice prend un passeport pour l'Angleterre (ou l'Espagne). Serait resté à Px jusqu'en août 1793. Puis va à Bordeaux. Arrêté, 25/10/1793 condamné à mort et exécuté par la commission militaire.

89. — (Complément à NO 73) DUMONTET-LAMBERTIE Jacques.

(1802) sans emploi ; réside à Frugie ; prend un exéat à Limoges pour Angoulême. An XI proposé pour Lancouaille ; conciliant, instruit, a des mœurs. (1807) proposé pour Sarlat (sans suite). Favorable au gouvernement ; assez influent.

90. — DUPIN Louis.

Né 7/5/1760 à « Bonnefonds » de St-Saud, fils de Jean D. seigneur de St-Cyr et Anne Pasquet du Randon. 1788 v. St-Paul-la-Roche. 16/5/1789 représente son curé à l'assemblée de Limoges. (1791) serm. const. Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trim. 1791. Du 10/7 au 1/12/1791 dessert aussi en plus Chalais. 4/12/1791 c. constitutionnel de St-Priest-les-Fougères. Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1792 au trim. Messidor II. 7/10/1792 serm. lib. En 1793 signe à St-Priest « officier public ». 27/4/1794 scellés sur ses papiers 13/10/1794 pétition pour être instituteur et occuper le presbytère. An VI (?) serm. haine. ans VI à IX pens. du canton de Jumilhac. an VIII (?) h. Chalais ; non rétracté. An X proposé pour Chalais dont il est adjoint ; a exercé pendant la Révolution. (1802) adhère au Concordat, dess. Chalais. 1803-1836 dess. Chalais (1819) Appréciation : tous les serm. ; n'a pas émigré ; mauvaise moralité, usurier. 1822 problèmes avec le sous-préfet de Nontron et son Evêque qui l'interdit. Se retire à St-Saud. 5/2/1835 m. à « Bonnefonds » de St-Saud (NB : peut-être confusion avec un autre Dupin décédé le 26/8/1836 à ?).

91. — DUPUY Jean.

Né 29/3/1732 à ? 1770 c. Teillots. 16/3/1789 représenté à l'assemblée de Tulle par P-H Marqué député du bas clergé de Brive. (1791) serm. const. Trait. 1200 payé district de Brive jusqu'au 3^e trim. 1793. Ensuite reçoit une pens. 100 du district d'Excideuil. 6/4/1794 abdique. An II scellés sur ses papiers et perquisition chez lui. (25/9/1796) h. Teillots ; pens. (24/3/1798) pens. du canton d'Hautefort. (1802) serait m. vers le Concordat à ?

92. — DUREPAIRE Isaac.

Né 11/11/1732 à ? Chanceladais (?) 1762 prieur-curé de St-Vincent-d'Excideuil 16/3/1789 représenté par J-D Clément c. Cubjac. (1791) serm. const. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. 20/10/1792 accusé d'être réfr. au serm. lib. Début 1793 déclaré suspect, mis en réclusion à Px. 31/2/1793 revient à St-Vincent. 16/10/1793 arrêté comme suspect. Semestre de Nivose et trim. de Messidor II payés par district de Bergerac. An III pens du district de Bergerac. Depuis le 21/8/1798 est « en fuite » (1802) adhère au Concordat An XII h. Faux ; pens. 1000 4/12/1816 m. à ? (serait m. pendu à la porte de son presbytère).

93. — DUSSUTOUR Pierre (en religion : Mathurin).

Né 19/8/1740 (ou 1748 ?) à Eyzérac, fils de Jean et Catherine de Payras. Récollet : vêtue le 7/5/1775 et le 8/5/1776 profession à Limoges. Mai 1790 frère laïc à Pons (Charente) (1791) h. Thiviers y reçoit sa pens. du 2^e trim. 1791 à l'an II. 7/5/1799 m. à ?

94. — FAGET Antoine.

Né 10/9/1763 à ? 1785 clerc tonsuré, gagiste de la sacristie de St-Front de Px. (1791) Peut-être ordonné de Pontard (?) Vicaire de St-Agne. De décembre 1791 à mai 1792 v. dess. Chalais Trait. 1500 payé pour 1792. 22/4/1792 élu à Mussidan c. Villefranche (sans suite) 20/5/1792 élu à Excideuil c. Ste-Marie-de-Frugie. Trait. 1500 payé pour 1793. 17/11/1793 dénoncé par sa municipalité 28/11/1793 accusé de propos inciviques contre Pontard. 1/2/1794 accusé de faux baptême. 13/3/1794 accusé de nouveau par municipalité. Semestre de Nivose et Irim. de Messidor II payés par district de Bergerac. Après le 24/11/1795 un Faget (lui ?) est mentionné comme réfr. ; caché et recaché. Ans VII à IX pens. du canton de Bergerac. An VIII (?) h. St-Germain-et-Mons ; ayant prêté tous les serm. non rétracté. (1802) proposé pour Serres-et-Monguyard. Aurait été aussi proposé dans le clergé de la Gironde.

95. — FAURE Arnaud.

Né 23/12/1762 à « La Lourde » de Boisseuilh. Vicaire à Segonzac (Corrèze) 3/2/1791 serm. const. 25/11/1792 élu à Excideuil c. Chaluset 9/12/1792 serm. lib. ; prise de possession. Trait. 1200 payé depuis cette date jusqu'au trim. Messidor II. An III un Faure (lui ?) instituteur à St-Pantaly-d'Excideuil. An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. du canton de Jumilhac. An VIII (?) h. Jumilhac ; non rétracté. 1794 à 1799 a exercé le culte à Jumilhac. 1799 à 1802, à St-Pantaly. (1802) adhère au Concordat ; ex-curé de St-Pantaly. 28/10/1802 proposé pour Salagnac et Ste-Trie. 1803 à 1810 dess. Salagnac et Ste-Trie. 18/6/1807 serm. de fidélité. 1810-1816 dess. Rouffignac. 1816-1835 dess. Génis 12/5/1835 m. à Génis.

96. — FAURE Jean.

Né 19/8/1742 à ? Chanoine régulier de St-Augustin (Chanceladais ?) à Bourg-sur-Gironde Du 11/9/1791 au 29/6/1793 a résidé à Badefols-d'Ans et Boisseuilh. A partir de juin 1793 réside à Hautefort. 21/6/1795 certificat pour trait. délivré par Hautefort. 16/8/1795 demande d'exercer le culte à Hautefort. 25/8/1795 h. Hautefort ; a été payé par district de Bourg jusqu'au 4^e trim. 1793. 18/6/1796 veut revenir sur le canton de Bourg. (1802) considéré en Gironde comme réfr. ; caché et resté en France pendant la Révolution. 1802 nommé à Mazion et Seurin-de-Carsac (Gironde) ; ne prend pas son poste. 10/10/1804 m. à Sadirac (Gironde).

97. — FAURE Jean.

Né 16/6/1751 à Lanouaillette 16/3/1789 c. St-Jean-de-Vergt. (1792) Réfr. se retire au « Fournial » d'Hautefort. 7/9/1792 passeport pour l'Espagne. 7/12/1792 est à Bilbao (Espagne) An VI un Jean Faure (lui ? ou plutôt le précédent) caché. Vers 1800 retour d'exil. (1802) adhère au Concordat ; dess. actuel de Vergt. 1803 à 1836 dess. Vergt. (1819) appréciations : capacité ordinaire ; intéressé, bonne moralité, travaille beaucoup ; a été déporté. 21/3/1836 m. Vergt.

98. — (Complément à NO 85) FAURICHON Aubin.

Fils de bourgeois de « Lacroze » de Milhac-de-Nontron. Février 1771 Cistercien 27/3/1771 vêtue 24/4/1772 profession au Dalon. 31/3/1790 prêtre profès au Dalon. 5/1/1791 déclare vouloir rester au Dalon. 24/4/1791 pens 900 1791-1792 élu c. St-Pierre-de-Côle puis de Chaluset. 30/6/1793 doit quitter son poste. 29/4/1794 toujours en résidence au Dalon. 5/3/1794 h. Ste-Trie : pétition pour trait. de desserte de Ste-Trie depuis le 24/10/1792. An V (?) Au Dalon, y dit encore la messe. 1803-1815 dess. Vaunac. 30/6/1807 serm. de fidélité. 2/7/1815 m. Vaunac.

99. — FAYOLLE Frédéric.

1772 c. Savignac-les-Eglises. Aurait muni sa paroisse d'un presbytère. 16/3/1789 représenté par Foulcon c. St-Privat-d'Excideuil (1791) serm. const. Trait.

(cf. 14 ans) 1525 payé du 1^{er} trim. 1791 au 1^{er} trim. 1793. 8/2/1793 m. Savignac-les-Eglises.

100. — FOUCAUD Léonard.

Né 17/7/1765 à ? (1790) peut-être v. à Tréllissac 22/11/1790 v. à Naillac-d'Haute-fort. Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792 réfr. (1793) accusé par le comité de surveillance d'Excideuil comme « haïssant la Révolution et déjà mis en réclusion à Px ». Emigré en Espagne. 28/10/1802 proposé pour Preyssignac ; réside à Aubas ; aurait prêté le serm. const. (?) (1802) dess. Aubas adhère au Concordat. 1803-1810 dess. Preyssignac 1810-1820 dess. La Bachelierie. (1819) appréciation : capacité suffisante, caractère gai, moralité louable ; réfr. émigré en Espagne ; n'a pas de facilité pour parler. 11/6/1830 m. à ? (ou : 1830-1831, dess. Preyssignac. 14/4/1831 m. à Preyssignac).

101. — FOULCON Guillaume.

Né 20/1/1740 à (Px ?) 1755 c. St-Privat-d'Excideuil. (1789) est également chapelain de la chapellenie de St-Etienne-d'Eyraud dans l'église St-Silain de Px. 16/3/1789, comme curé représente Fayolle c. Savignac-les-Eglises et Lescuras c. St-Martin-de-Fressengeas, et comme chapelain est représenté par Helle Eymard prêtre. (1791) serm. const. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. 2/12/1792 inventaire de ses registres qu'il refuse de donner. (1793) suspect, reclus à Px. 30/11/1793 taxe révolutionnaire de 400. 5/1/1794 abdique. 27/1/1794 se dépêtrise ; libéré et autorisé de se rendre dans sa famille à Px sous surveillance du comité révolutionnaire de Px. Semestre de Nivose et trim. de Messidor II payés par district de Px. 14/3/1793 dénoncé pour propos inciviques contre Pontard ; aurait été de nouveau reclus. 23/9/1794 reçoit un certificat de civisme à Eyliac. 13/8/1795 dénoncé par Sarrazac où il réside pour avoir fait sonner les cloches 15/4/1796 instituteur à Savignac-les-Eglises 11/1/1798 serm. haine. Ans VI à IX pens. Savignac-les-Eglises. An VI sur canton de Savignac-les-Eglises ; a prêté tous les serm. ; exerce le culte ; est instituteur. an VII à Savignac-les-Eglises ; pens. 1000 ; non rétracté. (17/1/1799 un Jean Foulcon (lui ?) m. à Savignac-les-Eglises) 5/11/1799 m. à ?

102. — FOURNIER Vincent.

Né 15/3/1759 à Px. 1783 c. Cumond 16/3/1789 représente Gaillardon c. Festalemps et Courcelles c. Ponteyraud, 6/1/1791 serm. const. De mai 1791 à mai 1793 c. Aubeterre (Charente) Vers 1795 dess. St-Jean-de-Côle. An VI (?) serm. haine. ans VI à IX pens. du canton de Thiviers. an VIII (?) réside à St-Jean-de-Côle ; non rétracté. (1802) adhère au Concordat ; dess. St-Jean-de-Côle 29/10/1802 proposé pour St-Jean-de-Côle 1803-1806 dess. St-Jean-de-Côle (où il a des problèmes) 8/12/1804 demande absolution à Caprara pour son comportement révolutionnaire. 1806-1810 dess. Chancelade (où il a aussi des problèmes) 1810 en congé à Px. ; demandé par St-Jean-de-Côle ; le préfet refuse. 1814 demandé par la Cité de Px (sans suite) 1814-1829 dess. Chalagnac (1819) Appréciation : assermenté, très révolutionnaire ; s'est rétracté ; a voulu se marier, 20/1/1829 m. Chalagnac.

103. — GAUDIN (prénom : ?).

(1791) Gaudin neveu, h. Bordeaux, titulaire du prieuré de Naillac avec un revenu de 2600. Pens. (cf. 14 ans) 1210 payée du 1^{er} trim. 1791 au 1^{er} trim. 1792 ; (Disparu).

104. — GAY Jean-Baptiste.

Né 12/6/1765 à Excideuil (ou le 11/6/1767 à ?) 1789 prêtre. Du 16/5/1789 au 11/10/1792 v. Villac. ensuite v. dess. de St-Pantaly-d'Excideuil en l'absence du c. malade avec toujours le même trait. 700 payé jusqu'au trim. Messidor II. Aurait été réfr. (?) 28/3/1794 scellés sur ses papiers, h. Excideuil. An VI sur canton d'Excideuil ; est dit avoir prêté tous les serments et exercé le culte. An VIII (?) h. Excideuil (pas mention de non rétractation) (1802) adhère au Concordat ; exerce à Excideuil. 28/10/1802 proposé pour St-Marliac-d'Albarède 1803-1819 v. Excideuil, dess. St-

Martial-d'Albarède. 16/5/1819 m. Excideuil. NB : peut-être confusion avec un autre qui serait mort à Excideuil le 4/8/1809 ?

105. — GENTIL de LA COUR Jean-Baptiste.

Né vers 1727 à St-Yrieix (H-V) 1783 c. Sarlande. 16/5/1789 représenté à l'assemblée de Limoges par Bonhomme c. La Chapelle (H-V) (1791) Réfr. Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 26/6/1791 où il cesse son service à Sarlande. 24/10/1792 pétition pour pens. sur district de St-Yrieix. (s.d.) reclus comme suspect, puis considéré comme déporté. 1802... 1805 h. St-Yrieix, infirme. 4/6/1820 m. (à St-Yrieix ?).

106. — GERAUD Pierre-Augustin.

Né 2/3/1757 à Parthenay (Deux-Sèvres) 1787 c. Granges-d'Ans. 16/3/1789 représente Laborde c. St-Front-sur-Nizonne et Planet c. Romains. (1791) serm. const. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792. A dû se rétracter. 9/9/1792 prend un passeport pour l'Espagne. 7/12/1792 est à Bilbao. 28/10/1802 proposé pour Granges-d'Ans et Le Temple-Laguyon. (1802) adhère au Concordat. 1803 nommé à Granges et Le Temple-Laguyon. (Disparu).

107. — GORCE Antoine.

Né 14/3/1743 (à Px) fils de Pierre maître armurier et Marguerite Prévot. Du 1/1/1789 au 8/2/1780 v. de son frère Jacques à St-Pardoux-la-Rivière. De 1780 au 14/5/1789 c. Brantôme. Avril 1789 au 9/6/1791 c. Dussac (1791) Réfr. Trait. 1800 (pas trace de paiement de ce trait.). 10/11/1792 pétition pour être exempté de la Maison Commune. (De décembre 1792 à janvier 1793) reclus à N-D de Px. 21/8/1795 reclus, passeport pour Dussac. 5/5/1797 libéré, passeport pour Dussac. An V, h. Px, sujet à la réclusion. An X proposé pour Dussac en concurrence avec l'intrus Bouverie. 11/8/1801 h. Px ; prend un passeport pour Dussac, Marsac et St-Astier. 28/10/1802 proposé pour Trélissac 1802 h. Px, adhère au Concordat 1803 nommé à Lempzours 16/6/1803 m. Lempzours.

108. — GOUJON de LA PRAIRIE Jean.

Né vers 1755. Génovéfain. Prieur-claustal de St-Jean-de-Côle, syndic du chapitre. 1788 prieur-curé de St-Jean-de-Côle. 16/3/1789 représente le chapitre de St-Jean et Arrondeau c. Busserolles. 16/4/1790 se retire de sa communauté comme religieux, mais désire rester curé de St-Jean. (1791) Réfr. Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1792. 18/9/1792 prend un passeport pour la Savoye par Limoges, Clermont, Lyon. (1793 ?) émigré dans les états du Vatican. (Disparu).

109. — GOUZON François.

Né 7/10/1760 à Jaillac (Corrèze) 1785 prêtre. Du 2/6/1791 au 26/9/1791 v. régent de St-Cyr-les-Champagnes. 13/9/1791 élu à Excideuil c. St-Raphaël 27/11/1791 prise de possession et trait. 1200 payé jusqu'au trim. de Messidor II 24/3/1795 pétition pour être payé sur le district d'Uzerche, son domicile actuel. En 1793, 1796 baptise des enfants de St-Cyr dans l'Eglise de Louxès (?) An VIII (?) h. canton de Juillac ; pens. de la Corrèze. 1802 v. à Concèzes (Hte-V) 1805 dess. Concèzes, puis St-Jean-le-Vendonnais (Corrèze).

110. — (Complément à NO 101) GRASSAVAL Jean.

7/12/1793 abdiq. 1802 c. Négrondes. 22/3/1803 adjoint de la commune de Ste-Marie-de-Chignac. 1803 réclamé par cette paroisse y est nommé.

111. — GRATEYROLLE François.

Né 7/8/1761 à Blond (Hte-V) Génovéfain. 1787 prêtre 1789 v. St-Jean-de-Côle. 16/3/1789 secrétaire du chapitre de St-Jean-de-Côle représenté par Goujon de la Prairie. 16/4/1790 déclare vouloir sortir de sa communauté (1791) Trait. 700 payé du 1^{er} trim. au 3^e trim. 1791. Janvier et février 1791 pétition pour garder des meubles, couverts, linge « en qualité de curé de St-Jean-de-Côle » et l'Encyclopédie (édition de Genève), et un cheval. 29/3/1794 marié avec Marie Lassat à St-Barbant (Hte-V) (1802) h. Bellac (Hte-V) marié. (1803) demande à Caprara régularisation. 1805 h. Bel-

lac où il est instituteur, marié (ou divorcé ?) se comporte bien et ses élèves sont bien instruits de la religion.

112. — (Complément à NO 104) HAMELIN Bertrand.

Depuis 6/9/1791 sur district de Px qui lui paie du 3^e trim. 1791 au 3^e trim. 1792. 8/2/1792 demande au district d'Excideuil s'il peut aller à la Maison Commune sans danger pour sa vie. 2/3/1793 âgé et malade demande d'être dispensé d'aller à la Maison Commune (attestation de St-Vincent-d'Excideuil) 10/5/1794 ordre au district d'Excideuil de le faire conduire immédiatement à la Maison Commune de Px.

113. — JARJAVAY Jean.

Né 9/10/1753 à ? 1778 prêtre 1780 v. Coulaures, (1791) Trait. 700 payé du 1^{er} au 2^e trim. 1791 16/5/1791 serm. const. 10/6/1791 élu à Excideuil c. Coulaures. Trait. 1200 payé du 3^e trim. 1791 au trim. Messidor II 14/8/1791 opposition avec l'ancien curé Lafeuillade. 9/10/1792 serm. lib. an II scellés sur ses papiers 12/3/1794 abdicque. 30/8/1794 pétition pour avoir un secours. An VI (?) serm. haine ; a prêté tous les serm. 1795-1802 exerce le culte à Savignac-les-Eglises. An VIII h. Savignac, non rétracté. 20/10/1802 proposé pour Mayac. 1802 adhère au Concordat à Px. 1803 dess. de fidélité. 1819-1828 dess. Coulaures. 1829 retiré. 2/12/1829 m. Savignac-les-Eglises.

114. — JOANNIS Armand.

Né 22/7/1732 à (Aveyron) 1788 c. Gabillou 16/3/1789 représenté par François Jourdain, chanoine de Px. (1791) pas mention de serm. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793 4/6/1793 porté sur tableau de reclus ou de désarmés. 1/1/1794 dénoncé par la Société populaire de Ste-Orse comme jureur douteux. 29/4/1794 scellés sur ses papiers sur le canton de Ste-Orse. An VI sur canton de Ste-Orse, mentionné comme ayant prêté tous les serm. et exerce le culte (sans doute à Gabillou) 28/10/1802 proposé pour Gabillou, assermenté. 6/8/1803 s'il n'est pas nommé à Gabillou préfère repartir en Aveyron. 1803-1823 dessert Gabillou (1819) Appréciation : bon caractère, bonne moralité, assermenté, pas émigré, vie très retirée. 30/12/1823 m. Gabillou.

115. — JOUVE Jean-Baptiste.

Né 17/2/1744 à ? 1768 prêtre 1771 c. Gabillou 1787 c. Nanteuil-de-Thiviers. 16/3/1789 doc. lh. représenté par Claviéras c. de St-Jean-d'Estissac. (1791) serm. const. Trait. (cf. 14 ans) 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. 8/12/1792 inventaire de ses registres An II scellés sur ses papiers et interrogé par le comité révolutionnaire d'Excideuil 17/10/1794 fait don à la nation de sa pension d'abdicataire. après le 24/10/1794 mentionné comme réfr. et caché. 13/3/1795 pétition pour trait. 16/10/1795 à Px ; serm. au peuple souverain. An X h. Nanteuil (1802) adhère au Concordat à Px (1803) dess. actuel, nommé à Eyzerat 1803-1805 dess. Eyzerat 6/6/1805 m. Eyzerat.

116. — LABERNERIE Nicolas.

Né 25/12/1731 à (Bertric ?) 1788 c. Badefols-d'Ans. 16/3/1789 représenté par Chateau c. Granges. (1791) aurait prêté le serm. const. puis l'aurait rétracté. Réfr. Trait. (cf. 14 ans) 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1792 (1792) remplacé ; h. Excideuil ; reclus à la Maison Commune de Px. (de novembre 1792 à janvier 1793) reclus à N-D de Px. 2/12/1792 en son absence inventaire de ses registres. 12/3/1794 sujet à la déportation mais reste reclus à cause de son âge et infirmités. 23/8/1795 autorisé à se retirer à Badefols-d'Ans sous surveillance de sa municipalité. 23/11/1795 s'est volontairement mis en réclusion à Px. 20/4/1797 libéré, prend un passeport pour Bertric. An VI à Bertric, sujet à la réclusion (1802) h. Bertric, infirme. 23/12/1805 m. Bertric.

117. — LABORIE Jean.

Né 1/1/1733 à Excideuil, fils de Jean et Marie Dumas. Récollet 29/1/1751 profession à Px. 1770 à Ste-Foy-la-Grande, puis gardien de St-Léonard-de-Noblat (H-V)

1771-1787 à Bourg, à Bordeaux. Mai 1790 gardien à Bourg (Gironde) 29/9/1792 serm. lib. 14/3/1796 passeport, dess. Sorges. An V, h. Sorges, pens. 800 serm. haine. An VI sur canton de Savignac-les-Eglises, tous les serm. ; n'exerce plus le culte. Ans VI à IX canton de Savignac, pens. an VIII (?) h. Sorges ; non rétracté. (Disparu).

118. — LABROUHE de LA BORDERIE Jean-Baptiste.

Né 8/1/1759 à St-Yrieix (H-V) 1780 tonsuré. 1785 vicaire de son frère à Angoisse. (1791) serm. const. 10/6/1791 élu à Excideuil curé d'Angoisse Trait. de v. 700, puis de curé 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trimestre 1793. 3/10/1792 serm. lib. Du 26/12/1792 au 4/1/1794 secrétaire de Mairie 26/3/1794 abd. 26/12/1794 scellés sur ses papiers sur canton de Dussac. 27/7/1794 certificat de civisme à Angoisse 28/10/1795 serm. au peuple souverain pour exercer le culte à Angoisse. An VI sur canton de Dussac a prêté tous les serm. ; exerce le culte. Ans VI à IX pens. du canton de Dussac. An VI (?) serm. haine. An VIII (?) h. Angoisse ; non rétracté. (1802) adhère au Concordat 28/10/1802 proposé pour Angoisse et Dussac. 1803-1829 dess. Angoisse 3/6/1807 serm. de fidélité (1819) Appréciations : peu de capacité, faible de caractère, assermenté ; très douteux (en politique ?) 4/8/1829 m. à Angoisse.

119. — LABROUHE de LA BORDERIE Pierre.

Né 7/12/1738 à St-Yrieix (H-V) fils de Jean et Louise Jarrige de Lamorélie. 1756 tonsuré 1760 ordres mineurs à Limoges. 1767 c. Angoisse 16/3/1789 présent à l'assemblée de Limoges, d. th. 25/4/1790 maire d'Angoisse (1791) Trait. (cf. 14 ans) 1840 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3/6/1791 date où son vicaire et frère J-B le remplace 13/2/1791 démissionne de maire. 13/3/1791 Réfr. ; en quittant Angoisse a dû se retirer à St-Yrieix. 9/9/1792 embarqué à Bordeaux pour l'Espagne 20/9/1792 arrive à Bilbao (1802) adhère au Concordat 1802-1806 dess. St-Martin-de-Jussac (H-V) 17/4/1806 m. à St-Yrieix chez un de ses frères.

120. — LABROUSSE (prénom : ?)

20/5/1792 vicaire d'Aixe (H-V) élu à Excideuil curé de Chalais ; serm. Trait. 1200 payé depuis le 3/6/1792 au trim. Messidor II 27/4/1794 scellés sur ses papiers sur le canton de Jumilhac. 20/5/1794 pétition pour frais de culte. (Disparu).

121. — LABROUSSE (prénom : ?)

Du 1/1/1788 au 15/4/1789 un Labrousse (?) v. Badefols-d'Ans. Du 4/10/1790 au 31/10/1790 un Labrousse (le même ?) est payé comme v. de St-Pierre-de-Frugie. (Disparu).

122. — LABROUSSE Bernard.

Né 17/5/1760 à ? 14/7/1789 un Labrousse (lui ?) v. régent de Montagnac-d'Auberoche. 20/6/1791 curé. Trait. (cf. 14 ans) 1800 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Messidor II 20/2/1791 serm. const. 3/9/1792 serm. lib. 8/4/1794 abdiq. 29/4/1794 scellées sur ses papiers à Montagnac, lui absent étant à Px comme commissaire des subsistances. 14/6/1794 pétition pour trait. 15/8/1797 à Cubjac déclare prendre l'église de Montagnac pour y exercer le culte ; serm. au peuple souverain. An VI sur canton de Cubjac ; tous les serm. (serm. haine) exerce le culte 4/4/1798 élu comme agent municipal du canton de Cubjac. An VIII (?) h. Montagnac ; non rétracté. (1802) adhère au Concordat, h. Montagnac ; proposé pour St-Pantaly-d'Ans et pour Montagnac-d'Auberoche. 30/7/1803 préfère Montagnac mais est nommé à St-Pantaly (1803-1806 dess. St-Pantaly-d'Ans 1806-1810 dess. Montagnac-d'Auberoche 1810-1812 dess. Limeyrat 1812-1819 dess. Fossemagne 1819-1836 dess. Blis-et-Born. (1819) Appréciations : capacité bornée, joueur, moralité mauvaise, a prêté tous les serm. ; acquéreur de biens nationaux ; intrus. 20/11/1836 m. Blis-et-Born.

123. — LABROUSSE Jean.

Né 10/9/1756 à « Altavaux » de Dournezac (H-V) 1784 prieur curé de St-Jory-de-Chalais. 16/3/1789 représenté par Dalesmé c. Boulazac (1791) Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Messidor II 16/1/1791 serm. const. 7/10/1792 serm. lib. An VI (?) serm. haine. Semble être resté et avoir exercé le culte à St-Jory pendant toute la Révolution. Ans VI à IX pens. du canton de Jumilhac à An VIII (?)h. St-Jory ; non

rétracté (1802) adhère au Concordat à Périgueux. 28/10/1802 proposé pour St-Jory 1803-1827 dess. St-Jory (1819) Appréciation : capacité plus que commune ; caractère et moralité : bon ; tous les serm. ; s'est toujours bien conduit surtout pendant l'interrègne. 11/1/1827 m. St-Jory-de-Chalais.

124. — LABROUSSE Jean.

Né 6/6/1731 à ? (1792 ?) semble être un ordonné de Pontard (peut-être ordination douteuse ?) (1792) serm. lib. 28/4/1793 v. des Granges reçoit 122 pour son 2^e trim. 1793. 1/7/1793 élu c. des Granges 14/7/1793 prise de possession. Trait. 1200 payé pour les 3^e et 4^e trim. 1793 1/1/1794 dénoncé comme « prêtre d'un jour », vicieux, propos inciviques contre l'abdication et le mariage des prêtres. An VI (?) serm. haine. An VI sur canton de Thiviers, tous les serm. Exerce le culte Ans VII à IX pens. du canton de Thenon. An VIII (?) h. Thenon ; non rétracté. (Disparu).

125. — LACHABROULIE Elle.

Né 8/10/1764 à Génis (1791) au 26/6/1791 v. Sarrazac (1791) Trait. 700 payé du 1^{er} trim. au 3^e trim. 1791 (pas mention de son serm. const.) A partir du 4^e trim. 1791 payé comme dess. St-Pantaly-d'Excideuil avec toujours son trait, de v. (700) jusqu'au 6/7/1792. 9/9/1792 à St-Pantaly prend un passeport pour l'Espagne (n'aurait peut-être pas émigré, se serait caché ?) 11/1/1794 un Lachabroulie (lui ?) « prêtre incivique pour lequel on demande la déportation. An XII (?) h. Px, pens. 1808-1855 dess. Pomport. (1819) Appréciation : capacité et moralité bonnes, fait du bien, remplit ses devoirs. 1855 retiré. (NB : il y a peut-être confusion entre 2 Lachabroulie). (Disparu).

126. — LACHATAIGNADE Pontien.

Né à Champagnac-de-Bélaire. 1788-1791 v. Cognac. (1791) Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1792. Réfractaire ou rétracté. 16/10/1792 porté absent. 28/5/1793 h. Champagnac prête le serm. (serm. lib. ?) 1/2/1794 toujours à Champagnac remet ses lettres de prêtrise. 1802 h. Champagnac, semble non employé. 1809 m. à ?

127. — LACOMBE Jude.

Né 16/5/1751 à ? (1790) Rel. cistercien bernardin de l'abbaye des Chateliers (Deux-Sèvres) prétendant être affilié à l'abbaye de La Peyrouse et à ce titre voulant assister à l'inventaire de cette dernière contre l'avis du prieur, 10/6/1791 élu à Excideuil c. Sarrazac 17/6/1791 inst. cano. de Pontard. Trait. (r. 450 + c. 1500) 1950 payé depuis sa prise de possession faite le 17/7/1791 jusqu'au trim. Messidor II. 14/11/1791 demande protection de son culte contre les réfr. à Sarrazac. 7/10/1792 serm. lib. 22/10/1792 reçoit une lettre de Bost v. Sarrazac émigré en Espagne. 22/12/1793 livre les vases sacrés 27/4/1794 scellés sur ses papiers 26/9/1794 pétition pour pension. An VI sur canton de Payzac ; tous les serm. dont le serm. de haine ; exerce le culte. Ans VI à IX pens. du canton de Jumilhac. An VII (?) h. St-Priest-les-Fougères ; non rétracté. 28/10/1802 proposé pour St-Priest-les-Fougères. 1803-1826 dess. St-Priest-les-Fougères. (1819) Appréciation : capacité nulle ; caractère bouillant ; moralité pas très bonne ; serm. ; s'est bien conduit depuis le retour du roi. 1826 m. à ?

128. — LACOSTE-LAGERBEAUDIE Antoine.

Né 8/8/1758 (sans doute à Hautefort) 12/6/1789 c. Brantôme 2/1/1791 ser. const. 7/10/1792 serm. lib. 22/12/1792 élu officier municipal de La Nouaillette. Son semestre de Nivose II (400) et son trim. de Messidor (200) payés sur le district de Px. 4/11/1794 et 16/4/1795 h. La Nouaillette, pétitions pour pens. 22/2/1797 h. Hautefort, pens. Après août 1797 nommé agent de La Nouaillette, mais il démissionne. 23/9/1797 serm. haine à Hautefort. 24/3/1798 toujours à Hautefort Ans VI à IX pens. Hautefort. An VIII (?) h. Hautefort ; non rétracté. 24/2/1804 demande à Caprara la régularisation de son mariage civil avec Marie-Faure Souffron contracté le 15/8/1801. 25/7/1800 naissance de François leur fils (baptisé le 7/11/1807). 5/5/1802 naissance de Jeanne-Françoise leur fille (baptisée le 7/11/1807). Le 7/5/1809 mariage religieux d'Antoine Lacoste et de Marie-Françoise Souffron célébré par Mgr

Lacombe à St Agnan d'Hautefort. 1/4/1827 Antoine Lacoste buraliste de tabac m. hier à Hautefort.

129. — LACOTTE Benoit-Barbe.

Né vers 1732 à Gorre (H-V) 1/3/1790 c. St-Jory-Lasbloux (1791) serm. const. Trait. (cf. 14 ans) 1431 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792. A dû se rétracter 9/9/1792 passeport pour l'Espagne 7/12/1792 h. Bilbao 1802 h. Gorre, puis mentionné « mort ».

130. — LACOUCHIE de CABORIE François.

1786 v. puis 1788 dess. et c. Chalais. 16/3/1789 représenté par Dalesme c. Boula-zac. (1791) Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 jusqu'au 10/7/1791. a partir du 10/7/1791 élu à Excideuil c. Jumilhac avec un trait. 2000 payé depuis cette date jusqu'au trim. Messidor an II. (Disparu).

131. — LACROIX François.

Né 18/9/1761 à ? (1791) Rel. (prêtre ?) cistercien de l'abbaye du Dalon. Etais profès de l'abbaye de Beuil (Veyrac Hte-V) fille du Dalon. (24/4/1791) reçoit une pens. 900 sur le département de la Corrèze. (Disparu).

132. — LAFEUILLADE Louis-Martin.

1782 dénoncé pour vol de foin à Peyzac (du Moustier ?) 1784 c. Coulaures (pas mentionné au 16/3/1789) (1791) serm. const. Trait. (cf. 14 ans) 3556 payé du 1^{er} trim. 1791 au 19/6/1791, date de son remplacement car il s'est rétracté (ou a toujours été réfr.) 14/8/1791 lance des injures contre le c. const. de Coulaures. Pens. 500 payée du 19/6/1791 au 4^e trim. 1791. Octobre 1792 retiré à Excideuil. (Du 10/10/1792 à janvier 1794) reclus à N-D de Px. 9/3/1795 mis en liberté par Chauvier et mis sous surveillance de la municipalité de Px. (9/1/1796) de nouveau reclus. 30/7/1796 demande d'être mis en liberté pour maladie. 5/10/1797 à Coulaures depuis sa sortie de réclusion. 25/6/1798 reclus, autorisé à se rendre dans sa famille qui réside dans plusieurs cantons du département. (Disparu).

133. — LAGORSE Jean-Baptiste.

Né 24/3/1763 à Tourtoirac 1787 prêtre (ou : Né 14/3/1767 à ? 1789, prêtre) 3/8/1789 v. Ste-Orse. (1791) Réfr. Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trim. 1791. 9/9/1792 passeport pour l'Espagne. 16/10/1792 retiré chez son frère à Excideuil, envoyé à la Maison Commune 24/4/1797 chez son père à Tourtoirac demande un certificat de résidence. 26/9/1797 sursis pour se présenter en réclusion, malade. An VI à Tourtoirac, soumis à la déportation, caché. 2/10/1797 malade sur canton d'Hautefort ; serm. haine, autorisé à rester dans sa famille. Depuis 1796 à 1802 a desservi Tourtoirac. 28/10/1802 proposé pour Tourtoirac, dess. actuel. 1802 adhère au Concordat. 30/7/1803 proposé pour St-Clément et St-Romain, mais a déjà accepté Tourtoirac. 1803-1813 dess. Tourtoirac 1813-1817 supérieur au séminaire de Sarlat. 1818 directeur du collège de Magnac-Laval (H-V) (1819) Appréciation retiré chez son frère à Tourtoirac, sans fonction. Capacité plus que suffisante, inconséquent, moralité équivoque ; mœurs douteuses, on en a beaucoup parlé. Vient d'être destitué au séminaire de Sarlat, était pro-vicaire général. 1822-1831 dess. La Madeleine de Bergerac. 1833-1840 dess. Tourtoirac. 25/11/1840 m. Tourtoirac.

134. — LAPEYRONNIE Pierre.

Né 18/4/1757 à ? Du 5/9/1789 au 5/8/1790 v. Dussac. Du 15/9/1790 au 26/6/1791 v. St-Sulpice-d'Excideuil, (1791) Réfr. Trait. 700 payé pour 1^{er} et 2^e trim. 1791. Emigré. 1803 ex-vicaire de St-Pardoux (?) nommé à St-Front-de-Champniers. 1803-1806 dess. St-Front (mais peut-être h. toujours à St-Pardoux-la-Rivière) 1805-1806 demandé par Javerlhac ; réclamé par Sarrazac où il semble être nommé en 1806. 2/6/1807 m. St-Pardoux-la-Rivière.

135. — LAPEYRONNIE-FAUQUETTE Jean.

Né vers 1758 à Eyvirat. (ou né 5/6/1758 à ?) d'août 1789 à juin 1790 v. St-Jory-de-Chalais. D'avril 1790 à fin 1792 v. D'Andrivaux. Réfr. (7/12/1792) à Bilbao (Espagne) pauvre. An III un Lapeyronnie payé comme instituteur à St-Jory-de-Chalais (lui ?) An

VI, à Eyvirat un Lapeyronnie (sans doute lui) soumis à la déportation. Octobre 1801 exerce le culte à Razac. (1802) à Px, adhère au Concordat. 12/10/1802 proposé pour St-Saud 1803-1810 dess. St-Saud. 28/4/1811 m. St-Saud.

136. — LAPORTE François.

Né 4/3/1736 à Pueaux (Cantal) cousin de Mgr Lacombe. 1769 c. St-Martial-d'Hautefort. 16/3/1789 représente Copperie c. d'Anhiac et Leblanc c. d'hautefort ; nommé scrutateur, puis élu représentant du clergé aux Etats Généraux. Le 23/3/1789 par 230 voix sur 398. D'avril 1789 à octobre 1791 absent de sa paroisse ; est à Paris député à l'Assemblée Nationale (1791) Réfr. Trait. (cf. 14 ans) 1634 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792. 9/9/1792 passeport pour l'Espagne. 16/12/1792 inventaire de ses registres déposés chez un paroissien. 27/7/1794 vente de son mobilier. 1802 adhère au Concordat ; exerçant à St-Martial, réclamé par les h. de Px. 18/12/1802 sa correspondance avec Caprara pour conduite à tenir avec les constitutionnels. 1803-1806 c. St-Front de Px. 1806 chanoine titulaire d'Angoulême 1810 doyen du chapitre qu'il n'exerce qu'en 1815. 1817 Appréciation ; déporté en Espagne ; infiniment respectable, mais infirme et âgé. 21/8/1822 m. Angoulême.

137. — LAPORTE Jean-Nicolas.

18/7/1793 nommé c. St-Pardoux-d'Ans par Pontard (pourrait être un ordonné de Pontard) 23/6/1793 prise de possession. 7/8/1793 élu c. de St-Pierre-de-Côle où il n'a pu aller (car insulté). Le 30/9/1793 semble être à St-Pierre. Trait. 1200 payé depuis juillet 1793 jusqu'au 3^e trim. 1793. 29/12/1793 mort à ? 23/4/1794 pétition de Louise Record veuve de Laporte et mère d'un enfant pour obtenir son 4^e trim. 1793.

138. — LAPOUYADE Pierre.

Né au « Petit Savignac » de Cognac. Doc. th. 1757 c. Gaudumas 16/3/1789 représenté par Montagrier c. Lanouaille. (1791) serm. const. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1791. 28/6/1791 c. Bussac. Trait. 1200 payé du 3^e trim. 1791 au trim. Messidor II, 1/4/1794 cesse ses fonctions. An X un Lapouyade (lui ?) dess. St-Sulpice-d'Excideuil 20/4/1803 réclamé par Nanthiat. 1811-1819 un Lapouyade (lui ?) dess. Dussac. 1819-1825 un Lapouyade (lui ?) dess. St-Sulpice-d'Excideuil. Semble être mort à St-Sulpice-d'Excideuil (ou Cognac).

139. — LARIVIERE de LAVERGNE Jean.

Né 19/1/1730 à ? 1771 archiprêtre d'Excideuil. 16/3/1789 représenté par Dupuy de Montégrier c. Lanouaille. 16/12/1790 serm. const. (1791) Trait. (cf. 14 ans) 1541 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trim. 1793. 30/9/1792 serm. lib. 8/12/1793 taxe révol. de 1000. An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. du canton de La Bachelierie An VIII h. St-Rabier, pens. 1000 ; non rétracté. (1802) adhère au Concordat. 28/10/1802 proposé pour St-Pantaly-d'Excideuil. Ne semble pas reprendre de ministère à cause de ses infirmités. 1802 réside à « Jauvy » de St-Rabier. 1807 vivait encore. (Disparu).

140. — LAROCHE Bernard.

Né 10/8/1768 à ? (1790) v. Sarrazac. De janvier à juin 1791 v. Dussac. (1791) Réfr. Trait 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 18/6/1791. (9/9/1792) h. Nanthiat, prend un passeport pour l'Espagne. An X à XII retiré à Sarlande qu'il desert ; nommé à Sarlande qui le refuse pour garder Cacatte. 1802 adhère au Concordat 1803 nommé à Nanthiat qu'il dessert. 4/9/1804 m. à « La Grelière » de Nanthiat.

141. — LAROCHE Pierre.

Né vers 1730. 1769 c. St-Jory-Lasbloux. 16/3/1789 représenté par Laborie c. St-Germain-des-Prés. 28/11/1789 m. St-Jory.

142. — LAROUVERADE Charles.

Né 3/7/1756 à Badefols-d'Ans, fils de la famille Rafaillac de Larouverade (19 enfants) 31/3/1781 sous-diacre à Limoges. Vicaire à Cendrieux. 1787 c. St-Bonnet-la-Rivière (H-V) Réfr. se retire dans sa famille à Badefols. Exil en Espagne. 16/9/1792 h. Badefols prend un passeport pour l'Espagne 2/10/1792 arrive à Bilbao. 28/10/1802 réclamé et proposé pour Thenon. 1803-1815 c. Thenon. 6/1/1815 réclamé par Haute-

fort. 1815-1838 c. Hautefort (1819) Appréciation : capable, réfléchi, excellent moralité, déporté, ne s'occupe que de ses devoirs. 21/10/1838 m. Hautefort.

143. — LAROUVERADE Léonard.

Né 15/1/1752 à Badefols (frère du précédent) 23/12/1780 prêtre à Limoges 21/10/1782 chanoine de Px 16/3/1789, deuxième syndic du chapitre de Px et théologal, représente Ganteille c. La Chapelle-Montmoreau et Mouillade c. Ste-Orse. 25/10/1792 serm. lib. 22/4/1794 scellés sur ses papiers sur le canton d'Hautefort. Aurait été fonctionnaire sous la Convention. An VI sur canton d'Hautefort, serm. haine, Ans VI à IX pens. du canton d'Hautefort. An VIII (?) h. Hautefort ; non rétracté (1802) adhère au Concordat. 28/10/1802 proposé pour St-Martin-d'Excideuil et pour Hautefort. 1803-1808 c. d'Excideuil. 1809-1822 c. Sarlat. (1819) Appréciation : très borné, vain, moralité équivoque, tous les serm. ; n'a pas émigré ; a été garde national ; entra dans la 1^{re} école normale établie pour démoraliser la France ; a eu des torts pendant la Révolution ; rétracté. Vicaire général pour la Dordogne, fait partie du bureau du séminaire de Sarlat. 1811 chanoine honoraire. 1822 chanoine titulaire de Px ; retiré. 1825 m. à « Rafailiac » de Badefols, chez un de ses frères.

144. — LASAGEAS Jean.

Né 4/11/1743 (ou 1734 ?) sans doute à Anhiac, frère de François et oncle de Jean-Baptiste. Rel. dominicain appelé « le père Lacroze » prédicateur célèbre. 1/10/1791 passe au couvent de Rieux (Ariège) au district de St-Girons (Ariège) et le 1/1/1792 au district de Px avec une pens. 700. 7/9/1792 Anhiac lui délivre un passeport pour se rendre en Savoie comme Réfr. (ne semble pas partir) 7/10/1792 serm. lib. Pens. 700 sur district d'Excideuil payée du 1^{er} trim. 1793 au 2^e trim. de l'an II, ce dernier trim. est annulé comme « reclus à Hautefort ». 4/10/1793 mis en état d'arrestation à Anhiac comme suspect. Depuis le 3/2/1794 reclus à Hautefort. 23/4/1794 toujours reclus à Hautefort. an III (?) reclus avec son frère (ou cousin ?) François, l'un du canton de Savignac-les-Eglises, l'autre du canton de Jumilhac. Après 24/10/1795 du canton de Savignac-les-Eglises, l'autre du canton de Génis. An VIII (?) à Anhiac, non rétracté. 28/10/1802 proposé pour Anhiac et Pressac. 1803-1822 dess. Anhiac. 18/6/1807 serm. de fidélité. (1819) Appréciation : caractère et moralité : bon ; on ignore s'il a prêté serm. ; n'a pas émigré ; jouit de l'estime publique. (Disparu).

145. — (Complément de NO 122) LASAGEAS-LAMOTHE François.

20/2/1791, Rel. dominicain du couvent de Px. 10/9/1792 un lamothe (?) à Anhiac déclare se rendre en Espagne. Avec son frère (ou cousin) Jean, dominicain, sur district d'Excideuil, reçoit pens. 700 du 2^e trim. 1793 au 3^e trim. II, ce dernier trim. annulé car il est reclus à Hautefort. 4/10/1793 mis en arrestation à Anhiac comme suspect. 3/2/1794 reclus d'Hautefort, h. (?) Anhiac. 17/2/1794 en état d'arrestation à Anhiac, demande d'aller sur district de Nontron pour affaires de famille. 23/4/1794 reclus à Hautefort. Thermidor-fructidor II les deux Lasageas reclus avec leur neveu Lasageas-Combereau. 9/2/1796 serm. au peuple Souverain, déclare vouloir exercer le culte à Champagnac-de-Bélaire. 11/1/1799 toujours à Champagnac. 7/1/1802 à Champagnac sert de vicaire à son neveu Morteyrol revenu d'exil (sa dernière signature à Champagnac est du 28/4/1803).

146. — (Complément de NO 124) LASESCURAS Jean.

16/3/1789 c. St-Martin-de-Fressengeas représenté par Foulcon c. de St-Privat-d'Excideuil. 12/2/1791 fait sa déclaration de revenus (1791) serm. const. Trait. (cf. 14 ans) 2035 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. 3/1/1794 suppression de sa taxe révol. 29/4/1794 à Thiviers scellés sur ses papiers De l'an VI à IX pens. du canton de Thiviers. An X, à St-Martin-de-F, a constamment exercé le culte ; estimé de cette commune dont il est maire. 28/10/1802 proposé pour cette paroisse. 1803 y est nommé. Octobre 1809 désire la cure de Nontron ; l'évêque s'y oppose.

147. — (Complément de NO 125) LASESCURAS Pierre-Elie.

Serait le neveu de Pipaud. 8/1/1792 au 10/11/1792 c. Sorges. Trait. 1500 payé

pour 1792 et 1793 (?) (1792) a des problèmes avec sa municipalité. 2/12/1793 abd. 25/8/1794 certificat de civisme délivré par Nontron 5/7/1795 h. Excideuil, pens. 800. De l'an VI à IX pens. du canton d'Excideuil. An VIII (?) h. Excideuil, non rétracté. 1803 dess. Abjat, Ste-Estèphe, réclame Sorges où on se plaint de ses mœurs. 1805 proposé pour Bussièrès-Badil, mais voudrait aller à St-Pardoux-la-Rivière. 19/6/1806 à Bussièrès, prête le serm. de fidélité. 2/4/1808 a des problèmes avec la direction générale de l'Enregistrement des Domaines dont il est débiteur. 26/7/1819 réclame par certains à St-Pardoux (sans suite) (1819) Appréciation : assermenté dont la rétractation n'est pas connue ; robuste, bien portant (70 ans). A été intrus dans plusieurs paroisses. A vécu en laïc ; a exercé l'état de receveur de l'Enregistrement, dénoncé pour malversation. A voulu se marier. A des talents, de l'esprit, mais peu de connaissances.

148. — LAVAL Jean.

Né 18/4/1759 à ? 1784 v. Jumilhac-le-Grand (1791) Réfr. Trait 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 10/7/1791 date de son remplacement (se retire peut-être dans sa famille à St-Crépin-de-Richemont). Emigré. 12/5/1794 vente de ses biens. Ans XI à XII à St-Crépin ; y est proposé. 1802 adhère au Concordat à Jumilhac. 1803 dess. actuel, nommé à St-Crépin. 18/6/1807 serm. de fidélité. 1816-1822 dess. St-Pierre-de-Côle. 16/7/1816 refuse la cure de Jumilhac. 1822-1828 dess. St-Jean-de-Côle. 1828-1838 dess. Cognac. 16/5/1838 m. Cognac.

149. LAVAUR Joseph.

1763 c. St-Pantaly-d'Excideuil. 16/3/1789 doc. th. représenté par Jean Reynaud prévôt d'Excideuil. (1791) serm. const. Trait. (cf. 14 ans) 1505 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1793. 5/10/1792, pétition de St-Pantaly réclamant un autre dess. Lavour étant incapable de servir. (1792) pétition pour garder Lachabroulie comme v. Fin 1792 et début 1793 demande de rester à Excideuil pour sa santé et demande prêter le serm. lib. pour toucher son trait. (1793) accusé de faux serm. Serait m. après le 4^e trim. 1793 (?)

150. — LE BLANC de ST-JUSTE Guillaume.

Né vers 1722. 1759 prier curé de St-Agnan d'Hautefort. 16/3/1789 représenté par Laporte c. St-Martial-d'Hautefort. 2/12/1790 pétition pour garder une partie de son bénéfice. (1791) Réfr. Trait. 1500 payé pour 1^{er} et 2^e trim. 1791. 1/7/1791 remplacé avec pens. 500 payée du 3^e trim. 1791 au 4^e trim. 1791. Se serait retiré au village de du « Vige » de Sorges. 2/4/1792 pétition pour levée de scellés sur ses papiers. 26/6/1792 m. Sorges.

151. — LEONARD Sicaire.

1782 c. St-Pardoux-d'Ans. 16/3/1789 représente Mater c. de Chourgnac-d'Ans et Jean d'Autressal c. Molières. (1791) serm. const. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trim. 1791. (1791) m. à ?

152. — LIDONNE Pierre-Bernard.

Né 2/10/1735 à St-Agnan-d'Hautefort. 1767 c. Vaunac. 16/3/1789 représente Cherchouly c. d'Eyzerat et Rebière c. de la Boissière-d'Ans. (1791) serm. const. Trait. (cf. 14 ans) 1397 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792. S'est rétracté. 9/9/1792 passeport pour l'Espagne + 7/12/1792 est à Bilbao, malade. An XI (?) serait à Vaunac. 28/10/1802 proposé pour Hautefort et La Nouaillette (ne paraît pas au serm. du Concordat) 1802-1814 c. Hautefort. 26/12/1814 m. Hautefort.

153. — LIMOGES Léger

Né vers 1743. 1763 c. Brouchaud. (a des problèmes avec ses paroissiens avant la Révol.) 16/3/1789 représente les deux chapelains d'Hautefort, 9/10/1790 plainte de sa paroisse contre lui pour son inconduite. (1791) Réfr. (?), mais se dit assermenté. Trait. (cf. 14 ans) 1925 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. 4/6/1792 porté sur le tableau des reclus ou des désarmés. 19/3/1793 déclaré suspect. 14/3/1794 dénoncé et arrêté. Reclus à Px, jugé, condamné à mort par le tribunal révol. de la Dordogne le

1/5/1794 pour propos inciviques (et non comme Réfr.) 2/6/1794 exécuté (guillotiné) à Px.

154. — LINARD Jean-Baptiste.

Né 24/4/1767 à ? Septembre 1791 v. dess. Jumilhac-le-Grand. Décembre 1791 élu c. de Cherveix. Depuis 4/2/1791 payé comme c. Cherveix avec un trait. 1200 jusqu'au trim. Messidor II. En novembre 1793 aurait abdiqué et disparaît. En Ventose II payé comme instituteur à Angoisse. 5/4/1794 pétition pour jouir du presbytère d'Angoisse comme instituteur. 5/9/1794 pétition pour trait, jusqu'au 27/3/1794 où il a cessé d'exercer comme c. de Cherveix. 15/1/1795 fournit un extrait de naissance (pourquoi ? mariage ?) (Disparu).

155. — MAGE Thomas.

(1790) v. à Ste-Eulalie-d'Ans (1791) Réfr. Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 10/9/1792. 2/7/1791 reçoit une lettre de son curé Chavary. Exilé en Espagne ; revient en France ; est arrêté à Bordeaux et enfermé au Fort du Hâ (le 8/4/1798) où il meurt à 34 ans en 1801.

156. — MAGNAC Marc.

Né vers 1729. Rel. Gramontain ; prieur de Francourt (Hte-Saône) (1791) Pens. de 1526. Ayant choisi de résider à Excideuil, y reçoit sa pens. du 2^e trim. 1791 au 4^e trim. 1792. 22/11/1793 en état d'arrestation, autorisé à aller à Px pour y faire vérifier son serm. et là il est mis en réclusion (il est dit aussi « prieur de Francourt en Quercy » ?) (Disparu).

157. — MAGNAC Pierre.

Né à Excideuil. 1786 prévôt de la Collégiale de Cassel (Nord) aumônier du Roi. En 1790 se retire à Excideuil. 29/8/1791 Pens. fixée par district d'Hazibrouck (Nord) à 6000 payé par district d'Excideuil du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trim. 1792. 8/8/1792 pétition contre le séquestre des biens de feu Jean Magnac son frère. 5/3/1793 à Excideuil, mis en état d'arrestation chez eux de Mme Neuville, sa fille et l'abbé Magnac. 1/6/1793 fixe son domicile à Px. Serait m. à Excideuil (ou à Px) en 1793.

158. — MAGUEUR-BOURBOUX Joseph.

Né vers 1715 à ? 1752 c. Cognac jusqu'en 1787. 5/4/1789 m. à 74 ans au presbytère de Cognac après avoir reçu les sacrements.

159. — MARQUET Pierre.

Né vers 1760 à Biennat-Rochechouart (H-V) fils d'un marchand et Mary Gady. Rel. cordelier 30/6/1780 vêtue 12/7/1781 profession à Limoges. 11/3/1789 à l'assemblée de Libourne représente deux curés girondins. Avril 1790 serait au couvent d'Excideuil Pens. 700 payé par district d'Excideuil pour 1^{er} et 2^e trim. 1791, puis se retire à Limoges. 1802 Marquet François aîné (lui ?) cordelier, né à Rochechouart ; y réside ; a 45 ans en 1804 ; marié. 1812-1819 un Marquet (lui ?) dess. St-Saud. (Disparu).

160. — MARTIN Jean.

Né 23/11/1722 à ? 1757 c. Jumilhac-le-Grand. 16/3/1789 représenté par Dubouchaud c. Chaluset à l'assemblée de Limoges. 20/2/1790 signe la pétition de Thiviers pour être siège de district. (1791) Réfr. Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 jusqu'au 10/7/1791 date de son remplacement (parti à Paris pour opération de la cataracte) Pens. 500 payée pour 3^e et 4^e trim. 1791. En 1792 s'est retiré à St-Sulpice-d'Excideuil 4/10/1792 serm. lib. 16/10/1792 à St-Sulpice, malade ; sujet à la réclusion ; ne s'est pas rendu à la Maison Commune sous prétexte d'une pétition en cours. 29/4/1794 scellés sur ses papiers sur canton de Dussac. 2/5/1794 refus de levée de séquestre sur ses biens car rien ne prouve qu'il a prêté le serm. const. 25/6/1794 reclus à Px. 1/7/1794 interrogé et jugé par tribunal révol. de Px ; jugement suspendu, puis libéré le 7/6/1795. Le 8/3/1795 avait obtenu un certificat de civisme et de son serm. du 24/8/1790. 2/12/1795 arrêté par la municipalité de St-Sulpice, considéré comme réfr. et mis en réclusion. 12/7/1796 mis en liberté. An VI sur canton de Dussac, est dit

avoir prêté tous les serm. et exerce le culte (sans doute à St-Sulpice) An VI un Louis Martin (lui ?) à Coulaures sujet à la réclusion. (Disparu).

161. — MATER Guillaume.

Né vers 1735 à Ste-Eulalie-d'Ans, fils de Jean, ancien lieutenant de cavalerie, bourgeois de Px et Catherine Moulinet. 30/11/1758 titre clérical 12/11/1767 c. de Gabillou 15/5/1770 c. de Chourgnac-d'Ans. 16/3/1789 doc. th. représenté par Léonard c. de St-Pardoux-d'Ans (1791) Réfr. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1792. 19/4/1792 fait son testament dans la Maison Commune de Px (donc reclus) 16/10/1792 remplacé, s'était retiré à Excideuil où il fut arrêté et conduit à Px. 12/12/1793 reclus à Px : sa déportation est ajournée comme malade. 12/4/1794, à Rochefort, fouillé 5/5/1794 fouillé de nouveau. Embarqué sur les « Deux-Associés » où il meurt le 18/8/1794.

162. — MATER Pierre.

Né 19/1/1738 (à Ste-Eulalie-d'Ans ?) Rel. Chanceladais (où ?) 12/11/1792 à Ste-Eulalie, élu officier municipal ; a prêté le serm. lib. An II pens. 900 pour le 3^e trim. An VII (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. du canton de Ste-Orse. 2/8/1798 passeport pour Ste-Eulalie pris à Px. An VIII (?) h. Ste-Eulalie ; non rétracté. (Disparu).

163. — MAUFANGE Pierre.

1761 c. Tourtoirac. 16/3/1789 représente Audebert c. Cherveix (1791) serm. const. Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1792 ; payé aussi comme ci-devant prieur de St-Michel. A dû se rétracter, considéré comme réfr. 26/6/1791 accusé d'incivisme 16/10/1792 remplacé, se retire à Excideuil, doit se rendre à la Maison Commune de Px, mais attend une réponse à une pétition. 17/9/1792 pétition de Tourtoirac pour le garder vu ses infirmités : accordée. 14/2/1793 nouvelle pétition semblable : refusée. 26/2/1793 s'est présenté à N-D de Px 25/4/1793, reclus. (Disparu).

164. — MEILHOT Jean-Jacques.

Né à Treignac (Corrèze) vers 1745, fils de bourgeois. Rel. cistercien. 6/10/1770 vêtue 13/10/1771 profession (au Dalon ?) 23/3/1773 prêtre, nommé aumônier du couvent des Dames de Bayonne. En 1790 est de nouveau au Dalon comme cellier. (1791) bernardin du Dalon, pens. 900. Juin 1791 signe 3 actes à Peyzac. 23/2/1797 exerce le culte dans le canton de Cadouin, se plaint d'être persécuté. (Disparu).

165. — MERCIER de LA CHAPELLE dit LA GUARENNE Guillaume.

Né vers 1739 à St-Agnan-d'Hautefort. 1773 c. Naillac. 16/3/1789 représente Tres-sen c. St-Julien-de-Lampon. (1791) serm. const. Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1792. S'est rétracté ; se serait retiré au « Vidaloux » d'Hautefort. 9/9/1792 à Nailhac, prend un passeport pour l'Espagne. 7/12/1792 est à Bilbao malade et pauvre. 29/4/1793 à Nailhac scellés sur ses papiers. 28/10/1802, proposé pour Badefols. (1802 ?) à Badefols ; serait mort en France (où ? quand ?).

166. — MINARD Jean-Baptiste.

Né 28/10/1766 (ou 29/9/1765) à ? (1789) prêtre. 22/1/1790 v. Cubjac (1791) serm. const. Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. 20/2/1791 serm. const. 1/6/1791 élu à Px c. de Change 4/6/1791 inst. cano. mais ne peut prendre ce poste à cause de la malveillance des h. Du 6/6/1791 au 17/6/1791 signe au Change. 4/10/1792 serm. lib. (An II) abd. et se déprêtrise. Semestre de Nivose II (400) et trim. Messidor II (200) reçus sur le district de Px ; 16/10/1795 à Px, serm. au peuple souverain. 17/11/1798 à Px, serm. haine. Ans VI à IX pens. du canton de Px. An VIII (?) h. Px, non rétracté. 24/7/1802 demande Cubjac ou les environs à cause de sa famille. 28/10/1802 proposé pour Chalagnac, Jean Minard neveu (?) assermenté, prêtre constitutionnel ; dess. actuel. (1802) adhère au Concordat, desservant Cubjac depuis 1789 (?) n'ayant pas exercé depuis 1793 ; h. Px. 1803-1810 dess. Chalagnac 1810-1821 dess. Nailhac 1821-1823 dess. Dussac 1823-1834 dess. La Force. 16/10/1834 m. à La Force. (NB : peut-être confusion avec un autre Minard oncle ou neveu, ou avec l'ex-curé du Bugue ; Jacques Minard ?)

167. — MOLLE Jean-Baptiste.

Né vers 1750 à Cieurac (Lot) Rel. cordelier 1769 profession à Px. 5/7/1769 clerc au couvent de Px. 12/9/1772 sous-diacre au couvent de Casteljaloux 26/2/1774 dans le diocèse de Bordeaux. Avril 1790 à Excideuil (1791) v. à Ginestet 6/7/1792 v. Coulaures. Trait. (r. 350 + v. 700) 1050. 10/6/1792 élu à Bergerac c. Lunas 25/6/1792 inst. cano. 25/9/1792 élu à Excideuil c. Ste-Eulalie-d'Ans 17/10/1792 inst. cano. 25/10/1792 prise de possession et serm. Trait. (r. 350 + c. 1200) 1550 payé du 25/10/1792 au 4^e trim. 1793. Nivose II dénoncé par la société populaire de Ste-Orse. (Disparu).

168. — MONMANEIX Pierre.

Né 8/2/1717 à « La Palud » de Tourtoirac. (1755) c. d'Anliac jusqu'au 12/11/1779. (1791) h. Anliac. Pens. 908 payée du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793 comme retraité. 7/10/1792 serm. lib. An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. du canton de Génis. An VIII (?) h. Anliac ; non rétracté. 2/12/1800 m. à Anliac.

169. — MONTAGRIER Antoine.

Né vers 1734 à Brantôme, fils de J-B et Marie Duverat. 1776 c. Lanouaille. 16/3/1789 représente Larivière c. St-Médard-d'Excideuil et Lapouyade c. Gaudumas. (1791) Réfr. Trait. (cf. 14 ans) 1420 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trim. 1793. A dû prêter le serm. const., considéré comme tel vu son trait. An II pens. pour semestre de Nivose (500) et trim. Messidor (250). Perquisition chez lui et scellés sur ses papiers le 29/4/1794. 8/12/1793 taxe révol. 600. 16/2/1794 taxe révol. 1000. 27/4/1794 mise sous scellées de ses papiers. An VI sur canton de Peyzac, un Montagrié (lui ?) a prêté tous les serm. exerce le culte. Serait resté à Lanouaille pendant toute la Révol. 18/5/1802 pétition de Lanouaille pour le garder (1802) adhère au Concordat, h. Lanouaille. 9/9/1802 m. Lanouaille.

170. — MONTAGUT Guillaume.

Né en juillet 1731. 1763 c. La Cité de Px. 16/3/1789 représente Audebert c. Sarliac et Lachèze c. Béleymas, et représenté comme chapelain de St-Antoine de St-Front de Px. Réfr. 13/8/1791 remplacé. Pens. 500 reçue sur district de Px du 3^e trim. 1791 au 3^e trim. 1792. Se retire sur district d'Excideuil, sans doute à Clermont-d'Excideuil dans sa famille, car le 29/9/1792 pétition de Clermont en sa faveur. 23/2/1792 s'est présenté à N-D de Px, mais n'y habite pas. 9/2/1793 nouvelle pétition de Clermont pour être dispensé de la réclusion vu ses infirmités. An III reclus puis sorti. 25/10/1795 de nouveau reclus. 29/7/1795 h. Px, soumis, exerce le culte. 13/1. 1795 h. Px, serm. Peuple souverain. 26/4/1797 h. Px, même serm. 20/5/1797 exerce le culte aux Pénitents Blancs de Px. 3/10/1797 reclus à St-Benoit de Px. 1/12/1797 ayant prêté tous les serm, désire exercer le culte à Angoisse. Thermidor VI encore reclus à Excideuil autorisé à aller à Px pour affaires. An X (?) réclamé pour St-Pantaly-d'Excideuil, 1802 adhère au Concordat. 12/2/1802 m. à ?

171. — MOUILLADE Joseph.

1755 c. Ste-Orse. 16/3/1789 doc. th. représenté par Larouverade, chanoine de Px. 1/6/1789 m. Ste-Orse.

172. — MOUSNIER des ETANGS Elie.

Né 25/1/1734 aux « Etangs » de Ladignac (H-V) 1774 c. St-Pierre-de-Frugie. 16/3/1789 représente à l'assemblée de Limoges Delage c. Firbeix et Besse c. Ste-Marie-de-Frugie. Avril 1791 signe une lettre contre Pontard. (1791) serm. const. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. 25/3/1791 serm. const. De 1792 à l'an VIII « officier public » à St-Pierre. 7/10/1792 serm. lib. Floréal II scellés sur ses papiers. Ayant abd. 30/9/1794 pétition pour pens. 27/7/1795 après avoir donné sa pens. à la Nation, fait une pétition pour l'avoir : accordé. An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. du canton de Jumilhac. An VIII h. Frugie ; non rétracté. An X, proposé pour Ste-Marie-de-Frugie. 1802 adhère au Concordat 1803-1805 dess. St-Pierre-de-Frugie. 25/1/1805 m. St-Pierre-de-Frugie.

173. — (Complément de NO 148) PASTOUREAU Pierre.

Vicaire de Ste-Marie-de-Frugie. 9/4/1791 serm. const. (1791) Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1791 Avril 1791 signe une lettre contre Pontard. 1802 v. St-Priest-les-Fougères ; infirme ; réside à Javerlhac.

174. — (complément de NO 149) PASTOUREAU-LABESSE Pierre.

1771 c. St-Romain. 16/3/1789 représenté par Ventoul-Dumaine c. d'Agonac. 12/2/1791 déclaration de ses revenus. 7/12/1792 est à Bilbao (Espagne) pauvre. Du 27/7/1803 au 31/2/1806 c. Marthon (Charente) 2/8/1809 dess. St-Martin-le-Pin écrit à Mgr Lacombe.

175. — PATY (de) Marc-Antoine.

Né 29/3/1736 à ? 1759 prieur commendataire de la chapelle de Blanquefort, puis la chapelle des frères prêcheurs de Bordeaux étant encore sous-diacre 4/7/63 vicaire général et élu doyen du chapitre St-Seurin de Bordeaux. 1774 abbé commendataire de l'abbaye de Tourtoirac. Doc. th. en Sorbonne, chanoine de la cathédrale de Condom, vicaire général de Px (?) prieur de Bourniquel 16/3/1789 h. Bordeaux représenté par Dubois chanoine de St-Astier (1789). Il est difficile de se tenir plus mal avec Mgr l'archevêque (de Bordeaux) dans les temps des assemblées primaires. 1790 déclaration de ses revenus. 14/7/1790 son discours aux Gardes Nationaux. (1802) n'a jamais été dans le ministère Tête très exaltée. On ne peut moins d'instruction, mais représentant fort bien à la tête de son chapitre, parce que très riche et qu'il tenait une bonne maison.

176. — (Complément de NO 150) PERIGAUD Noël.

30/3/1793 serm. et prise de possession de St-Jory-Lasbloux. An II h. St-Jory, semestre de Nivose (400) et trim. Messidor (200) Ventose II payé comme instituteur à St-Sulpice-d'Excideuil. 27/4/1794 scellés sur ses papiers, h. canton d'Excideuil. An VI à IX pens. du canton d'Excideuil. An VI a prêté tous les serm. exerce le culte. 28/10/1802 proposé pour St-Jory. 1803-1813 dess. St-Jory 1813-1827 dess. Sarlande (1819) Appréciation : très capable ; caractère et moralité : bon ; très dévoué (au roi).

NB : peut-être un ordonné de Pontard.

177. — PUCHON-DUGRAVIER Jean-Baptiste.

Né 27/4/1753 à Jumilhac-le-Grand. 9/3/1780 v. Lanouaille. (1791) réfr. 7/9/1792 à Jumilhac prend un passeport pour l'Espagne. 7/12/1792 à Bilbao. 25/5/1802 rentré d'Espagne réside au « Gravier » de Jumilhac. 1802 adhère au Concordat. 28/10/1802 proposé pour Savignac-les-Eglises. 7/11/1802 demande Lanouaille 1803-1846 c. Savignac-les-Eglises (1819) Appréciation : capacité suffisante, caractère et moralité : bon ; déporté, indolent. 24/5/1847 m. Savignac-les-Eglises.

178. — PINTO Manuel.

Né vers 1762 au Portugal 1789 prêtre. 11/3/1795 prisonnier de guerre ; pétition au district d'Excideuil pour avoir sa ration de pain. An VI sur canton d'Excideuil, a prêté tous les serm. ; exerce le culte. 1802 adhère au Concordat ; exerce à Excideuil, approuvé par le v.-général du diocèse. 4/5/1802 envoie une lettre à Caprara contre Lacombe. 13/5/1802 demande son incorporation dans le diocèse. 1803-1811 v. Excideuil. 4/3/1811 m. Excideuil.

179. — POMMIER Jean.

Curé de St-Pardoux-d'Ans. Du 29/10/1791 au 4^e trim. 1792 (ce dernier trim. supprimé parce qu'absent) un Pommier (Lui ? plutôt un parent) payé comme vicaire à 700. 8/9/1792 un Pommier prend un passeport pour l'Espagne. 1792 (?) Pommier c. St-Pardoux mort (où ? quand au juste ?)

180. — (Complément de NO 157) POUGE François.

29/1/1791 pétition pour trait. d'un père Pouge conventuel d'Excideuil (Lui ?) 29/7/1791 pétition pour son vestiaire adressée au district qui renvoie au département.

181. — POUMEAU Antoine.

Né 17/7/1738 à (?) 1765 prêtre 1782 c. St-Mesmin. 16/3/1789 représenté à l'assemblée de Tulle Reynaud c. Boisseuilh et Lameau c. de Beyssac (Corrèze) (1791) Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Messidor II. 23/3/1791 serm. const. 7/10/1792, serm. lib. 27/4/1794 scellés sur ses papiers 19/5/1794 nommé instituteur à St-Mesmin. Ans VI à IX pens. du canton de Génis. An VI (?) serm. haine. An VIII (?) h. Génis ; non rétracté. 1802 adhère au Concordat. 28/10/1802 proposé pour St-Mesmin. 1803-1821 dess. St-Mesmin 18/6/1807 serm. fidélité. (1819) Appréciation : aucune capacité ; a prêté tous les serm. ; n'a pas émigré ; sa paroisse est comme abandonnée. 25/6/1821 se retire avec un secours de 100 à Excideuil (ou à St-Mesmin) 30/10/1821 m. à ?

182. — POUMEAU Aubin.

« Frère germain » d'Antoine. 1782 v. St-Mesmin. (Il semble qu'il y ait eu changement mutuel entre le curé et le vicaire). Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Messidor II. 3/2/1794 pétition pour toucher son trait. avec attestation du district d'Uzerche (v. 700 + pens. 100) 800 : accordé. (Disparu).

183. — POUMEAU Denis.

Né 13/9/1719 à ? (1789) chapelain du chapitre d'Hautefort 16/3/1789 représenté par Limoges c. Brouchaud. (1791) Réfr. malade ; reclus à Hautefort. Du 2/10/1789 au 17/10/1791 remplace Laporte c. St-Martial-d'Hautefort. 22/2/1792 se présente à N-D de Px ; (1794) aurait exercé le culte clandestinement. 12/8/1795 déclare vouloir exercer le culte à Hautefort. 5/9/1795 pétition pour avoir un secours vu sa vie misérable de reclus et ses infirmités : accordé. Réintégré dans ses meubles et pens. 23/11/1795 sujet à la réclusion. 30/8/1797 pens. du canton d'Hautefort ; chapelain de l'hôpital. An VI toujours à Hautefort sujet à la réclusion. 24/3/1798 pens. d'Hautefort. (reste sans doute à Hautefort) 1804 m. à ? (à 84 ans).

184. — POUMEAU Jean-Baptiste.

Né 5/1/1764 à (?) fils de François de Chadal et Anne Poumeau. (ordonné de Pontard ?) 25/4/1792 v. Payzac 25/9/1792 élu à Excideuil c. Naillac 30/9/1792 inst. cano. 14/4/1793 prise de possession Trait. 1500 payé du 2^e trim. 1793 au trim. Messidor II. 26/3/1791 serm. const. 2/10/1792 serm. lib. 23/10/1792 se trouve à Px, a prêté le serm. lib à Anliac. Ventose II un Jean Poumeau (lui ?) payé comme instituteur à Cherveix. 29/4/1794 scellés sur ses papiers. sur canton de Génis. 27/7/1795 h. Px, fixe son domicile à Anliac. 22/2/1797 h. Naillac, pens. An VI, sur canton d'Hautefort, tous les serm. dont le serm. haine ; exerce le culte. An VIII h. Naillac ; non rétracté. 28/10/1802 proposé pour Naillac, la Chapelle-St-Jean, SAvignac-Lédrier. 1802 adhère au Concordat 1803-1810 dess. Naillac et La Chapelle-St-Jean. 22/5/1807 serm. fidélité. 12/12/1810 m. Naillac (45 ans).

185. — POUYAUD Bernard.

Né 21/2/1757 à Cubjac. (1789) chapelain d'Hautefort. 16/3/1789 représente les deux autres chapelains. 29/5/1791 élu à Px c. d'Eyvirat 3/6/1791 inst. cano. 19/2/1794 à Cubjac, a abdiqué. Semestre de Nivose II (400) et trim. Messidor II (200) reçus sur le district de Px. An VI, sur canton de Cubjac, tous les serm. exerce le culte. 8/10/1797 serm. haine à Cubjac. An VI à IX pens. du canton de Cubjac. An VIII (?) sur canton de Cubjac ; non rétracté. 14/11/1799 mandat d'arrêt sur canton d'Antonne contre Bernard Pouyoud ex-prêtre, marchand, qui a tenté de détruire 3 enregistrements civils des 3 enfants de Marie Blois qu'elle a eus depuis qu'elle est sa servante. (1798) aurait exercé à Blis-et-Born. (1802) adhère au Concordat, dess. actuel de Blis-et-Born. 4/7/1803 interdit, s'obstine à dess. Cubjac ; opposition avec le nouveau curé. 27/1/1805 réclamé par Brouchaud, 5/6/1805 réclamé par ST-Pantaly. 9/2/1805 réduit à l'état laïc. 1812-1824 un Pouyoud (lui ?) dess. Vallereuil. 16/12/1828 m. Cubjac (73 ans).

186. — PUYRAVEAUD Pierre.

Né 8/10/1727 à ? 1757 c. St-Clément 16/3/1789 doc. th. représenté par Ventoul v. de Thiviers. 20/2/1790 député de St-Clément signe pour que Thiviers soit siège de district. (1791) Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au trim. Messidor II. 2/2/1791 serm. const. 3/9/1792 serm. lib. 27/4/1794 scellés sur ses papiers. An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. sur canton de Thiviers. An XI h. Thiviers. 1803 h. St-Clément. 1802 adhère au Concordat. 25/3/1803 m. (sans doute à Thiviers).

187. — RADIGON Antoine.

Né 15/9/1762 à Lubersac (Corrèze). Prêtre constitutionnel du Limousin (ordonné par intrus ?) Du 12/5/1789 v. St-Cyr-les-Champagnes. Aurait été aussi vicaire à Cublac (Corrèze) An VIII (?) h. Lubersac, pens. de la Corrèze. 14/9/1802 v. St-Viance (Corrèze) obtient un exeat pour le diocèse d'Angoulême. 28/10/1802 proposé pour Fossemagne. 1802 adhère au Concordat. 1803-1812 dess. Fossemagne 1812-1833 dess. Payzac. 1814 problèmes avec son maire. (1819) Appréciation : capacité très ordinaire ; moralité mauvaise ; assermenté : peu dévoué au roi. 1833 m. à ?

188. — REBIERE de LA JARTHE Jean.

Né 14/1/1737 à ? 1770 c. Boissière-d'Ans. 1789 accusé d'insulte contre le seigneur de Boissière. 16/3/1789 doc. th. représenté par Lidonne c. Vaunac et représenté aussi (!) par Froidfond c. St-Pierre-de-Chignac. (1791) serm. const. Trait (cf. 14 ans) 1685 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. 1793, arrêté comme fanatique ; caractère bouillant ; a cependant prêté tous les serm. ; fournit un certificat de civisme de sa municipalité. 30/11/1793 imposé d'une taxe révol. An II reclus des cantons de Savignac et de Jumilhac. 29/4/1794 scellés sur ses papiers. 5/9/1794 pétition pour secours. 1/1/1795 arrérages de trait. sauf pour les 4 mois et 8 jours qu'a duré sa réclusion. 12/8/1795 accusé de vol de draps par un paroissien. 5/9/1795 pétition pour les meubles de son presbytère. 8/10/1797 serm. haine. An VI, sur canton de Cubjac, tous les serm. exerce le culte. De l'an VI à IX, ne reçoit pas de pens. il a dû se rétracter et peut-être même partir ; en l'an XII sera mis sur la liste des réfr. 1/6/1799 obtient un passeport (pour ?) 1802 adhère au Concordat, h. Boissière. 28/10/1802 proposé pour Boissière et Sarllac. 1803-1805 dess. Boissière 1805-1808 dess. Sarllac. 25/6/1808 m. Sarllac.

189. — RECORD Pierre.

Né 9/11/1761. Rel. (?) hermite de Cahors. 22/10/1794 ci-devant frère hermite de Cahors. Pens. 360 payé par district de Cahors jusqu'au 4^e trim. 1793, à partir de Nivose doit être payé par celui de Sarlat où il réside. (22/2/1797) h. Hautefort, y reçoit sa pens. 24/4/1798, toujours à Hautefort, y reçoit une pens. de 360 qui est ensuite rayée. (Disparu).

190. — RECULET Léonard.

Né vers 1731 à Limoges (H-V) fils de Pierre, bourgeois et marchand et Anne Beaubreuil. Rel. Cordelier 31/2/1751 vêtue 6/6/1752 profession à Limoges. 1758-1760 au couvent de Lesparre (Gironde) 1766 à Limoges 1769 à Brive. 1772 à Excideuil. Avril 1790 toujours au couvent d'Excideuil. (1791) Pens. 800 payée du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1791. (Disparu).

191. — REJOU Bernard.

1760 c. St-Raphaël. 16/3/1789 représenté par Boredon v. Bourdeilles. (1791) Réfr. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 27/11/1791 date de son remplacement. Du 27/11/1791 à fin 1791 pens. 500. 9/9/1792 passeport pour l'Espagne. 8/10/1794 prêtre déporté ayant plus de 60 ans lors de son départ hors de France. (Disparu).

192. — REY Jean.

Né 13/10/1740 à ? 1780 c. Villac. Juillet 1790 problèmes avec sa municipalité pour son serm. 5/8/1791 payé par district de Montignac (236) Semestre de Nivose II (500) et trim. Messidor II (250) payés par district d'Excideuil. An VI culte clandestin à Villac. Réfr. 26/3/1798 à conduire à l'embarquement des déportés s'il est réfr. 1802

adhère au Concordat ; dess. à Excideuil ; proposé pour St-Raphaël, le Change, Clermont-d'Excideuil. 1803-1821 dess. Le Change. (1819) Appréciation : peu de capacité ; assermenté, rétracté. 2/5/1823 m. Change.

193. — REY Jean.

1743 c. St-Martial-d'Albarède. 16/3/1789 représenté par Lacombe doc. th. c. St-Georges de Px. (1791) serm. const. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trim. 1793, ce dernier trim. annulé : « mort ». 3/7/1793 m. St-Martial-d'Albarède.

194. — REY Jean-Baptiste.

Né 19/12/1761 à ? 1783 v. St-Martial-d'Albarède (1791) Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1791. 27/12/1790 serm. const. 10/6/1791 élu à Excideuil c. St-Germain-des-Prés 17/6/1791 inst. cano. 5/10/1791 prise de possession. Trait. 1200 payé depuis cette date jusqu'au 4^e trim. 1793. 3/10/1792 serm. lib. 11/12/1793 abd. An II, déprêtrisé et membre du comité révol. d'Excideuil. An VI serm. haine ; sur canton II, d'Excideuil, un Pierre (?) Rey a prêté tous les serm. ; exerce le culte. Ans VI à IX pens. du canton d'Excideuil. An VIII (?) à Excideuil, non rétracté. 6/4/1803 un J-B Rey (lui sans doute) marié demande à Caprara régularisation. 12/5/1804 m. Excideuil (42 ans) ex-prêtre ; a laissé des enfants.

195. — REYNAUD (prénom : ?)

Du 23/3/1785 au 8/11/1789 v. Payzac. (Disparu).

196. — REYNAUD Antoine.

Né 18/11/1751 à Badefols-d'Ans. 1775 (?) prêtre. Secrétaire de l'Evêque de Sarlat. 1787 à février 1791 c. Bellon (Charente) 16/3/1789 représenté à l'assemblée d'Angoulême par Rivaud c. de St-Jean-de-Nouère. Aurait rétracté son serm. const. et serait parti pour l'exil. 15/10/1791 en réalité, réfr. fixe son domicile sur district de Px qui lui verse sa pens. 500 du 4^e trim. 1791 au 3^e trim. 1792. 7/9/1792 prend un passeport pour l'Espagne. An VI, sur canton d'Hautefort, sujet à la déportation. 2/10/1797 h. Hautefort ; exilé rentré par la loi du 7 fructidor V, mais à cause de la loi du 19 Fructidor V demande un passeport pour St-Sébastien (Espagne) 1800 rentré en France. 1801 à Hautefort. 28/10/1802 proposé pour St-Capraise, Baneuil, Ste-Eulalie-d'Ans, 1802 adhère au Concordat. 1803-1810 dess. Baneuil 1803-1810 h. Mouleydier, dess. St-Capraise-de-Lalinde 18/10/1803 lettre à Caprara. 1810 retiré à Lalinde 19/1/1836 m. Lalinde à 84 ans.

197. REYNAUD François.

Né 25/3/1749 à ? 1770 c. Boisseuilh. 16/3/1789 représenté à l'assemblée de Tulle par Poun. t c. St-Mesmin. (1791) Trait. 1200 payé de 1791 à 1793. (1793) Boisseuilh rattaché au district d'Excideuil qui le paie du 2^e trim. 1793 au trim. Messidor II. 19/1/1793 cesse ses fonctions. An II mis en arrestation pour refus des assignats. Interrogatoire. Taxe révol. 600. 29/4/1794 scellés sur ses papiers. 6/3/1791 serm. const. 11/9/1792 serm. lib. An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. du canton de Génis. An VIII (?) h. Boisseuilh ; non rétracté. 28/10/1802 proposé pour Boisseuilh, dess. actuel. 1802 adhère au Concordat. 1803-1814 dess. Boisseuilh. 29/6/1807 serm. fidélité. 15/10/1814 m. à Boisseuilh.

198. — REYNAUD Jean-Baptiste.

Né 12/4/1726 à ? 1764 curé prévôt d'Excideuil. 16/3/1789 représente Laveaud c. St-Pantaly-d'Excideuil et Combesoot c. Clermont-d'Excideuil. 8/9/1789 élu au conseil permanent d'Excideuil (1791) serm. const. Trait. (cf. 1051 h) 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trim. 1793. 14/7/1791 célèbre la messe pour la Fédération. 17/11/1792 remise de ses registres. 30/9/1792 serm. lib. 19/3/1794 malade. An II, à Px, exerce le culte. 8/12/1793 taxe révol. 600. 1/1/1794 abd. et remise de ses lettres de prêtrise. An III toujours à Px ; serm. au peuple souverain. 22/11/1798 serm. haine ; Ans VII-VIII, h. Px, pens. non rétracté. 1801 professeur d'histoire à l'école centrale de Px ; n'exerce pas ; un des prêtres les plus considérés du département. 1802 adhère au Concordat ; ex-professeur ; très infirme. 23/3/1803 m. d'un Jean Reynaud (lui ?) à Px.

199. — ROBY Jean-Baptiste.

Né 19/6/1756 à ? 1784 à juillet 1791 v. St-Sulpice-d'Excideuil. Du 25/8/1790 au 31/5/1791 v. St-Germain-des-Prés. (1791) réfr. Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1791. (1792) payé comme v. St-Jean-de-Côle du 3^e trim. 1791 au 4^e trim. 1792. 9/9/1792 passeport pour l'Espagne. An XI, rentré, proposé pour St-Jean-de-Côle, mais accusé d'incapacité, réclamé par Nanthlat 28/10/1802 proposé pour Eyzerat, dess. actuel. 1802 adhère au Concordat ; dess. St-Jean-de-Côle. 1803-1811 dess. Eyzerat 30/6/1807 serm. fidélité. 1811-1822 dess. St-Germain-des-Prés (1819) Appréciation : émigré en Espagne ; fait beaucoup de bien dans sa paroisse. (Disparu).

200. — ROSSIGNOL Denis-Claude.

Né 9/10/1736 à Vierzon, fils de René et Anne Blanchard. Rel. cordelier 8/11/1759 vêtire. 9/11/1760 profession à Limoges. 1769 à Libourne 1772 à Lesparre. Avril 1790 au couvent d'Excideuil. 9/2/1791 pétition pour pens. 10/6/1791 élu à Excideuil c. Sarlande. 15/6/1791 inst. cano. Juin 1791. Trait. (r. 400 + c. 1500) 1900 payé depuis cette date jusqu'au 3^e trim. 1793 (pas mention de serm. const.) 7/10/1792 serm. lib. An VI (?) serm. haine. Ans VI à IX pens. du canton de Dussac. An VI sur canton de Dussac, tous les serm. exerce le culte. An VIII h. Sarlande ; non rétracté. 26/10/1802 m. à ?

201. — ROYER (de) Jean-Marc.

Né 1/10/1727 au château de Badefols-d'Ans. Abbé de cour, aumônier de Mme Adélaïde, vit à Versailles ; 4/11/1784 abbé commendataire de l'abbaye du Dalon. 27/12/1784 prise de possession par procuratlon. N'est jamais venu au Dalon. Evêque de Castres. 16/3/1789 représenté à l'assemblée de Tulle, comme abbé du Dalon, par Sudour c. St-Julien-de-Tulle. Député aussi du clergé de Castres ; rentre dans son diocèse après les 5 et 6/10/1789. Après suppression de son siège (1791) continue d'exercer ; dénoncé, expulsé, se réfugie à Ax (Arlège), puis passe en Espagne, à Puycerda après juin 1792, enfin d'Espagne au Portugal.

202. — RUPIN Léonard.

19/8/1791 au 12/11/1792 v. Payzac. 28/4/1794 reçoit son 4^e trim. 1793 (247) sur le district d'Excideuil. An II, semestre de Nivose toujours sur district d'Excideuil. 31/3/1794 pétition pour toucher sa pens. sur district de Montignac qui est son domicile depuis plus de 6 mois. 1802 un Rupin (lui ?) chanceladais, réside à Payzac.

NB : peut-être le même que Bernard Rupin, rel. de Chancelade en 1790 et pens. du canton de Terrasson (h. La Feuillade) de l'an VI à IX.

203. — SOUFFRON Jean.

Né 26/10/1711 à Tourtoirac. (1774) déjà c. Montagnac-d'Auberoche 16/3/1789 représenté par Clément c. Cubjac. 3/6/1789) résigne sa cure et se retire chez son frère (sans doute à Tourtoirac) Pens. de résignant 600 payée par district d'Excideuil du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1793. Pas soumis au serm. const. 14/10/1792 serm. lib. (28/2/1793) autorisé à dess. Tourtoirac en attendant un nouveau curé. 23/9/1793 pétition pour trait. de desserte de Tourtoirac. 29/4/1794 scellés sur ses papiers. 4/7/1794 offre en don patriotique un calice et une patène. Ans VI à IX pens. du canton d'Hautefort ; h. toujours Tourtoirac ; non rétracté. An VI (?) serm. haine. An VII (?) m. à ?

204. — TEMPOURE Pierre.

Né 25/7/1764 à Px fils de Pierre et Madeleine Dujarric. 1788 prêtre 1789 v. Nègrondes. 16/3/1789 représente Grassaval, son curé. (1791) Réfr. Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 1^{er} trim. 1792. 9/4/1792 troubles à Nègrondes contre lui. 9/9/1792 embarqué à Bordeaux ; le 20 à Bilbao. (7/12/1792) à Bilbao, pauvre mais reçu gratis chez un riche citoyen. 28/10/1802 proposé pour Marsac, St-Léon-sur-l'Isle, dess. actuel. 1802 adhère au Concordat, h. Px 1803-1810 dess. Marsac 5/2/1810 interdit. 1812-1818 de nouveau dess. Marsac (1819) Appréciation : capacité suffisante ; mauvais caractère : moralité scandaleuse ; émigré en Espagne ; il court les foires et les marchés ; son état est ce qui l'occupe le moins. 1818 de nouveau interdit. 1819-1843

dess. Jourgniac. 24/2/1843 m. Jourgniac.

205. — TEROUX Guillaume-Marie.

1786 c. Mayac. 16/3/1789 représenté par le prêtre Elie Eymard. (1791) serm. const. incertain. Trait. 1200 payé du 1^{er} trim. 1791 au 3^e trim. 1791 Depuis le 8/5/1791 absent de Mayac. 1/11/1792 demande la levée du séquestre sur ses biens à Coulaures. (Disparu).

206. — TESSIER Joseph.

Né 28/3/1767 à ? (1791 ?) ordonné prêtre par évêque intrus (Pontard ?) 16/3/1793 dess. Savignac-les-Eglises avec un trait. 700 payé depuis cete date jusqu'au trim. Messidor II. 17/3/1791 serm. const. 12/7/1792 serm. lib. An VI (?) serm. haine. An II appelé à Px par Roux-Fazillac. 16/2/1794 abd. 14/7/1795 pétition pour être payé par district de Tulle où il fixe son domicile. 2/12/1795 se marie à Savignac-les-Eglises avec marie Barbaney. Ans VI à IX pens. du canton de Savignac ; non rétracté ; h. Savignac-les-Eglises. 7/3/1803 sa lettre à Caprara « devenu veuf », pour sa sécularisation ».

207. — TEYSSANDIER Antoine.

Né 5/3/1750 à ? 29/3/1781 v. St-Agnan-d'Hautefort. (1791) Réfr. Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1791. 9/9/1792 passeport pour l'Espagne. An VI à Vallereuil, sujet à la déportation. 28/10/1802 proposé pour Vallereuil et St-Séverin-d'Estissac et Coubjours et Minzac. 1802 adhère au Concordat, dess. Vallereuil. 1803-1805 dess. Vallereuil. 1805 m. à ?

208. — THEULIER Antoine.

Né 26/9/1748 à Tourtoirac. 10/10/1790 rel. cordelier à Montignac. Pens. 700 (1791) dit v. de La Bachelierie. Aurait été v. des Farges. 9/9/1792 passeport pour l'Espagne pris à Tourtoirac (ne semble pas partir) 6/10/1792 serm. const. An II remet ses lettres de prêtrise à la société populaire de Montignac. 13/1/1794 se retire dans sa famille à Tourtoirac. Semestre de Nivose II (400) et trim. Messidor II (200) payés par district d'Excideuil. 27/4/1794 scellés sur ses papiers. Après le 25/10/1795 Réfr., re-caché à Tourtoirac, sujet à la réclusion, serait parti pour Px. 29/4/1797 reclus à Px, puis libéré sous surveillance de Tourtoirac. 1/9/1797 pens. du canton d'Hautefort. 24/3/1798 pens. 700 sur canton d'Hautefort. 6/7/1798 déportable, caché sur canton d'Hautefort. 28/10/1802 à Teillot remplace Bisset comme curé ; 4/6/1804 nommé à Teillots, mais refus pour raison de santé et veut rester à Touroirac comme prêtre habitué. 1805 (?) demande à Caprara dispense des règles de son ordre. 14/12/1814 m. à (Touroirac ?)

209. — THEULIER Léonard.

Né 5/7/1752 à Tourtoirac (frère de Jean) 18/6/1789 c. Ste-Orse. (1791) Réfr. Trait. 1500 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4/12/1791, date de son remplacement. 6/12/1791 pétition de Ste-Orse pour le conserver plutôt que Bouverie c. élu. 9/9/1792 à Tourtoirac, passeport pour l'Espagne, avec un secours pour la route. 7/12/1792 à Bilbao, pauvre. 28/10/1802 proposé pour Ste-Orse, recommandé pour Tourtoirac. 1803-1824 des. Ste-Orse. (1819) Appréciation : capacité bornée, déporté. 29/3/1824 m. Ste-Orse.

210. — THIOU Philippe.

Né vers 1735 au Blanc (Indre), fils de Louis, maître chirurgien et Anne Joli. Rel. Recollet 29/4/1757 vêtue 30/4/1758 profession à Px. Avril 1790 frère recollet du couvent de Thiviers. (1791) Pens. 400 payée du 1^{er} trim. 1791 au 2^e trim. 1791. 25/1/1792, a été payé pour les deux autres trim. de 1791 par le département de l'Indre, déclare vouloir résider sur le district de Px (Disparu).

211. — TRASFOREST Pierre.

Né 6/10/1728 à Nontron, fils de Pierre et Margueritte de Ste-Victoire, bourgeois. Rel. recollet 17/3/1746 vêtue 18/3/1747 profession à Px. En 1779 membre de la loge maçonnique « L'Amitié » de Px. avril 1790 gardien du couvent de Thiviers. (1791) Pens. 800 payée du 1^{er} trim. 1791 au 1^{er} trim. 1793 (semble absent du district d'Excideuil).

deuil en 1792) 27/11/1792 élu à Excideuil c. St-Romain 11/12/1792 inst. cano. 16/12/1792 prise de possession et serm. const. Trait (r. 400 + c. 1200) 1600 payé du 2^e trim. 1793 au trim. Messidor II, 2/10/1792 serm. lib. An VI (?) serm. haine. Serait resté à St-Romain à desservir pendant toute la Révol. 29/4/1794 scellés sur ses papiers. Ans VI à IX pens. du canton de Thiviers. an VIII (?) h. St-Romain ; non rétracté. 28/10/1802 proposé pour St-Romain et St-Clément. 1802 adhère au Concordat, dess. St-Romain. 1803-1806 dess. St-Romain. 28/10/1806 m. St-Romain.

212. — VECHEMBRE François.

Né 6/1/1727 (à St-Martin en Corrèze ?) (1789) chapelain d'Hautefort. 16/3/1789 représenté avec son chapitre par Limoges c. Brouchaud et aussi par Pouyaud également chapelain. 8/3/1792 pétition pour trait. de desserte de Lanouaillette qu'il assure depuis le 7/8/1791. Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1792 au 3^e trim. 1793 An VIII ex-vicaire, h. St-Martin (Corrèze) pens. de la Corrèze (Disparu).

213. — VENTOUT-LASSERVE Pierre.

Né 22/1/1763 à Thiviers. (1789) v. Thiviers. 16/3/1789 représente Puyraveaux c. St-Clément et Bourgoïn archiprêtre de Thiviers (1791). Trait. 700 payé du 1^{er} trim. 1791 au 4^e trim. 1791. Assermenté. 13/9/1791 élu à Excideuil c. Thiviers 24/9/1791 inst. cano. 27/11/1791 prise de possession. Trait. 1800 payé du 1^{er} trim. 1792 au 3^e trim. 1793. 28/1/1794 abd. (profession de foi révol.) Après son abdication serait resté dans sa propriété des « Chaumes » de Nantheuil-de-Thiviers. 27/4/1794 scellés sur ses papiers, h. actuellement les « Chaumes », Ans VI à IX pens. du canton de Thiviers An VIII (?) h. Cognac, non rétracté. Depuis 1795 dess. Cognac. 1802 adhère au Concordat ; réclamé par Cognac qu'il dessert. 1803-1823 dess. Cognac (1819) Appréciation : caractère caustique, bonne moralité, assermenté ; n'a pas émigré ; n'est pas dévoué au roi ; talents médiocres. 1823-1840 c. Thiviers. 17/10/1840 m. à Thiviers.

214. — VIDAL Guillaume.

1757 c. St-Privat-les-Fougères. 16/3/1789 représenté à l'assemblée de Limoges par Laulière c. Miallet, (1791) serm. const. Trait. (cf. 14 ans) 1500 payé pour tout 1791. 14/5/1791 demande un congé pour aller dans sa famille pour affaires (où ?) 6/9 (ou 11)/1791 m. à ?

La forêt de Montard ou les racines en Limousin d'une famille périgourdine

Au cœur du Limousin, c'est à Lamongerie près de Masseret en Corrèze que se trouve la forêt de Montard. Une tradition ¹ transmise dans la famille portant le même nom dit qu'elle serait originaire du lieu où est plantée cette forêt de chênes : une vaste colline à la limite du département de la Haute-Vienne ².

Pierre de Montard, témoin à Uzerche en 1091

Une recherche aux Archives départementales de Tulle en 1961 m'a permis de relever qu'au XI^e siècle (environ 1091) Pierre de Montard (Petrus de Montardus) figure dans le cartulaire ³ de l'abbaye d'Uzerche comme témoin d'une donation faite par Ildegaire de Rochechouart ; sa fonction habituelle n'est pas précisée.

Signification du nom

Tout d'abord le nom de Lamongerie signifie qu'au Moyen Âge le pays a été défriché par des moines qui y avaient une cellule, petit établissement dépendant de l'abbaye de la Règle à Limoges. Ces moines pratiquaient sans doute l'écobuage, activité consistant à brûler le bois en forêt et à utiliser les cendres pour fertiliser les essarts, c'est-à-dire les clairières nouvellement conquises en lisière de forêt. Cela se traduisait par toute une activité de charbonnage qui faisait de la colline un « mons arsus » pour les moines latinistes, d'où peut-être l'orthographe Montars que l'on retrouve dans quelques textes.

L'historien Champeval de Vyers ⁴ retient quant à lui l'étymologie sui-

1. Tradition reprise par l'*Armorial du Périgord*, tome 1, p. 347.

2. Carte IGN au 15.000^e, numéro 2132.

3. *Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche*, p. 108, n^o 80, par Champeval.

4. *La Bas Limousin seigneurial et religieux*. Champeval de Vyers, page 77. Limoges 1896.

vante : « Forêt Montal, Montard, mieux de mont haut que mont brûlé, arsus, écobué, près du moulin de Piquette et principalement paroisse de la Mongerie ».

Cependant, la forêt peut aussi avoir emprunté son nom au lieu-dit situé sur une petite hauteur, ancienne motte féodale^{5,6}, autrefois surmontée de son château en bois. Mon homonyme de l'an 1091 aurait été possesseur de ce fief, vassal sans doute de la toute proche seigneurie de Salon la Tour ou bien d'Ildegaire de Rochechouart mentionné plus haut.

Les modifications du nom

Du XI^e siècle à nos jours, il n'a pas été possible de tracer un lien continu de parenté entre le premier Pierre de Montard et les générations actuelles. En remontant à leurs origines en ligne directe, les Montard arrivent au XVI^e siècle et les plus anciens de ceux à qui ils se rattachent sans interruption grâce aux actes de l'état civil ou aux minutes notariales, ceux-là semblent s'être le plus souvent appelés Moutard ou de Moutard selon les actes. Ce n'est que vers la fin du XVII^e siècle et dans la deuxième moitié du XVIII^e que peu à peu l'orthographe actuelle s'est imposée.

Dans ces conditions, si les Montard viennent bien du Limousin et tirent leur origine de la forêt portant ce nom, pourquoi auraient-ils modifié leur nom soit avant de quitter le Limousin, soit en arrivant en Périgord ? Doit-on suivre aveuglément la tradition ? Aveuglément non, bien sûr, mais il y a tout de même des raisons sérieuses d'affirmer l'origine limousine : concernant la modification du nom, l'explication pourrait être que dans le dialecte occitan du Limousin comme de la Guyenne, le son *on* des mots français est souvent prononcé et écrit *ou*. Ainsi dit-on moussu pour monsieur, moustre pour montre, mountagno pour montagne et le nom de Montard n'est certes pas le seul à avoir été déformé : Jeanne de Courssou, première épouse de Martial de Montard, appartenait à une famille qui descendrait d'un Courson, gouverneur de Honfleur. En 1782, l'un de ses parents signe encore « Courssou » au bas d'un certificat en faveur de Martial de Montard, petit-fils du premier Martial⁷.

Enfin, c'est le petit village de Montardon en Poitou qui peut nous donner la meilleure explication puisque la forme ancienne de son nom était Moutardon⁸.

-
5. *Origine des noms patronymiques français*. Paul Chapuy, p. 182. Dobson Aîné, éditeur à Paris — indique ceci à propos du substantif *motard* : « *Mota, motha, motta*, éminence (n.v.) ». La forme dauphinoise *Moutard* doit avoir la même signification.
 6. *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens*. Louis Alibert (1966 — Institut d'Etudes Occitanes, Toulouse), p. 603. *Motta*, f. Motte : morceau de terre, ... butte, éminence factice qui porte une tour, un moulin... dérivé *Motard*, motte d'un champ.
 8. *Dictionnaire topographique de la France (Département de la Vienne)*, M.L. Fédet, Paris. Imprimerie Nle 1881, p. 496. Mais on trouve aussi p. 288 : Moutardon, ferme, commune d'Anois. — Mansus de Montardo, 1279 (abb. de Charroux).

Nous gentilshommes sous signés de la jennehauffe
 de Bergeray avons l'honneur de Certifier que
 il appartient à que M. Martial de Montard
 fils de M. Jean Louis ancien Mousquetaire de
 la garde du Roy, de la présente jennehauffe
 est gentil-homme en foy dequoy luy a son —
 donné le present Certificat, auquel nous fait
 apposer les feaus de nos armes.

à Lymet ce 14 août 1782

Lorrain de Montaubert
 de bons de coillouel

Cousin
 de bons de coillouel

Nous lieutenant de nos seigneurs les marechaux de France
 attestons à tous ceux qu'il appartiendra que le certificat si
 dessus contient verité et que les quatre sains sont des quat ces
 gentilshommes où ils ont passé le batet de leurs armes enpy
 de qui avons signé à Lymet ce 15 août 1782. Le sieur de veales
 de veales

7. Certificat en faveur de Martial de Montard, fils de Jean-Louis de Montard ancien mousquetaire de la garde du Roy. Daté du 14 août 1782.

Les prénoms limousins

L'origine limousine est rappelée de manière constante par les prénoms typiques de Léonard et de Martial (du XVII^e au XX^e siècle) que portent certains membres de la famille. Chez les Montard périgourdins, le prénom de Martial se rencontre uniquement dans la branche de Lespille-Lassaigne dont descendent les Montard actuels — et ceci à partir de 1698-1699, date approximative de la naissance du premier Martial.

Plus anciennement, on rencontre en Poitou un Martial Moutard vivant en 1533 sur la paroisse de Saint-Martial de Chauvigny. Vieille cité des barrons du même nom, située sur la Vienne à l'est de Poitiers, Chauvigny fut en partie peuplée par des limousins.

Plutôt que d'invoquer le hasard dans ces coïncidences, il me semble plus approprié d'y voir une volonté délibérée de rappeler que les Montard sont originaires du Limousin et, plus précisément de Lamongerie. Un dernier argument en faveur de cette thèse vient de ce qu'autrefois la petite église de Lamongerie avait pour patron Saint-Martial, premier évêque de Limoges⁹.

Le passage en Poitou

La tradition mentionne également le séjour d'une branche de la famille en Poitou : une étude aux archives de la Vienne¹⁰ semble confirmer en effet que certains Montard installés à Lauzun sont venus du Poitou et plus anciennement du Limousin¹¹. Ceci n'empêche nullement que d'autres Montard limousins ou tout au moins une famille qui leur était proche — en l'occurrence les Beausoleil évoqués plus loin — aient choisi d'aller directement d'Uzerche ou Masseret jusqu'à Lauzun. Là, ils auront constitué une base d'accueil pour ceux qui transitaient en Poitou.

Quant au séjour à Poitiers en 1658 de François de Montard, capitaine aide-major au régiment de Guyenne, il semble qu'il s'agissait seulement d'une mission temporaire destinée à assurer la formation des nouvelles recrues de son régiment¹².

Pierre de Beausoleil, précurseur des Montard à Razac-d'Eymet

Arrivant du Poitou au XV^e ou au XVI^e siècle, les Montard se sont-ils installés à Lauzun en Agenais ou à Montguyard en Périgord, deux villages où ils demeureront très longtemps ? Il semblerait plutôt que leur première implantation se serait faite au hameau appelé « les Moutard » sur la paroisse de Razac-d'Eymet en Périgord, toute proche de Montguyard où ils

9. *Dictionnaire des paroisses*, t. 2, page 44.

10. *Histoire de la famille de Montard*, dossier remis aux A.D. de la Vienne le 30 juin 1985.

11. Courcelles, *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, t. 5, page 229.

12. Archives de la famille de Montard.

s'établiront par la suite. Ce lieu-dit se retrouve sur la carte de Cassini, mais aussi sur la carte IGN au 25.000^e 13.

Pour confirmer ce premier établissement, il convient de se référer à un document 14 de 1469 : on y apprend que Pierre de Beausoleil et ses deux fils Martin et Léonard possédaient des biens — relevant des Pellegrue 15 seigneurs d'Eymet — à la limite de Montguyard et de Razac. Or, ces Beausoleil, dont l'un Léonard porte un prénom limousin, semblent venir de Masseinet en Limousin puisqu'à côté de cet ancien bourg médiéval on trouve deux hameaux portant ce nom, dont l'un est un ancien fief. Il y a là une piste intéressante, car si une famille de Beausoleil arrivant du Limousin a habité Razac-d'Eymet, on peut concevoir qu'elle a pu vendre ou léguer ses terres à des cousins ou à des amis issus du même terroir limousin, en l'occurrence la famille de Montard.

Effectivement, les Montard ont possédé des terres à Razac et une grande partie des terres de Montguyard depuis le XVII^e siècle — et sans doute bien avant — jusque dans les années 1960.

La Tour, ancien prieuré des chevaliers de St Jean de Jérusalem

Un autre document appartenant à la famille montre qu'à la même époque (1467), un certain Pierre Paren possédait à Montguyard un fief relevant de l'ordre de St Jean de Jérusalem 16. Or, dans une monographie sur Eymet 17, on apprend que « les templiers avaient une commanderie à Montguyard et des membres à Falgueyrat et Rouquette ». En fait, il s'agit non des templiers mais bien des chevaliers de l'ordre hospitalier de St Jean de Jérusalem, futur ordre de Malte : nous en avons la preuve par un texte daté de 1289 à Condom 18, dans lequel il est dit qu'Edouard 1^{er} roi d'Angleterre (vassal du roi de France pour le duché d'Aquitaine) fait don de la paroisse de Montguyard à l'ordre de St Jean de Jérusalem, ceci après un différend qui opposait le bailli d'Eymet au commandeur de l'ordre pour le diocèse de Périgueux, au sujet de la possession de la paroisse de Montguyard, de l'hôtellerie de Falgueyrat et de l'hospitalité de Dujac.

L'acte cité plus haut, concernant les Beausoleil, confirme la donation aux hospitaliers puisque le commandeur de Condat y est dit seigneur de Montguyard.

13. Carte IGN au 25.000^e, N° 1837 ouest.

14. A la mairie d'Eymet, une monographie intitulée *Ville d'Eymet* indique p. 66 que le roi d'Angleterre (duc d'Aquitaine) confirma en 1351 la donation de la châtellenie d'Eymet à Gilbert de Pellegrue. Par ailleurs, Jouglas de Morenas (art. 25.956) qualifie les Pellegrue de seigneurs d'Eymet jusqu'à Guillaume de Pellegrue allié en 1515 avec Jeanne de Caumont-Lauzun.

15. Monographie *Ville d'Eymet*, citée dans note 14.

16. Copie de l'acte original, faite en 1783 « par nous chancelier de l'ordre de Malte du grand prieuré de Toulouse sur son original contenu en une peau de parchemin et conservé dans les archives et armoires de la commanderie de Condat ». — L'acte en latin a été traduit vers 1935 par le chanoine Monzie-Ray, curé de Lalinde, ami de mon grand père Emmanuel de Montard.

Par ailleurs, l'existence à Fonroque, village voisin, d'une maison appelée le Mayne du Prieur semble en effet désigner une annexe du prieuré de Montguyard. La monographie d'Eymet précise encore qu'en 1304 Bertrand de Goth archevêque de Bordeaux — et futur pape sous le nom de Clément V — vint visiter le « prieuré d'Eymet » et qu'en 1308 le délégué d'Eymet participa à Tours aux Etats généraux qui ratifièrent les premières décisions de Clément V et de Philippe le Bel concernant les templiers.

La Tour de Montguyard pourrait bien être l'ancien prieuré des hospitaliers : située à l'écart d'Eymet, sur une colline, cette maison comporte une pièce voûtée — sans doute très ancienne — dont la clef de voûte est ornée d'une colombe représentant soit le Saint-Esprit, soit l'Évangéliste saint Jean si l'oiseau figure un aigle. Le nom de la Tour évoque une fortification, mais, si elle a existé, il n'en subsiste aujourd'hui aucune superstructure, sinon peut-être la salle voûtée. Restaurée peu après 1726 par Jean de Montard et son épouse Jeanne de Riom qui en avaient hérité d'une branche aînée de la famille, cette demeure a pu être cédée par les chevaliers de Saint-Jean, directement aux Montard ou peut-être à un précédent propriétaire, Pierre Paren par exemple. Il reste à établir à quelle date.

La commanderie de Condat, gardienne des relations entre Limousin et Périgord

A Serres et Montguyard, on remarque en dépouillant l'état civil, qu'avant la réunion des deux villages, l'église de Serres dépendait de l'évêque de Sarlat, tandis que celle de Montguyard était rattachée à Falgueyrat et relevait de l'ordre de St Jean de Jérusalem.

On retrouve cette même appartenance à l'ordre des hospitaliers dans une acceptation du droit de sépulture accordé en 1678 à Monsieur de La Tour (Bertrand Montard, sieur de la Tour, paroisse de Montguyard) par le commandeur de Caignac (près de Toulouse) et confirmée en 1737 par le chevalier de Malaussé, commandeur de Condat¹⁹.

Or Condat-sur-Vézère est situé en Périgord à quelques kilomètres du Limousin, sur la route qui mène à Brive et Uzerche... Cette commanderie a pu être l'un des facteurs qui ont sinon organisé, du moins permis l'établissement des Montard en Périgord.

Ceci reste encore une hypothèse, mais il est sûr qu'à certaines époques de nombreux habitants du Limousin et de l'Auvergne ont quitté leur région d'origine pour venir s'établir en Périgord. Jean Lartigaut, quant à lui, écrit ceci à propos de la reconstruction des seigneuries de Castelnaud et de Berbiguières²⁰ : « Ce que nous croyons savoir d'après des sources fragmentaires, c'est que les pionniers du XV^e siècle ont descendu la Dordogne ;

20. Voir ci-contre. Titre pour le droit de sépulture et de banc en l'église de Montguyard. La confirmation de 1737 figure au verso de ce document. Archives de Montard.

20. B.S.H.A.P. 1981, page 209.

aussi n'est-on pas surpris de rencontrer en Sarladais... des Auvergnats du diocèse de Clermont, des gens du Bas-Limousin...» Il y a donc eu effectivement des mouvements de population d'une province à l'autre et l'arrivée de Limousins à Razac-d'Eymet s'inscrit dans cette migration d'est en ouest. Par sa situation, la commanderie de Condat surveillait le passage et il serait intéressant d'étudier le rôle joué par les hospitaliers non seulement dans cette migration, mais aussi dans l'économie des deux provinces concernées.

L'établissement de certaines familles à Lauzun et Razac-d'Eymet aurait eu deux sources : le Limousin et le Poitou.

Le dictionnaire de Courcelles²¹ rapporte que « Pierre de Montard, le premier de cette famille qui vint s'établir en Périgord, y épousa Hélène d'Abzac ». A l'appui de ce texte un peu vague, voici trois faits dont le rapprochement semble confirmer l'origine limousine des Montard :

1. — Il y a bien eu une alliance d'Abzac-Montard : en 1702, Jean de Montard, écuyer, sieur de la Tour, épouse Hélène d'Abzac de Verdun, celle-ci assistée de M^e Jean d'Abzac, chevalier seigneur de La Douze, son parent²². Cependant, Courcelles ne fait-il pas une confusion sur la personne et sur la date, puisque bien avant 1702, Jean de Montard, aïeul de Jean mari d'Hélène d'Abzac, habitait déjà la Tour de Montguyard en Périgord.

Une autre alliance entre les deux familles a-t-elle été contractée au XV^e ou au XVI^e siècle, au moment où les Montard arrivaient en Périgord ? Les généalogies imprimées d'Abzac n'en parlent pas, semble-t-il, soit qu'effectivement Courcelles ait fait une confusion, soit que la branche concernée de la famille d'Abzac reste mal connue ou même ignorée.

2. — Par une généalogie d'Abzac dans d'Hozier²³, on sait qu'en 1466 Agnès d'Abzac de La Douze épouse au château de Lauzun Jean de Grossoles de Flamarens en présence de Jean de Caumont seigneur de Lauzun. Pour quelle raison est-elle allée se marier à Lauzun et non à La Douze chez son père ? Cela reste à déterminer. En tous cas, c'est à peine trois ans plus tard (1469) que l'on rencontre Pierre de Beausoleil et ses fils à Razac-d'Eymet : comme si le mariage d'Agnès d'Abzac avait été pour certains limousins l'occasion de s'installer à proximité de Lauzun.

Pour confirmer cette thèse, il faut signaler que certains membres de la famille d'Abzac auraient habité à Uzerche en Limousin et que d'autre part, Jean d'Abzac, l'un des frères d'Agnès était chevalier de St Jean. A ce titre, il devait appartenir à la commanderie de Condat proche de La Douze et on peut lui supposer un rôle actif dans les relations entre Uzerche et Lauzun.

21. Courcelles. *Dictionnaire universel de la noblesse*, t. 5, page 229.

22. Archives de la Gironde. Cote 9J17 (Papier du comte de Saint-Saud), contrat de mariage passé devant Me Paillet, notaire à Périgueux.

23. *Armorial Général de la Noblesse de France*. D'Hozier. Edition du Palais Royal. Paris, réimpression 1970. Registre second, première partie, pages 6 et 7.

3. — Le château de Lauzun, habité par la famille de Caumont, semble avoir joué un rôle important dans les relations entre les grandes familles et celles qui gravitaient autour : quelques années après le mariage d'Agnès d'Abzac, c'est encore à Lauzun, en 1482, que Jean de Madaillan d'Estissac fait son testament, chez son neveu Jean de Caumont²⁴.

Quand on sait que la famille de Madaillan, une des plus illustres du Périgord, possédait des fiefs importants en Poitou et en Saintonge, on peut se demander si elle n'a pas joué un rôle dans le déplacement de certaines familles de Lauzun dont on retrouve les noms en Poitou : Moutard, Paulte, Guyon, Viette, Cardinaut, Bideran...

Les archives du château de Lauzun seraient d'une aide précieuse pour reconstituer leur histoire aux XV^e et XVI^e siècles. On y apprendrait peut-être qu'ils étaient déjà à Lauzun quand le 5 août 1565 y fut baptisée Charlotte Catherine, fille de Gabriel comte de Caumont et de Charlotte d'Estissac, tenue sur les fonts baptismaux par le roi Charles IX et Catherine de Médicis²⁵. Ou bien, modestes voyageurs, ont-ils suivi plus tard les compagnons d'Henri de Navarre dans leur voyage entre le Poitou, Bergerac et Nérac²⁶, si toutefois le prince protestant faisait étape chez les Caumont-Lauzun.

Conclusion

Il y a une contradiction à vouloir faire venir les Montard directement du Limousin, alors que la présence à Lauzun d'autres familles issues du Poitou semble indiquer un commun point de départ en Poitou.

On pourrait alors formuler la proposition suivante : ayant quitté Masseret-Uzerche à une époque indéterminée pour Chauvigny en Poitou (cf note 10), les Montard se seraient ensuite établis à Lauzun où ils étaient attirés par la famille de Caumont.

En définitive, tout porte à croire que les Montard de Lauzun, arrivant du Poitou, avaient des liens étroits soit avec une autre branche de leur famille précédemment venue du Limousin, soit avec des parents ou amis issus de cette même province. Par l'intermédiaire de ces derniers, la famille de Montard aura pris pied d'abord à Lauzun, puis en Périgord à Razac-d'Eymet et enfin à la Tour sur la paroisse de Montguyard.

Pierre de Montard.

24. *Histoire de la Maison de Madaillan*, M. Campagne, Bergerac, 1900, pages 214 et 223.

25. Père Anselme, Article de Caumont, dans lequel est évoqué le passage à Lauzun de la reine et de ses enfants lors du tour de France qu'ils avaient entrepris.

26. Catherine de Médicis, par Ivan Cloulas, page 407. — Le 25 septembre 1577, le traité (paix du rd) entre catholiques et protestants) était signé à Bergerac et promulgué bientôt par l'édit de Poitiers.

VARIA

Sylvie BOISSEUIL, *Périgueux au XIV^e siècle. La ville et la guerre, 1360-1400*. Mémoire de maîtrise, Université de Limoges, UER Lettres et Sciences humaines, 1985, 163 p., xérox, illustrations et pl. h.t.

Sylvie Boisseuil, étudiante à l'Université de Limoges, est de Périgueux et elle s'intéresse avec enthousiasme à l'histoire médiévale de sa ville. Ce qui l'a conduite à choisir Périgueux comme thème de son mémoire de maîtrise d'histoire. Plus particulièrement, elle a voulu étudier le comportement de la ville pendant la deuxième moitié du XIV^e siècle, de 1360 à 1400. Cette période fut marquée par une série d'épreuves et de crises. La guerre d'abord : 1360, c'est le traité de Brétigny qui fit passer, entre autres, le Périgord sous la domination anglaise et la ville n'en fut libérée qu'en 1369. Ce demi-siècle, vit d'autre part s'exacerber les mauvaises relations entre la ville et les comtes de Périgord. A la fin du siècle, on le sait, après une escalade de manifestations d'agressivité, la ville, avec l'aide du roi, l'emporta et ce fut la fin de la maison comtale de Périgord. Sylvie Boisseuil a regroupé les récits qui sont faits de tous ces événements dans les registres de comptes de la ville et cela lui permet de faire un tableau très vivant des frayeurs de la population devant la permanence des dangers. La guerre de sièges a tout particulièrement retenu son intérêt avec, ici aussi, les incidences sur la vie quotidienne. Le siège de Montignac en 1398, sous la conduite du maréchal de Boucicaut, lui fournit un exemple de choix, en particulier pour la participation de la ville en hommes et en ravitaillement. Elle a relevé que 150 peyriers et 100 charpentiers travaillèrent à l'édification du siège et que de nombreux messagers circulèrent entre Montignac et Périgueux. Les soucis de l'entretien des fortifications, l'activité diplomatique, les répercussions sur la démographie, les fêtes qui furent toujours célébrées, complètent ce tableau du comportement d'une ville médiévale en temps de guerre.

Si l'on peut regretter que Sylvie Boisseuil n'ait pas accepté de faire remonter la première récession démographique bien avant la Peste Noire, c'est-à-dire vers 1330, on ne peut que l'encourager à poursuivre ses recherches dans le sens qu'elle laisse elle-même espérer d'une comparaison avec les autres villes de l'Aquitaine.

Arlëtte HIGOUNET-NADAL.

VIENT DE PARAÎTRE

Périgueux, approche aérienne. CPA/CDDP de la Dordogne (39, rue Paul-Mazy, 24000 Périgueux, 1986.

Ce dossier, établi d'abord dans un souci pédagogique, réunit dix-sept diapositives présentant la ville de Périgueux vue d'avion. L'approche aérienne permet en effet de découvrir le paysage urbain de manière souvent inattendue. Les auteurs de ce document ont eu l'heureuse initiative de joindre en annexe une série de cartes permettant de bien comprendre l'évolution de la ville depuis l'antique Vésone jusqu'aux quartiers modernes qui ceinturent la ville.

D'une manière plus générale, le catalogue du Centre régional de documentation pédagogique de Bordeaux propose plusieurs dossiers (série de diapositives et commentaires) du plus grand intérêt, portant sur les aspects géographiques, historiques ou économiques du département.

..

Patrick Ranoux : **Atlas de la Dordogne-Périgord**, chez l'auteur, 24110 Montrem, 1986.

Comme le souligne le Pr René Pijassou dans sa préface c'est véritablement une œuvre magistrale que nous propose Patrick Ranoux avec cet ouvrage, bien dans la tradition des grands atlas géographiques.

L'auteur a réuni un ensemble de quarante cartes présentant le Périgord à travers tous ses aspects : la situation, les limites administratives, les communes, pays et région, le relief, le climat et l'écologie, la densité de la population et son évolution, les principales villes, l'agriculture avec l'examen de ses structures, des cultures anciennes ou nouvelles et de l'élevage, les grands équipements et les activités, et enfin une approche historique du département de la préhistoire aux temps modernes. On peut cependant regretter que la carte décrivant les divers cultes en Périgord ne signale, sans doute par erreur, qu'un nombre réduit de lieux de culte catholique.

Il convient d'ajouter que les cartes sont toutes en couleurs et qu'elles sont accompagnées de commentaires précis, en facilitant d'autant la lecture.

..

Anne-Marie Cocula-Vaillières, **Brantôme, amour et gloire au temps des Valois**, Albin Michel, Paris, 1986.

Mme Cocula-Vaillières, professeur d'histoire moderne à l'Université de Bordeaux III, a déjà réalisé plusieurs études intéressantes le Périgord ; en particulier on se souvient de sa présentation de la Dordogne au XVIII^e siècle, **Un fleuve et des hommes**.

La vie de Pierre de Bourdelle, seigneur de Brantôme, est celle d'un cadet, fort de sa naissance, rempli d'ambition, toujours à la recherche de puissants protecteurs. Il aurait pu gagner la gloire sur les champs de bataille, mais les guerres de Religion l'obligèrent à se dresser contre d'autres Français. Proche de Catherine de Médicis, il ne resta pourtant qu'un courtisan obscur, inquiet de la faveur des princes.

Frappé à son tour par la disgrâce, il devait retourner dans son Périgord, où il se transforma en critique de son temps, laissant à la postérité ses fameuses **Dames Galantes**.

On aurait aimé que l'auteur insistât davantage sur les étapes de la construction du château de Richemont, si cher au cœur de notre héros.

Avec cette biographie de Brantôme, qui se lit d'ailleurs comme un roman historique, l'auteur entreprend la réhabilitation de ce Périgourdin auprès des historiens.

A noter que le beau portrait de Brantôme qui orne la couverture du livre provient du musée du Périgord.

Dominique Audrerie.

ERRATA

2^e livraison 1986, page 99.

Dans les communications du président, il convient de lire au 6^e alinéa : « Il commente enfin deux ouvrages récents : Carreaux et tuiles à estompage ou à inscription du Périgord, par Claude Lacombe et Commarque en Périgord, par Guy du Chazaud ».

Index analytique - suppl. tome CXIII.

A la page 53, sous le titre REIGNAC (Fursac), il faut retirer la référence à une chapelle et lire ainsi :

REIGNAC (Saint-Cyprien), chapelle : 103, 236.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ QUE L'ON PEUT SE PROCURER

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	35
La Dordogne militaire, Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, 1 brochure, par J. Durieux (seul le supplément est disponible)	10
Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	50
Escaliers de logis périgourdiens, par Dannery	60
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière	60
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol.	120
Notre-dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure	10
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet	35
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960)	50
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin)	80
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier	20
Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Péri- gord, par Jean Secret	20
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858). Introduction et préface par J. Secret	60
Les ex-libris et fers de reliure périgourdiens antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon	120
Cent portraits périgourdiens (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edi- tion originale, 2.000 exemplaires numérotés	150
Hommage au Président Jean Secret	30
SEM : Catalogue de l'exposition qui lui a été consacrée au Musée du Périgord en 1980	10
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire	40
(avec réduction à partir de 10 fascicules).	

**Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande,
accompagnée de son montant.**